

LA SOLIDARITÉ À VILLEURBANNE

Visite d'une Fabrique de solidarités locales

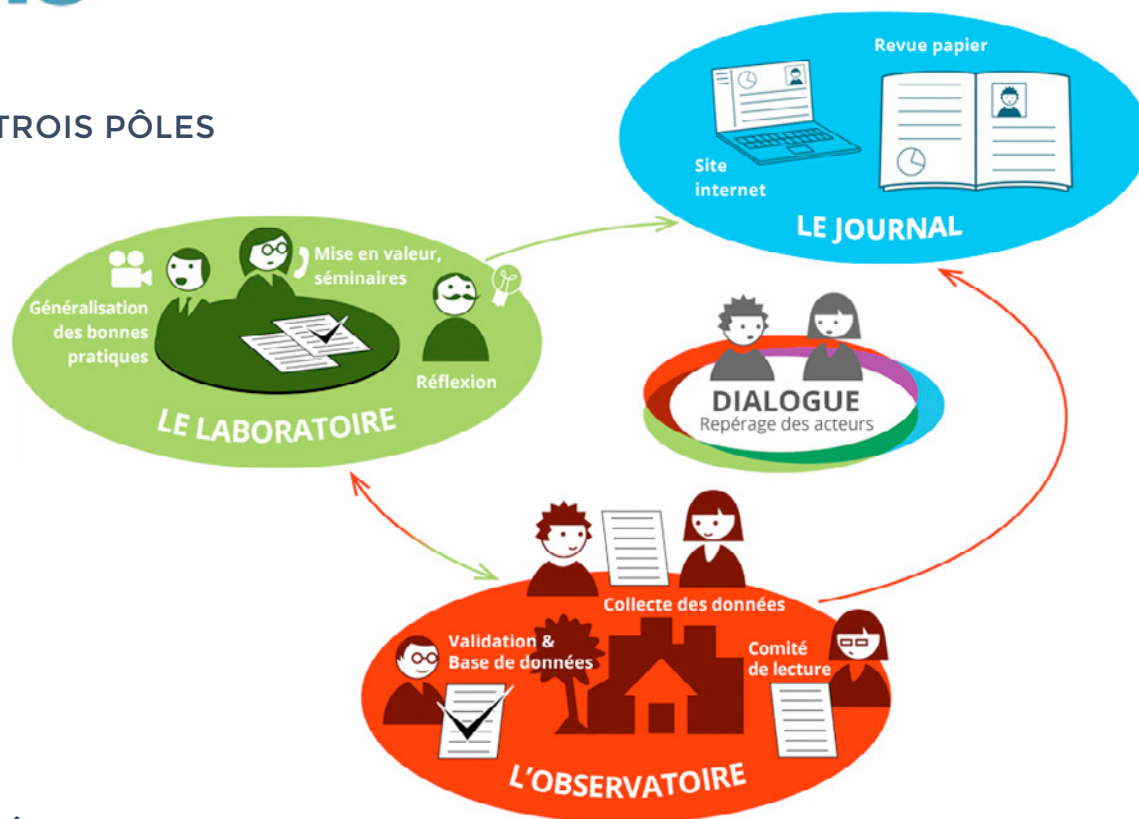


CONTRIBUER AU PROGRÈS SOCIAL PAR LA CAPITALISATION ET LE PARTAGE DES SAVOIRS DE TERRAIN.

Tel est le principe qui a conduit Philippe Kourilsky, Professeur émérite au Collège de France, à fonder en 2010, RESOLIS (association à but non lucratif).

Les actions de terrain dans le domaine de la solidarité sont trop souvent méconnues alors qu'elles peuvent être sources de véritables innovations sociales. RESOLIS a développé des outils de repérage, d'évaluation et de valorisation des meilleures pratiques et de leurs auteurs.

SES TROIS PÔLES



SON ÉQUIPE



LE JOURNAL RESOLIS EST :
publié par l'Association RESOLIS
(Loi 1901 - Siret n° 794 833 863 000 10)
4, rue de la Sorbonne, 75005 PARIS
www.resolis.org
Contact : observatoire@resolis.org

Coordonné par Agnès Chamayou et Salomé Lenglet
Imprimé en France - ISSN 2276-4275

Graphisme : Frédéric Ledoux

© AUTEURS 2016

Les textes publiés sont disponibles sous la licence Creative Commons.

Les auteurs conservent leurs droits sur leur article mais autorisent la revue à le publier, le copier, le distribuer, le transmettre et l'adapter à condition qu'ils soient correctement cités.

www.creativecommons.org/licenses/

Le contenu des fiches n'engage que l'auteur.

PRESENTATION DES PARTENAIRES

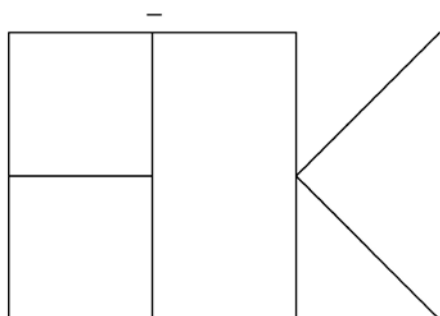


La Mairie de Villeurbanne est une des premières villes à avoir participé à la démarche de RESOLIS contre la pauvreté en France. Nous remercions **Madame Claire Le Franc** (adjointe au maire chargée des solidarités, des innovations sociales, des handicaps et de la politique de la ville – Vice-Présidente du CCAS) pour son soutien ainsi que **Monsieur Simon Movermann** (directeur général adjoint, direction générale adjointe animation et vie sociale et Directeur du CCAS), **Mesdames Natacha Rivat** (responsable du service solidarité et développement social CCAS) et **Camille Lloret-Linares** (directrice de la solidarité – directrice adjointe du CCAS) pour leurs actives contributions.



FONDATION
BETTENCOURT
SCHUELLER

Ce numéro spécial du *Journal RESOLIS* a été élaboré dans le cadre du programme «Pauvreté France», soutenu par la **Fondation Bettencourt Schueller**



Blick Photographie est une association lyonnaise créée en 2013, qui fédère à l'échelle de la région Rhône-Alpes un réseau d'artistes autour de l'image. Elle organise des résidences, des expositions, des cafés-photos, des lectures de portfolio, des projets participatifs et des ateliers photos pour tous publics.

Le Collectif Blick a aimablement mis à disposition pour le présent numéro des photographies réalisées dans le cadre de l'exposition **«Territoires»** (résultat d'une résidence à Villeurbanne de septembre 2014 à avril 2015).

CONTACT : collectif@blickphotographie.fr

<http://www.blickphotographie.fr/>

Synthèse du Numéro «La Solidarité à Villeurbanne»

Thèmes abordés par le numéro :



Agriculture & alimentation



Culture, sports & loisirs



Insertion professionnelle



Parentalité



Accès aux droits



Education



Logement



Santé

574 jeunes



ont bénéficié d'un logement

suite à l'accompagnement
d'**AILOJ**

(2012)



35 paniers

distribués par semaine

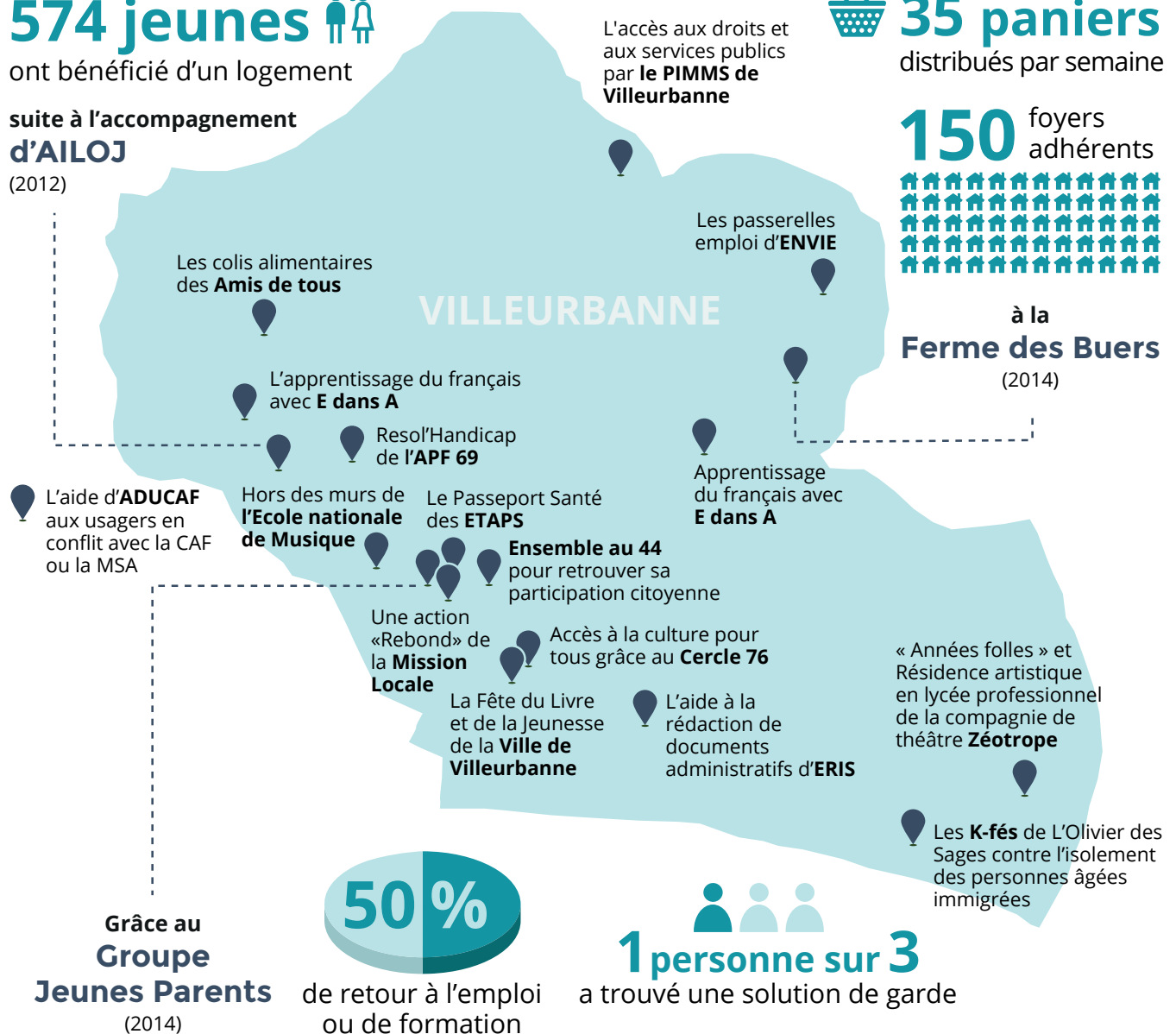
150

foyers
adhérents



à la
Ferme des Buers

(2014)



Villeurbanne en quelques chiffres

- 146 282 habitants dont 28,8 % âgés de 15-29 ans et 7,4 % âgés de plus de 75 ans (INSEE 2012)
- 9 440 entreprises implantées (INSEE 2014)
- 2 770 associations (Direction de la vie associative et des centres sociaux 2014)
- 18,2 % de personnes en situation de pauvreté (INSEE 2013)
- 15,1 % de chômage (INSEE 2012)
- 7518 bénéficiaires du RSA (CAF 2014)
- 18 670 € par an : niveau de vie médian (INSEE 2013)
- 18 290 logements sociaux (Grand Lyon 2013)

Synthèse p.4

Introduction et contexte p.10

RASSEMBLER POUR MIEUX INNOVER p.11

○ EDITORIAL

○ AUTEUR : Jean-Paul Bret

COMMENT LES DISPOSITIFS D'ACTION SOCIALE PEUVENT ISOLER LES USAGERS. RETOUR SUR L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX 2015 DE LA VILLE DE VILLEURBANNE p.12

○ ARTICLE

○ AUTEUR : Jordan Parisse

○ RÉSUMÉ : Cet article présente les principales conclusions d'une enquête qualitative menée dans le cadre de la réalisation de l'analyse des besoins sociaux de la Ville et du CCAS de Villeurbanne, consacrée au thème de l'isolement, des solitudes et de l'accès aux droits. Après avoir rappelé le contexte de réalisation de l'enquête et sa méthodologie, l'article s'attache à analyser comment les obstacles rencontrés par les habitants pour accéder à leurs droits sociaux peuvent contribuer à générer ou renforcer l'isolement et le sentiment de solitude des personnes, puis souligne l'enjeu de concevoir des politiques plus intégrées d'accès aux droits, en développant des portes d'entrée plus ouvertes et moins segmentées dans les dispositifs d'aide.

ACTES DE LA RENCONTRE ENTRE ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ À VILLEURBANNE DU 24 FÉVRIER 2015 p.17

○ COMPTE-RENDU

○ AUTEUR : Agnès Chamayou

○ RÉSUMÉ : RESOLIS, en partenariat avec la Ville de Villeurbanne, a rassemblé 8 acteurs locaux afin d'échanger et de mutualiser leurs retours d'expérience de terrain en matière de lutte contre la précarité et l'exclusion. Malgré la diversité des domaines d'intervention (alimentation, culture, santé...), les discussions ont révélé que les structures présentes partagent les mêmes préoccupations : faire participer activement leurs bénéficiaires dans les actions développées, travailler en réseau, renforcer le lien social ou encore pérenniser leurs actions

Chapitre 1: p.22

S'ELOIGNER D'UNE LOGIQUE D'ASSISTANAT

LA DISTRIBUTION DE COLIS ALIMENTAIRES A VILLEURBANNE SELON «LES AMIS DE TOUS» p.24

○ FICHE

○ AUTEUR : Lisa Lambert

○ RÉSUMÉ : Depuis 1995, l'association «Les amis de tous» œuvre pour l'inclusion et l'accès à l'alimentation de personnes en difficultés socio-économiques à Villeurbanne. Pour ce faire, elle collecte des denrées alimentaires et les redistribue sous forme de colis. En contrepartie, les bénéficiaires payent une somme symbolique et participent aux actions de l'association.

PASSERELLE EMPLOIS POUR DES SALAIRES EN CONTRAT D'INSERTION D'ENVIE SUD EST p.26

○ FICHE

○ AUTEUR : Timothée Giraud

○ RÉSUMÉ : Dès 2011, l'association ENVIE a mis en place une stratégie innovante de retour à l'emploi en collaborant directement avec les entreprises locales.

LES ATELIERS D'ECRITURE MULTILINGUE DE L'ASSOCIATION « E DANS A » A VILLEURBANNE. p.28

○ FICHE

○ AUTEUR : Marie-Lise Priouret

○ RÉSUMÉ : Depuis 2009, l'association « E dans A » anime des ateliers d'écriture multilingue proposant à des populations immigrées un apprentissage de la langue française selon une approche originale.

ERIS : UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE POUR REDIGER DES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS. p.30

○ FICHE

○ AUTEUR : Michel Chaballier

○ RÉSUMÉ : Depuis une vingtaine d'années, l'association villeurbannaise ERIS (Entraide Rédaction et Information Sociale) vient en aide à toute personne démunie face à la compréhension et à la rédaction de documents administratifs. Elle favorise ainsi l'accès aux droits et a aidé plus de 800 personnes en 2013.

LES K-FÉS DE L'OLIVIER DES SAGES CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES IMMIGRÉES. p.32

○ FICHE

○ AUTEUR : Zorah Ferhat

○ RÉSUMÉ : Depuis 2009, l'association L'Olivier des Sages gère deux Kfés sociaux à vocation sociale à Villeurbanne et à Lyon. Ces lieux de socialisation favorisent l'accès aux droits et aux soins des personnes vieillissantes et notamment celles issues de l'immigration, en précarité, vulnérables, via des : permanence sociale, sorties culturelles, ateliers culinaires intergénérationnels, petits déjeuners avec des professionnels de la santé, repas à thème, cours d'informatique, de français...

Chapitre 2: p.34

L'ENJEU DE LA PARTICIPATION CITOYENNE

ADUCAF, DEFENDEZ VOS DROITS AUPRES DE LA CAF ET DE LA MSA p.36

○ FICHE

○ AUTEUR : Josiane GARRIGES

○ RÉSUMÉ : Depuis 2013, l'Association de Défense des Usagers de la CAF (ADUCAF) propose un soutien juridique, bénévole et gratuit, à tout usager en conflit avec sa Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou de Mutualité Sociale Agricole (MSA) : information juridique, assistance dans les démarches...

LE PIMMS DE VILLEURBANNE : UN ACTEUR DE PROXIMITÉ POUR ACCÉDER AUX SERVICES PUBLICS p.38

○ FICHE

○ AUTEUR : Hayet MEROUANI

○ RÉSUMÉ : L'association Point Information Médiation Multi Services (PIMMS) est un lieu d'accueil ouvert à tous pour écouter, informer, orienter, sensibiliser et établir une médiation. Depuis 2001, une équipe de professionnels aide à la résolution des conflits liés à la vie quotidienne et appuie les démarches administratives des villeurbannais.

RESOL'HANDICAP A VILLEURBANNE : UN RESEAU DE SOLIDARITES DE PROXIMITE POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP. . . . p.40

○ FICHE

○ AUTEUR : Vincent Plazy

○ RÉSUMÉ : Résol'handicap est un réseau de solidarité en pleine expansion dans la région lyonnaise, mis en place par l'APF 69 (Association des Paralysés de France), au sein duquel des bénévoles valides accompagnent des personnes en situation de handicap pour s'insérer dans leur quartier et concrétiser leur projet de vie.

LE PASS'SPORT SANTE: LA PROMOTION DE LA PRATIQUE DU SPORT CONTRE L'OBESEITE INFANTILE p.44

○ FICHE

○ AUTEUR : Sophie Pamies

○ RÉSUMÉ : Le programme «Pass'sport santé», porté par les Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (ETAPS), revalorise l'activité physique et les habitudes alimentaires saines auprès des jeunes en surpoids. Les comportements changent grâce une intervention combinée auprès des enfants et des parents, qui leur redonnent confiance.

L'ACTION «REBOND» DE LA MISSION LOCALE DE VILLEURBANNE POUR LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS p.46

○ FICHE

○ AUTEUR : Cynthia Orenes

○ RÉSUMÉ : La Mission Locale de Villeurbanne a mis en place l'Action «Rebond» en 2008 afin de lutter contre les discriminations. Organisée sur 5 demi-journées, cette action fait intervenir des sociologues, des associations et d'autres spécialistes pour informer et expliquer les recours en cas de discrimination.

RETROUVER SA PARTICIPATION CITOYENNE A «ENSEMBLE AU 44» p.48

○ FICHE

○ AUTEUR : Jean-Claude Lesventes

○ RÉSUMÉ : En proposant à ses adhérents des activités originales intergénérationnelles et interculturelles, l'association «Ensemble au 44» encourage la participation citoyenne de villeurbannais isolés.

Chapitre 3: p.50

LA CULTURE, UN OUTIL D'INSERTION ?

L'ORCHESTRE A L'ECOLE PAR L'ECOLE NATIONALE DE MUSIQUE DE VILLEURBANNE p.52

○ FICHE

○ AUTEUR : Sylvie Cointet

○ RÉSUMÉ : L'Ecole Nationale de Musique (ENM) de Villeurbanne, avec son projet « l'Orchestre à l'Ecole », démocratise la pratique de la musique en offrant la possibilité à tous les élèves de pratiquer un instrument.

LA FETE DU LIVRE JEUNESSE DE VILLEURBANNE p.54

○ FICHE

○ AUTEUR : Nelly Auria

○ RÉSUMÉ : Chaque année, la ville de Villeurbanne organise la Fête du Livre Jeunesse (FDLJ). Depuis 2000, la programmation en amont et pendant cet événement innovant s'est extrêmement enrichie pour développer d'une part le goût de la lecture chez le jeune public ou un public n'accédant pas à la lecture et d'autre part sensibiliser à la diversité.

LE CERCLE 76 A VILLEURBANNE : L'INSERTION SOCIALE PAR L'ACCES A LA CULTURE. . p.58

○ FICHE

○ AUTEUR : Juliette Lucas

○ RÉSUMÉ : ARALIS a ouvert une salle de spectacles au sein d'un foyer accueillant principalement des personnes immigrées, aux situations complexes et repliées sur elles-mêmes. Ouvert aux résidents du foyer et aux habitants du quartier et de la ville, le Cercle 76 offre des spectacles mensuels variés et permettent un accès à la culture à tous gratuitement.

«ANNEES FOLLES», UNE ŒUVRE D'ARTISTES DE LA COMPAGNIE DE THEATRE ZEOTROPE ET D'HABITANTS D'UN QUARTIER DE VILLEURBANNE p.60

○ FICHE

○ AUTEUR : Alice Charmont

○ RÉSUMÉ : «Années Folles» est un projet de théâtre orchestré par la Compagnie Zéotrope. Il a la particularité d'impliquer les habitants de Cyprien les Brosses, un quartier de Villeurbanne fortement peuplé d'une population immigrée, de la conception à la réalisation du projet, en vue de créer des liens entre eux.

RESIDENCE ARTISTIQUE EN LYCEE PROFESSIONNEL p.62

○ FICHE

○ AUTEUR : Guillaume Jentey

○ RÉSUMÉ : La compagnie Zéotrope a proposé pendant 4 années scolaires aux élèves d'un lycée professionnel de Villeurbanne de monter leur propre spectacle du début à la fin, ce qui a permis de les valoriser et de construire de nouvelles relations élèves/adultes.

Chapitre 4: p.64

GROS PLAN SUR TROIS INITIATIVES VILLEURBANAISES

AILOJ : ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS LE LOGEMENT ET L'AUTONOMIE. . p.65

○ ARTICLE

○ AUTEUR : Laura Bourdin

○ APPRÉCIATION DU COMITÉ ÉDITORIAL : La solidité de l'association AILJO s'observe à travers la longévité de ses actions (plus de 20 ans d'existence) et le nombre croissant de ses salariés. Outre la performance de ses accompagnements dans les démarches de recherche, d'accès et de maintien dans un logement, les actions d'AILJO se distinguent d'une part par la constitution de son propre parc locatif et d'autre part par l'implication de ses jeunes bénéficiaires (18-30 ans) grâce à des échanges interactifs et à un Comité des usagers dynamique proposant de multiples activités à visées pédagogique, ludique et citoyenne.

LA FERME DES BUERS DE VILLEURBANNE : DE LA VALORISATION DES PRODUCTEURS LOCAUX AU RENFORCEMENT DU LIEN SOCIAL p.67

○ ARTICLE

○ AUTEUR : Manon Demars

○ APPRÉCIATION DU COMITÉ ÉDITORIAL : Cet article expose un « dépassement » du concept des AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) fort instructif. La double facturation des paniers de produits locaux et les services ajoutés (comme la livraison à domicile pour les personnes isolées ou encore les animations pédagogiques) sont pertinents. Quoique le projet soit trop récent pour apprécier sa viabilité, son bilan en termes de nombre de personnes concernées est très positif. La recherche d'autofinancement (prestations de services à des structures collectives) témoigne également d'une vraie volonté de pérennisation.

LE DISPOSITIF GROUPE JEUNES PARENTS DE LA VILLE DE VILLEURBANNE : SE RÉINSÉRER GRÂCE AU COLLECTIF p.76

○ ARTICLE

○ AUTEUR : Delphine Zeni

○ APPRÉCIATION DU COMITÉ ÉDITORIAL : Le dispositif « le Groupe Jeunes Parents », animé conjointement par les Directions de la santé publique et de la petite enfance de la Ville de Villeurbanne et par la Mission locale, favorise de façon originale les parcours d'insertion professionnelle et sociale de jeunes parents isolés (16-25 ans), une population d'ordinaire difficilement accessible. Des sessions entre pairs animées par différents professionnels (médicaux, sociaux et psychologiques) se tiennent dans un espace ouvert conçu pour habituer parents et enfants à la séparation. L'approche pluridisciplinaire non intrusive employée est particulièrement intéressante. Un véritable réseau institutionnel ressource est mobilisé.



Par ses doubles expositions, la photographe **Malika Mihoubi** tente de garder une trace de l'histoire industrielle évanescence. A des vues contemporaines du territoire, elle confronte des portraits de personnes chargés de mémoire : celle de la lutte ouvrière.

*Introduction
et contexte*

RASSEMBLER POUR MIEUX INNOVER

La crise économique et les drames sociaux qu'elle engendre modifient notre façon de construire nos politiques sociales. Les nouveaux visages de la pauvreté et de la précarité sont multiples et demandent de trouver des solutions adaptées aux situations d'aujourd'hui. A ces difficultés sociales, s'ajoutent, à l'échelle d'une collectivité comme la nôtre, des évolutions institutionnelles et budgétaires importantes. La création de la Métropole de Lyon comme la baisse de nos ressources constituent autant des défis que des opportunités de réinventer nos façons de faire et d'agir.

Dans cet environnement, il est plus que jamais indispensable de mobiliser tous les acteurs de la solidarité pour concevoir ensemble des actions qui répondent mieux aux besoins des personnes en situation de précarité. Ces réponses seront d'autant plus pertinentes qu'elles seront menées en proximité, au plus près des habitants.

Au-delà des dispositifs qu'elle met en place, la Ville a ainsi un rôle d'ensemblier à jouer sur son territoire. Nous ne pouvons plus nous permettre d'agir les uns à côté des autres. Nos réponses doivent, au contraire, être mieux coordonnées.

Notre stratégie de développement social « Villeurbaine, fabrique de solidarités » constitue, à cet égard, un socle commun en même temps qu'un projet social de territoire. Sa grande force est d'être évolutive et partagée avec les acteurs locaux de la solidarité.

Pour répondre à ces enjeux de complémentarité et de proximité, nous avons fait de la création d'un accueil social de tout premier niveau, une priorité. La mise en place de la Métropole de Lyon – qui intègre les compétences du Conseil général – constitue en cela une opportunité de réinterroger les modes d'intervention réciproques de la Ville, du CCAS, des Maisons du Rhône et des acteurs associatifs. Proche des habitants, polyvalent dans ses réponses, il devra permettre un meilleur accès aux droits et garantir l'égalité de traitement.

C'est en s'appuyant sur le dialogue et les forces de chacun que nous continuerons à innover dans nos dispositifs de solidarité.



Jean-Paul Bret
Maire de Villeurbanne

© Copyright Photo Gilles Michallet

COMMENT LES DISPOSITIFS D'ACTION SOCIALE PEUVENT ISOLER LES USAGERS. RETOUR SUR L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX 2015 DE LA VILLE DE VILLEURBANNE



● **AUTEUR** : Jordan Parisse,
Chargé d'Observation sociale,
Ville de Villeurbanne,
jordan.parisse@mairie-villeurbanne.fr

● **RÉSUMÉ** : « Cet article présente les principales conclusions d'une enquête qualitative menée dans le cadre de la réalisation de l'analyse des besoins sociaux de la Ville et du CCAS de Villeurbanne, consacrée au thème de l'isolement, des solitudes et de l'accès aux droits. Après avoir rappelé le contexte de réalisation de l'enquête et sa méthodologie, l'article s'attache à analyser comment les obstacles rencontrés par les habitants pour accéder à leurs droits sociaux peuvent contribuer à générer ou renforcer l'isolement et le sentiment de solitude des personnes, puis souligne l'enjeu de concevoir des politiques plus intégrées d'accès aux droits, en développant des portes d'entrée plus ouvertes et moins segmentées dans les dispositifs d'aide. »

● **MOTS-CLEFS** : POLITIQUES SOCIALES, ACCÈS AUX DROITS, ISOLEMENT, SOLITUDE, ÉVALUATION, OBSERVATION, INNOVATION, PARTICIPATION, VILLEURBANNE, FRANCE

1. INTRODUCTION

Obligation légale inscrite dans le code de l'action sociale et des familles, la réalisation d'une analyse des besoins sociaux (ABS) est l'occasion, pour la Ville et le CCAS de Villeurbanne, en lien avec ses différents partenaires institutionnels ou associatifs, d'analyser les dynamiques sociodémographiques du territoire, d'approfondir la connaissance de certaines problématiques, et d'interroger le fonctionnement des politiques publiques. À la suite de la publication, en 2012, d'une première édition consacrée aux « besoins non couverts » des villeurbannais (Ville de Villeurbanne, 2012), la focale a été orientée, en 2014-2015, sur les phénomènes d'isolement et de solitude, dans la perspective d'analyser comment ceux-ci pouvaient éclairer les difficultés rencontrées par les usagers lorsqu'ils cherchent à faire valoir leurs droits aux prestations sociales et/ou à un accompagnement (Ville de Villeurbanne, 2015). Au regard de l'accroissement du chômage et de la pauvreté, ces difficultés peuvent être particulièrement prégnantes.



Figure 1. Couverture de l'ABS de Villeurbanne de 2015

1.1. UN CONTEXTE DE CRISE QUI PÈSE SUR LES DISPOSITIFS DE SOLIDARITÉ

En effet, la persistance d'une profonde crise économique et sociale depuis 2008 influe sur la nature et l'ampleur des besoins sociaux, autant que sur l'activité des différentes structures institutionnelles ou associatives ayant vocation à les prendre en charge. En particulier, la hausse massive du chômage¹, couplée au recul de l'âge minimum légal de départ à la retraite en 2012, a eu un impact direct sur le nombre de bénéficiaires des principaux dispositifs d'assistance, dont en premier lieu l'Allocation spécifique de solidarité (ASS) et le Revenu de solidarité active de base (RSA socle). Du fait de la faible proportion de demandeurs d'emploi indemnisés au titre de l'assurance chômage (seuls 41,5 % d'entre eux le sont en novembre 2012), une grande part de la prise en charge des effets de la crise repose sur ces dispositifs de solidarité (Outin, 2013). Ainsi, entre fin 2008 et fin 2012, en France, on enregistre une hausse de 27 % du nombre de bénéficiaire de l'ASS et de 26 %

1. Le taux de chômage est passé de 7,1 % en 2007 à 9,8 % en 2013 puis 10,4 % fin 2014, au sens du Bureau International du Travail (BIT).
2. Elle est passée de 13,5 % en 2009 à 14,3 % en 2011, son niveau record, puis à 13,9 % en 2012. Précision : le taux de pauvreté monétaire mesure la proportion de personnes ayant un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté. Le seuil de pauvreté correspond à 60 % du niveau de vie médian, soit 933 euros/mois pour une personne seule en 2012.

pour le RSA socle ; parallèlement, les bénéficiaires tendent à rester plus longtemps dans les dispositifs d'assistance du fait d'un recul des taux de sortie des dispositifs, lié au caractère fortement dégradé du marché du travail (Lelièvre, 2014). Dans ces conditions, auxquelles s'ajoutent un accroissement structurel du coût du logement et une dégradation du niveau de prise en charge des dépenses de santé, la pauvreté monétaire augmente², de même que l'intensité de cette pauvreté³ (Insee, 2014). À cela s'ajoute un accroissement marqué des inégalités de revenus et de patrimoine (Centre d'observation de la société, 2015 et 2014).

À l'échelle de Villeurbanne, comptant près de 148 000 habitants (en 2012) et située au cœur de la Métropole de Lyon, deuxième agglomération française par la population (1,3 million d'habitants en 2011), cette situation conditionne d'autant plus l'analyse des besoins sociaux que, comme le montre l'Insee dans son dernier *Portrait social*, la pauvreté et les inégalités ont tendance à se concentrer au sein des grands pôles urbains (Floch, 2014 ; Daniau et al., 2014). De ce point de vue, la commune n'est épargnée ni par la crise ni par la prégnance des inégalités territoriales. D'après les données fournies par Pôle emploi, Villeurbanne enregistre ainsi, entre 2010 et 2013, une augmentation de 27 % du nombre de demandeurs d'emploi toutes catégories confondues (A, B et C), contre 24 % à l'échelle du Grand Lyon sur la même période. S'agissant du RSA (toutes composantes confondues), les données de la Caisse d'allocations familiales du Rhône font état d'une croissance de près de 28 % du nombre de bénéficiaires entre 2010 et 2013, contre une hausse de 18 % observée à l'échelle du Grand Lyon (Opale, 2014).

1.2. VILLEURBANNE, UN TERRITOIRE URBAIN EN MUTATION

Plus largement, comme le montre l'analyse sociodémographique du territoire que nous avons réalisée, sur le temps long (1999-2010), Villeurbanne connaît d'importantes mutations. Le fort dynamisme démographique de la ville depuis 1990, et plus encore depuis 1999, se double ainsi d'une recomposition importante et progressive de sa structure socio-professionnelle, marquée par l'accroissement sensible du poids des cadres et professions intellectuelles supérieures, des professions intermédiaires et des employés. De surcroît, ces caractéristiques s'inscrivent de façon différenciée à l'échelle infra-communale. Par exemple, plus on va vers l'est de la commune, plus le poids des cadres et professions intellectuelles supérieures ainsi que des professions intermédiaires est faible, plus la part

des chômeurs est forte, de même que la part de personnes peu ou non diplômées.

Cette contextualisation permet de souligner, en creux, l'importance des enjeux auxquels doivent aujourd'hui faire face les politiques d'assistance qui, par opposition aux politiques assurantielles (chômage, retraite, maladie, accidents du travail), sont devenues au fil du temps de plus en plus structurelles – et non plus seulement résiduelles – dans la prise en charge de la question sociale (Duvoux, 2012). Décentralisées, celles-ci placent plus particulièrement les communes ainsi que les associations, en première ligne pour élaborer des réponses institutionnelles pertinentes.

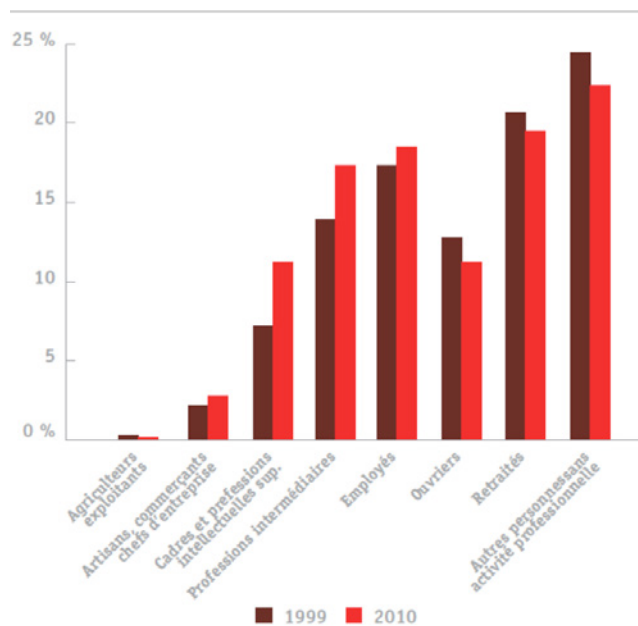


Figure 2. Répartition de la population villeurbannaise de 15 ans ou plus par PCS (professions et catégories socioprofessionnelles) en 1999 et 2010 (en %). Source RP (recensement de la population) 1999 et RP 2010

1.3. ISOLEMENT ET SOLITUDES : UN PRISME POUR INTERROGER LES MODES D'ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS

Parallèlement à ces dynamiques sociodémographiques, l'évolution en cours du paysage institutionnel, issue de la loi de Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014, conduit au renforcement de l'échelon métropolitain en matière d'action sociale⁴. Dans ce cadre, la ville de Villeurbanne a souhaité s'interroger – à travers sa démarche d'ABS – sur le fonctionnement des dispositifs de prise en charge des usagers tout en identifiant des champs

3. L'indicateur d'intensité de la pauvreté passant de 19 % en 2009 à 20,5 % en 2013. Précision : l'indicateur d'intensité de la pauvreté mesure l'écart relatif entre le niveau de vie médian de la population pauvre et le seuil de pauvreté. Plus cet indicateur est élevé, plus les situations de pauvreté sont fortes.

4. Depuis le 1^{er} janvier 2015, la Métropole de Lyon, désormais collectivité territoriale à part entière (et non plus un EPCI) en vertu de la loi du 27 janvier 2014, a absorbé l'ensemble des compétences du Conseil général du Rhône sur le territoire des 59 communes de l'ex Communauté urbaine de Lyon, dont Villeurbanne (qui est la deuxième ville, par sa taille, de la Métropole).

●●● d'intervention susceptibles d'être plus fortement investis à l'échelle de la commune. L'ABS s'est ainsi donnée pour objectif, d'une part, de **mieux comprendre les phénomènes d'isolement et de solitude**, et d'autre part, d'**analyser comment le fonctionnement des dispositifs existants pouvaient influencer, positivement ou négativement, sur eux**. Ce choix thématique tient également à la volonté d'approfondir la connaissance d'une problématique – l'isolement et les solitudes – souvent évoquée de manière latente par les acteurs de l'action sociale avec lesquels la Ville entretient des liens réguliers. En investissant cette question, il s'agit, de surcroît, d'ouvrir un espace de réflexion à propos des politiques publiques mises en œuvre sur le territoire villeurbannais, dans l'objectif d'y construire de nouvelles réponses, fondées sur un accompagnement plus global et mieux coordonné des usagers, elles-mêmes garantes de l'effectivité des droits sociaux.

2. UNE MÉTHODOLOGIE D'ANALYSE INDUCTIVE

Pour mener à bien ce travail, nous avons procédé en deux étapes.

○ Dans un premier temps, nous avons exploré la littérature scientifique disponible sur les thèmes de l'isolement, des solitudes et de l'accès aux droits, ce qui nous a permis d'effectuer un premier cadrage problématique de l'objet.

○ Puis, dans un second temps, nous avons réalisé une **quarantaine d'entretiens semi-directifs avec des acteurs institutionnels** (Métropole, CCAS, Mission locale, etc.) **et associatifs** (centre sociaux, compagnie artistique, prévention spécialisée, etc.) **intervenant sur le territoire de Villeurbanne**. Le choix de ces différents acteurs a été déterminé, pour une part, par les liens partenariaux tissés avec eux sur le long terme et, pour une autre part, par la volonté d'élargir nos questionnements à des acteurs non spécifiquement chargés d'une action sociale au sens strict du terme. Nous avons ainsi opté pour approche inductive (par opposition à une approche déductive), dans laquelle la problématique et les hypothèses de travail se sont précisées à partir des échanges avec les différents interlocuteurs rencontrés, sans chercher, trop tôt dans la démarche, à vérifier la validité d'une hypothèse qui aurait été entièrement construite en amont. Les hypothèses et les résultats de l'analyse – à savoir la mise en évidence du lien entre les difficultés d'accès aux droits et le vécu d'un isolement des usagers – se sont, en effet, façonnés dans un aller-retour permanent avec les données recueillies dans les entretiens semi-directifs que nous avons menés.

3. COMMENT LES DISPOSITIFS D'ACTION SOCIALE PEUVENT RENFORCER L'ISOLEMENT DES USAGERS

3.1. INTERROGER LES POLITIQUES PUBLIQUES À PARTIR DES NOTIONS D'ISOLEMENT ET DE SOLITUDE

Depuis une dizaine d'années, plusieurs travaux et études ont cherché à connaître et mesurer les phénomènes d'isolement et de solitude. L'Insee, dans une étude de 2003 conduite par Jean Louis Pan Ké Shon, distingue en ce sens **situation d'isolement** (qui renvoie à un déficit quantitatif de relations) et **sentiment de solitude** (qui se réfère plus subjectivement au fait de se « sentir seul »), tout en montrant que, d'une part, ces deux phénomènes ne s'articulent pas mécaniquement l'un à l'autre (un individu non isolé peut avoir un sentiment de solitude et inversement) et que, d'autre part, la probabilité d'être en situation d'isolement augmente avec l'âge et à mesure que baisse le niveau de revenus et de diplômes (Pan Ké Shon, 2003).

La sociologue Cécile Van de Velde souligne, quant à elle, dans une recherche plus récente que, paradoxalement, le fait de disposer des liens sociaux nombreux et denses peut également être source de solitude (parfois même plus intense, relativement aux attentes que ces liens peuvent générer pour une personne). Elle insiste en outre sur le fait que la solitude se vit à tout âge mais selon des formes différentes, et que l'enjeu pour les pouvoirs publics et les associations est moins de chercher à accroître la quantité de liens de chaque individu pris isolément, que d'organiser des systèmes mieux articulés et transversaux de prise en charge des personnes, autant que de développer des outils fins de connaissance des conditions d'existence (Van de Velde, 2013). En outre, ces travaux suggèrent également qu'isolement et solitude ne peuvent être pertinemment pris en compte sans considérer leur articulation aux autres difficultés, financières, sanitaires ou de logement, que rencontrent les individus.

3.2. UN FONCTIONNEMENT DES DISPOSITIFS QUI RENFORCE L'ISOLEMENT DES PERSONNES

Dans cette perspective, notre enquête confirme que le fonctionnement actuel des dispositifs ne permet pas d'appréhender – ou mal – la dimension plurielle des difficultés des personnes, et notamment l'isolement. La logique de segmentation des dispositifs amène tout d'abord les institutions à prendre en charge les usagers davantage en fonction de leur éligibilité préalable à une aide plutôt que sur la base d'un repérage global et approfondi de leurs problématiques, ce qui nuit à la détection d'une situation plus latente d'isolement ou

de solitude pouvant constituer un mal-être important. Parallèlement, la difficulté des professionnels de l'action sociale (travailleurs sociaux, agents administratifs, conseillers d'insertion, etc.) à mettre en œuvre une coordination fonctionnelle quotidienne de leurs interventions impose à l'usager de devoir se présenter à de nombreux guichets différents pour faire valoir ses droits, démarche d'autant plus difficile à effectuer qu'elle suppose de devoir répéter continuellement le récit de ses propres difficultés. Cela peut avoir pour effet de produire du découragement à faire valoir ses droits, propice à une forme d'isolement.

Cela est également vrai s'agissant des délais d'attente pour l'obtention d'une aide ou d'un accompagnement qui, lorsqu'ils sont particulièrement longs – notamment du fait la sous-dotation du territoire en moyens matériels et humains – peuvent contribuer à « suspendre » les individus à l'obtention d'une réponse à laquelle ils peuvent être particulièrement dépendants. De même, la grande technicité des formulaires d'instruction rend ceux-ci bien souvent inaccessibles aux personnes sans la mise en place d'un accompagnement dans les démarches ; en outre, le poids que peut constituer le fait d'être confronté à la description administrative de sa situation – par exemple lorsqu'il s'agit d'indiquer le niveau de ressources ou le niveau de formation dans un formulaire – peut également favoriser un non-recours aux droits lié au coût symbolique de les faire valoir. En creux, parce qu'elle n'est inclusive qu'en réponse à des conditions relativement strictes, une aide peut ne pas contribuer – au sens où elle n'est pas un point d'appui – à prendre en compte des problématiques non strictement financières comme celle de l'isolement.

L'exemple du Fonds de solidarité logement (FSL) illustre cette limite à la possibilité, pour les professionnels, d'adapter leurs réponses à la situation particulière de chaque personne. Celui-ci fonctionne en effet par une entrée uniquement budgétaire qui s'avère relativement restrictive, dans la mesure où les aides aux impayés de loyer imposent au demandeur de cumuler des dettes correspondant au minimum à deux mois de loyer résiduel, et d'avoir repris le paiement du loyer. Parallèlement, les acteurs rencontrés insistent aussi sur le fait que la mise en œuvre d'un accompagnement social lié au logement (ASLL) – qui rentre dans le cadre du FSL – est à la fois très rigide dans ses conditions d'octroi (le dispositif fonctionne par période de six mois renouvelables trois fois), ce qui limite fortement sa portée préventive. Autrement dit, le cas du FSL illustre bien la manière dont un dispositif, du fait de son fonctionnement, relègue à ses marges une partie des difficultés que peuvent vivre les usagers.

4. CONCEVOIR DES POLITIQUES PLUS INTÉGRÉES ET CONSTRUITES COLLECTIVEMENT

En définitive, questionner la problématique de l'isolement et des solitudes conduit donc à **s'interroger sur les modalités de la relation entre les usagers et les institutions**, ainsi que sur la façon dont les politiques publiques facilitent ou non l'accès aux droits des personnes. Face aux difficultés dont nous venons de rendre compte, il convient donc de **développer des politiques publiques qui tendent à prendre en charge plus globalement les difficultés rencontrées par les habitants**, et qui se donnent pour objectif de limiter la possibilité que se développe le non-recours aux prestations.

4.1. DÉVELOPPER DES INTERVENTIONS SOCIALES TERRITORIALISÉES PLUS OUVERTES ET MOINS SEGMENTÉES

Dans cette perspective, le développement des interventions sociales territorialisées constitue une piste de réflexion intéressante. Mis en place de façon expérimentale par le CCAS de Villeurbanne en 2012, puis pérennisé sur deux quartiers de la ville, **ce mode d'intervention consiste à placer les travailleurs sociaux au cœur des antennes territorialisées des services municipaux (type maisons de service public), et à offrir la possibilité aux habitants d'être reçus en rendez-vous sans qu'il soit nécessaire d'entrer préalablement dans un dispositif spécifique**. L'objectif, ici, est de substituer une logique de territoire (l'ensemble des habitants d'un quartier ont la possibilité de rencontrer un travailleur social) à une logique de dispositif (qui suppose préalablement d'entrer dans l'un d'eux, comme le RSA ou le FSL, pour bénéficier d'un accompagnement). Ce mode d'intervention, depuis sa mise en œuvre, a permis de développer des portes d'entrée institutionnelles plus souples et moins segmentées, d'effectuer un travail de médiation entre les acteurs institutionnels et associatifs – par exemple lorsque les relations sont difficiles entre un usager et les travailleurs sociaux en charge de son suivi –, et de construire des actions partenariales à l'échelle d'un quartier, afin de proposer des activités collectives venant compléter l'accompagnement individuel.

4.2. CONSIDÉRER L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES COMME UNE PRODUCTION COLLECTIVE

Une autre piste de réflexion est celle proposée par un collectif d'associations intervenant dans le domaine du logement concernant l'« accompagnement aux droits liés à l'habitat » (ADLH) (FORS-Fondation Abbé Pierre, 2014). Celui désigne un type spécifique d'intervention basé sur :

- une **prise en compte globale de la situation et des problématiques des ménages** ;
- un **décloisonnement des approches professionnelles** ;
- une **souplesse d'adaptation des réponses en fonction des besoins et du degré d'autonomie de chaque personne**.

L'idée, ici, comme dans le cas des interventions sociales territorialisées, est que l'accueil des ménages s'effectue par l'entrée la plus large possible, sans filtre préétabli, et que l'accompagnement s'adapte plus finement aux besoins : dans certains cas, celui-ci pourrait donc être seulement ponctuel ou, au contraire, durer plusieurs mois ou plusieurs années. Pour être développé, ce type d'intervention suppose néanmoins une évolution des pratiques et des postures professionnelles – comme l'ont évoqués les professionnels concernés lors de la réalisation de notre ABS – dans la mesure où il se base sur la mobilisation d'équipes pluridisciplinaires associant travailleurs sociaux, juristes et profils plus généralistes (issus de formations en sciences humaines et sociales notamment). Ce type d'accompagnement nécessite, en outre, un recours accru à la formation continue, afin de pouvoir s'adapter à l'évolution constante de la législation. Plus largement, il impose de considérer l'accompagnement social comme une « production collective ».

4.3. PRODUIRE UNE CONNAISSANCE PLUS COLLABORATIVE SUR LES BESOINS SOCIAUX ET LES POLITIQUES PUBLIQUES

Enfin, au-delà des réponses en termes de politiques publiques et de correction nécessaire des dispositifs, il apparaît également important de **développer des outils de connaissances plus fins, basés sur une logique délibérative de production de l'action publique, qui implique plus fortement les habitants**. L'enjeu est ici à la fois de produire une connaissance plus réflexive sur l'action publique et ses conséquences concrètes pour les personnes, autant que d'amener les différents acteurs impliqués dans la démarche à faire évoluer ensemble leurs pratiques. Identifier collectivement ce qui fait problème doit ainsi permettre de construire des réponses plus pertinentes.

5. RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Centre d'observation de la société, « Les inégalités de patrimoine en France », 17/03/2014,
URL : <http://www.observationsociete.fr/les-in%C3%A9galit%C3%A9s-de-patrimoine-en-france>

Centre d'observation de la société, « Revenus : les plus défavorisés décrochent depuis six ans », 12/02/2015,
URL : <http://www.observationsociete.fr/revenus-les-plus-d%C3%A9favoris%C3%A9s-d%C3%A9crochent-depuis-six-ans>.

Duvoux, N., *Le nouvel âge de la solidarité. Pauvreté, précarité et politiques publiques*, Seuil, 2012.

Lelièvre, M., « Les bénéficiaires de minima sociaux d'insertion dans la crise économique », *France, portrait social*, Insee, 2014, p. 109-119.

Outin, J.-L., « Crise financière, crise économique, crise sociale : un enchaînement à hauts risques », *Informations sociales*, n° 180, 2013, p. 10-21.

Pan Ké Shon, J.-L., « Isolement relationnel et mal-être », *Insee Première*, n° 931, novembre 2003.

« Revenus, niveaux de vie », *France, portrait social*, Insee, 2014, p. 208-221.

Van de Velde, C., « La fabrique des solitudes », in Rosanvallon (dir.), *Refaire société*, Paris, Seuil, 2011, p. 27-36.

Ville de Villeurbanne, *De l'analyse des besoins sociaux à la définition d'une stratégie de développement social*, rapport d'Analyse des besoins sociaux, 2012.

Ville de Villeurbanne, *De l'analyse des besoins sociaux à la définition d'une stratégie de développement social*, rapport d'Analyse des besoins sociaux, 2015.

ACTES DE LA RENCONTRE ENTRE ACTEURS DE LA SOLIDARITÉ À VILLEURBANNE DU 24 FÉVRIER 2015



● **AUTEUR** : Agnès Chamayou, Directrice Programmes & Développement, RESOLIS
observatoire@resolis.org

● **RÉDACTEUR** : Salomé Lenglet

● **RÉSUMÉ** : « RESOLIS, en partenariat avec la Ville de Villeurbanne, a rassemblé 8 acteurs locaux afin d'échanger et de mutualiser leurs retours d'expérience de terrain en matière de lutte contre la précarité et l'exclusion. Malgré la diversité des domaines d'intervention (alimentation, culture, santé...), les discussions ont révélé que les structures présentes partagent les mêmes préoccupations : faire participer activement leurs bénéficiaires dans les actions développées, travailler en réseau, renforcer le lien social ou encore pérenniser leurs actions. »

● **MOTS-CLEFS** : PRÉCARITÉ, EXCLUSION, PARTICIPATION, LIEN SOCIAL, MUTUALISATION, VILLEURBANNE, FRANCE

1. INTRODUCTION

Le mardi 24 février 2015, l'association RESOLIS, en partenariat avec la Ville de Villeurbanne, a organisé une Rencontre entre acteurs de la solidarité à l'Astroballe. **Simon MOVERMANN**, directeur général adjoint de la Ville, a rappelé l'historique du partenariat entre les deux institutions remontant à 2012 ainsi que le contexte particulier de cette Rencontre qui intervient en amont du Forum de l'innovation sociale.

Michel Brugière, membre de RESOLIS, a décrit le travail de repérage et de capitalisation mené à Villeurbanne pour valoriser les initiatives locales luttant de façon originale contre la précarité et l'exclusion. Cette prospection (non exhaustive) a abouti à la publication de 17 fiches expériences dans l'Observatoire RESOLIS (en accès libre et gratuit). L'objet, la durée, les moyens humains (salariés et bénévoles) et le modèle économique de chaque initiative ont été analysés. Cette première phase réalisée, RESOLIS a ainsi convié tous les porteurs de projet à échanger leur retour d'expérience, afin de découvrir les modalités d'intervention de leurs pairs, d'encourager la duplication de bonnes pratiques et de mutualiser leurs savoirs-faire. Ces travaux s'inscrivent dans un programme plus global, « Pauvreté France » financé par la Fondation Bettencourt Schueller, au sein duquel des démarches équivalentes ont été entreprises dans une dizaine de territoires français pour identifier les solutions les plus novatrices et/ou efficaces pour sortir de la pauvreté.

2. LE CONTEXTE VILLEURBANAIS

2.1. LES BESOINS COUVERTS



Meri IZRAÏL-KOHEN, Chargée d'innovation sociale chez Est Métropole Habitat + Bénévole de La Ferme des Buers ?
Pour l'initiative «La Ferme des Buers»

Alice CHARMONT, Chargée de production

Sandrine CUBIER, Metteur en scène de la compagnie, *Pour l'initiative «La Compagnie Zéotrope»*



Sylvie COINTET, Coordinatrice, Ecole nationale de musique, *Pour l'initiative «Hors les murs»*

Pascale COLOM, Médecin directeur, direction de la santé publique, *Pour l'initiative «Le Groupe Jeunes Parents»*



Corine BERNARD, Chargée de projets en promotion santé, Direction de la santé, *Pour l'initiative «Pass'Sport Santé»*

Michel CHABALIER, Président de l'association ERIS, *Pour l'initiative «Entraide Rédaction et Information Sociale»*



Vincent PLAZY, Coordinateur du Pôle solidarités Délégation du Rhône de l'Association des Paralysés de France (APF)
Pour l'initiative «Résol'handicap»

Patrick MALLET, Chargé de la Communication, Les Amis de tous, *Pour l'initiative «Distribution de colis alimentaires»*



Figure 1. Liste des intervenants de la Rencontre (24/02/2015)

Cette Rencontre a rassemblé 8 structures œuvrant dans des champs différents et ayant pour principal dénominateur commun le territoire Villeurbannais (voir la liste des intervenants).



Le programme « *Hors les murs* » de l'**Ecole Nationale de Musique (ENM)** tente de développer la pratique de la musique dans des zones défavorisées. Les statistiques montrent que les enfants originaires de ces quartiers sont moins présents à l'ENM. Cette initiative s'inscrit dans la lignée du projet national « *Orchestre à l'école* ». Elle propose de monter des projets musicaux dans des classes de CM2 d'écoles éloignées du centre-ville. Pendant un an, les élèves suivent des cours de musique une fois par semaine et participent à une représentation en fin d'année. Cela représente 30 séances pendant l'année scolaire. Le but est de susciter l'envie de jouer d'un instrument et de poursuivre cette pratique après la fin de l'année scolaire.

Créée par deux assistantes sociales, l'association **ERIS** (Entraide Rédaction et Information Sociale) propose un accompagnement à l'écriture des dossiers administratifs. En 2014, plus de 1 000 personnes, dont 90 % de villeurbannais, ont été accompagnées. Ces personnes sollicitent ERIS car elles sont dépassées, voire même parfois paniquées, par la complexité des dossiers à remplir. Des binômes assurent 2 permanences dans 5 lieux différents. La réussite de l'initiative repose sur la grande écoute pendant les entretiens individuels



Le dispositif **Groupe Jeunes Parents**, animé conjointement par la Mission Locale et les Directions de la Petite Enfance et la Santé Publique, propose à de jeunes parents en situation de précarité de se réunir pour discuter de leurs difficultés. Ces rencontres leur permettent peu à peu de se (re)socialiser et d'engager certaines démarches d'accès aux droits et aux soins de façon autonome. Cette initiative s'inscrit dans le cadre d'une mission Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ). Elle a été conçue à partir de l'expérience des petits déjeuners santé organisée par la Direction de la santé de la Ville. Elle se place au carrefour de la prévention, du social, du soin et de l'insertion. Durant 6 sessions de 2 heures, les jeunes sont soutenus dans leur fonction parentale et accompagnés pour faire garder leur(s) enfant(s) sans crainte. Le projet est mené par une équipe de psychologues et d'éducateurs de la petite enfance. Une trentaine de parents et une dizaine d'enfants ont bénéficié de cet accueil spécifique.

Depuis 1992, l'association **Les Amis de tous** intervient auprès des plus démunis pour leur fournir une aide alimentaire et pour lutter contre leur isolement. Elle propose la distribution de paniers de nourriture solidaires. Les bénéficiaires sont reçus en entretien individuel pour évaluer leurs besoins. En 2013, l'achat de 52 tonnes de nourriture a permis de distribuer 9 000 colis individuels aidant ainsi 324 familles (soit environ 11 000 personnes).



Le projet de **La Ferme des Buers** a été motivé par l'absence de commerce de proximité dans le quartier des Buers. L'association Légum'au Logis est ainsi créée en 2012 à l'initiative du bailleur social Est Métropole Habitat. Un point de distribution et d'échange de produits de qualité, à la manière des Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP), a été mis en place. 2 types de panier y sont proposés : des paniers à prix standard et des paniers à prix subventionné, c'est-à-dire à une tarification moins élevée (appelée « prix coup de pouce »). Le prix d'achat est choisi librement par le consommateur sans aucune justification à fournir. Contrairement aux AMAP traditionnelles, aucun engagement ou abonnement n'est demandé. Si cette liberté est avantageuse pour les acheteurs, La gestion est complexe du fait de son caractère aléatoire.



Pour répondre aux constats des services scolaires et de la direction des sports du quartier des Broses concernant l'augmentation de la prévalence de l'obésité, la Direction de santé publique de Villeurbannaise a mis en place le dispositif **Pass'Sport Santé**. Des élèves de CE2, repérés par les infirmières scolaires, participent à 1 heure hebdomadaire d'activités physiques, suivie d'un temps d'échange autour de la nutrition en vue de changer leurs pratiques alimentaires. 10 à 14 enfants sont accueillis, soit 4 groupes répartis sur la ville. L'objectif est d'aboutir à la prise en charge des enfants.

Résol'handicap, initiative portée par la Délégation du Rhône de l'Association des Paralysés de France (APF), vise à favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap. Elle permet de les accompagner dans la réalisation d'un projet de vie au sein de leur quartier. Elle fonctionne par une démarche réseau : la personne avance dans son projet à partir de son réseau primaire dans lequel sont identifiées toutes les ressources pour agir. Un travail est engagé à deux niveaux : à l'échelle de la personne accompagnée (devenir partie prenante de son quartier) puis à celle des structures du quartier (développer une relation de proximité).





La Compagnie **Zéotrope** a souhaité développer une offre de théâtre dans des lieux où elle n'existait pas et imaginer une nouvelle forme de création artistique. Elle a pris la suite de l'Association Rhône-Alpes pour le Logement et l'Insertion Sociale (ARALIS), avec lequel elle a collaboré à ses débuts pour l'animation de la salle de spectacle le Cercle 76. Elle s'est implantée dans le quartier des Brosses et propose aux familles divers ateliers de théâtre (décor, écriture, chanson...).

2.2. LES PARTENARIATS NOUÉS LOCALEMENT

La plupart des initiatives présentées repose sur d'étroits partenariats. Afin de toucher au mieux la population la plus vulnérable, **Les Amis de tous** collaborent avec le CCAS de Villeurbanne (Centre Communal d'Action Sociale), qui oriente vers eux les bénéficiaires. Ce partenariat permet de toucher des personnes isolées (notamment les personnes âgées et à mobilité réduite) que l'association ne parviendrait pas à atteindre directement par les moyens de communication couramment utilisés. La Ville de Villeurbanne a aussi fait don de 5 réfrigérateurs pour stocker les denrées fraîches.

Un des principaux facteurs de réussite du **Groupe Jeunes parents** correspond à la participation de nombreux professionnels (médicaux, sociaux et psychologiques), dont l'expertise enrichit le diagnostic et les accompagnements du dispositif. De la même façon, les professionnels tirent profit de cette expérience : ils peuvent faire évoluer leurs pratiques, en révisant notamment l'accueil dans leurs murs pour être plus adapté à ce public particulier.

De nombreux partenaires contribuent à la mise en œuvre du **Pass'Sport Santé** : le Club sportif Asvel omnisports, ABC Diététique, « Enfant-Parent : le Duo qui bouge », le Centre de référence de l'obésité CHU Lyon sud et le Réseau de Prévention et de Prise en charge de l'Obésité Pédiatrique (REPPPOP)... Ces diverses interventions apportent des réponses complémentaires aux problèmes liés à l'obésité sur temps relativement long (1 an). L'intervention de professionnels de santé (comme une diététicienne) est aussi importante que celle des accompagnateurs sportifs, qui veillent à participation des familles en les relançant (téléphone...).

L'implication d'Est Métropole Habitat dans le projet de **La Ferme des Buers** est un réel atout. En dépit de l'autonomisation du projet, l'association a gardé une relation privilégiée avec le bailleur social qui appuie l'initiative tant de façon technique, financière (il couvre les frais de fonctionnement) que par le partage de ses réseaux locaux et de sa bonne connaissance du territoire. De même, son partenariat avec le groupement d'achat VRAC (Vers un Réseau d'Achats en Commun) est essentiel pour diversifier l'offre de ses produits et réaliser des économies grâce à des achats groupés.

Rapidement, la Compagnie **Zéotrope** a mesuré le poids de la barrière de la langue rendant le théâtre difficilement accessible. Elle s'est alors tournée vers les structures de quartier pour lui venir en aide.

Si l'**ENM** s'appuie sur des partenariats directs avec les centres sociaux, l'école joue aussi un rôle central dans le projet « Hors les murs ». L'investissement de l'enseignant est une condition sine qua non pour lancer un projet au sein d'une classe. D'autre part, c'est l'école de musique qui réalise les démarches d'inscription pour les familles.

3. LE TRAVAIL AUPRES DES PUBLICS CIBLES

3.1. LA PARTICIPATION ACTIVE DES BÉNÉFICIAIRES

Tous les intervenants ont exposé combien leurs modalités opérationnelles se sont éloignées d'une logique d'assistanat. Ils ont décrit quand et comment ils impliquent les bénéficiaires aux actions développées : logistique, gestion de l'association, contribution financière symbolique... Cette participation prend le plus souvent la forme d'un engagement bénévole, préservant ainsi leur dignité et les conduisant de façon active dans une dynamique de (ré)insertion.

Les bénéficiaires des **Amis de tous** contribuent tous les lundis à la manutention et à la distribution des paniers ; ce qui permet aussi de réduire le coût des paniers. S'ils ne fournissent pas cette contribution volontaire, une participation financière leur est demandée pour l'acquisition des paniers (environ 8 € pour 10-15 kg de nourriture). Contrairement au système de don, cela responsabilise et valorise les bénéficiaires puisque l'accès aux paniers correspond au système d'échange « traditionnel ».

L'accompagnement de **Resol'handicap** aborde la question de la représentation des individus dans leur environnement. La participation à des activités du quartier ou encore la prise de décisions conduisent à briser l'image souvent très passive que les bénéficiaires ont d'eux-mêmes. L'image de soi est déterminante pour la réussite des parcours d'insertion. L'association propose ainsi de se créer une identité sociale autrement que par le travail.

Le dispositif **Pass'Sport Santé** concerne autant les enfants que les parents. En effet, un temps est dédié aux familles, qui sont invitées en moyenne 6 fois tout au long du dispositif (entretiens avec la diététicienne et rendez-vous conviviaux avec l'ensemble .

des participants). Les parents peuvent aussi rencontrer les éducateurs à plusieurs reprises. Même si le dispositif est gratuit, il suppose une implication des parents, auxquels il est demandé de signer une Charte mentionnant notamment leur engagement à accompagner leur enfant.

Ces différents exemples démontrent que les accompagnements ne se limitent pas à des réponses de nature matérielle mais également à des aspects d'ordre relationnel. Ils remettent en question la notion de « bénéficiaire », certains intervenants utilisent même d'autres qualifications, telles que la Compagnie Zéotrope qui les désignent tout simplement comme « *les habitants* ».

3.2. INITIATIVES CULTURELLES ET RECONSTRUCTION DU LIEN SOCIAL

Michel Brugière a souligné que la pauvreté ne se réduit pas à une approche économique mais qu'il s'agit, pour les personnes concernées, d'une situation définie par différents indicateurs (économique, moral, social...).

La Compagnie **Zéotrope** va vers les gens du quartier et leur propose de construire avec elle des spectacles. Les bénéficiaires peuvent s'investir pleinement dans la construction du projet au même titre que le personnel de l'association : du choix du thème jusqu'à la représentation. Il s'agit d'une véritable création commune. Le public touché est très divers (adhérents de l'Olivier des sages, adhérents de l'envol, jeunes n'allant pas au centre aéré...), leur point commun est souvent l'isolement. Les parents sont un public difficile à toucher, ils peuvent l'être indirectement par le biais de leurs enfants. L'action proposée par Zéotrope devient un lieu de rencontre : le local étant ouvert, des visites spontanées ont lieu pendant les répétitions. Un impact sur le lien social est visible à l'échelle des personnes. Des formes d'entraide spontanée ont ainsi pu être observées entre une dizaine de personnes (faire des courses, faire les comptes...). Même si cela contribue indéniablement au mieux vivre ensemble, l'impact à une échelle plus globale, comme celle du quartier, est difficile à caractériser précisément.

Le projet « Hors les murs » de **l'ENM** forge l'ouverture d'esprit des élèves, grâce à la découverte d'instruments variés (notamment des instruments peu connus comme le cor, le xylophone, les percussions cubaines...) et l'intervention de 4 musiciens dans les groupes scolaires. A la fin de l'année, tous les orchestres participent à une même représentation dans des conditions équivalentes à celles d'un spectacle professionnel. Cette expérience est extrêmement valorisante pour les élèves. Ce projet impliquant l'ensemble de la classe pendant une année scolaire complète est fédérateur. Il génère également des impacts positifs pour les autres disciplines, notamment au niveau de la concentration des élèves.

Outre la distribution de ses paniers, **La Ferme des Buers** a développé de nombreuses activités d'animation, en utilisant les dimensions sociale et culturelle de l'alimentation pour consolider le lien social : visites à la ferme, ateliers pédagogiques

(cueillettes, cuisine...) ou autres événements festifs (Noël, Vivre Ensemble, pendant le Mini-marché du quartier...).

La pratique de la musique ou du théâtre sont des façons simples d'impliquer et faire participer les gens. Ce sont autant d'opportunités informelles et ludiques qui permettent aux personnes de se (re)socialiser et trouver progressivement un rapport serein au collectif. Le renforcement du lien social contribue à restaurer la confiance en soi et la dignité des individus, état d'esprit indispensable pour entamer des démarches d'insertion.

3.3. LES TECHNIQUES DE SUIVI DES BÉNÉFICIAIRES

Les intervenants ont partagé leurs difficultés à suivre leurs bénéficiaires, en particulier sur le long terme. Il s'agit pourtant d'un des principaux indicateurs pour évaluer les actions développées.

Au sein du programme « Hors les murs », en moyenne, 10 % des élèves (soient environs 100 enfants) continuent la pratique d'un instrument l'année suivant le programme. En 7 ans d'existence, un seul enfant a été insensible au projet. Afin de permettre aux élèves de continuer leur apprentissage, **l'ENM** a adopté différentes mesures :

- La réduction de ses tarifs d'inscription (50 € / année)
- la possibilité de louer des instruments directement à l'école
- un accompagnement pour remplir le dossier d'inscription
- la création d'une permanence au sein d'un centre social du quartier des Brosses pour permettre aux élèves ne pouvant pas se déplacer jusqu'au centre-ville de poursuivre leur pratique musicale.

Malgré ces efforts, l'ENM peine à garder les élèves sur de longues durées. La différence d'âge dans les classes, entre les anciens et les nouveaux élèves (7-11 ans) explique en partie le phénomène. Il y a de fortes pertes à l'entrée des élèves au collège. L'école a donc engagé une réflexion pour définir comment offrir aux enfants des quartiers excentrés la possibilité de pratiquer un instrument à l'ENM dans les mêmes conditions que ceux du centre-ville.

De son côté, **Resol'handicap** a conçu un outil de suivi de dimension individuelle et plus globale pour mesurer l'inclusion sociale des personnes accompagnées :

- Un tableau de suivi du parcours est rempli pour chaque démarche entreprise par les bénéficiaires pour lutter contre leur isolement social.
- Les informations du tableau de suivi permettent d'établir une « *fleur relationnelle* » : il s'agit d'une carte indiquant tous les lieux fréquentés par la personne soutenue et toutes les personnes identifiées durant son parcours « sur qui elle peut compter ». Afin de mesurer la concrétisation des projets fixés au début du parcours, un code couleur représente la force des liens construits.

4. LA PÉRENNITÉ DES INITIATIVES

4.1. S'APPUYER SUR DES RESSOURCES HUMAINES STABLES

Depuis sa création en 1995, **ERIS** fonctionne exclusivement avec des ressources humaines bénévoles (en moyenne 24 personnes). Elle mobilise en permanence des bénévoles, en s'appuyant sur France Bénévolat et la presse locale. Pour s'adapter à la complexité des dossiers à remplir et aux évolutions administratives incessantes, les bénévoles reçoivent chaque année une formation gratuite (sécurité sociale, handicap, naturalisation...) par des assistantes sociales des Maisons du Département du Rhône, des formateurs du Forum des réfugiés ou par l'association Astrée.

Initialement, la gestion de **La Ferme des Buers** était elle aussi seulement assurée par des bénévoles (des habitants du quartier). Le fait qu'ils prennent en charge la mise en panier permettait d'acheter en vrac. Compte-tenu de l'importante croissance du projet, l'organisation a été revue et conduit, en janvier 2015, à l'embauche d'un salarié plein temps chargé de la coordination de la logistique et des tâches administratives. Le stockage et la distribution restent toujours l'entière responsabilité des bénévoles.

Le **Groupe Jeunes Parents** est coûteux compte-tenu du grand nombre de professionnels mobilisés pour répondre aux différents enjeux du dispositif : densité des sessions, contraintes de calendrier et d'accompagnement... La question de diminuer l'exigence au niveau de l'accueil des publics est ainsi à l'étude pour alléger ce coût.

Michel Brugière a rappelé la tentative de l'ONG AIDS de faire apparaître la contribution des bénévoles dans son rapport financier. Cette valorisation avait doublé le budget de l'organisation mais cela avait été rejeté par les experts comptables.

4.2. DIVERSIFIER SES SOURCES DE FINANCEMENT

Dans un contexte de baisse des subventions publiques, bien des associations cherchent de nouvelles formes de financement. **La Ferme des Buers** s'inscrit dans cette logique et cherche à s'autofinancer, en expérimentant des activités « rentables », telles que des prestations de services à des structures collectives ou la vente de paniers à des salariés d'entreprises villeurbannaises.

De même, **Les Amis de tous** ont besoin de fonds supplémentaires, par exemple pour l'achat d'un camion frigorifique pour transporter les produits frais de façon à respecter les normes en vigueur. Or, disposant d'un budget modeste, ils ont décidé d'organiser des activités avec l'aide des bénéficiaires pour augmenter leurs fonds propres. Durant ces événements (tombolas, brocantes, soirées...), ils génèrent des revenus grâce à la restauration prise en charge par les bénéficiaires.

4.3. CHANGER D'ÉCHELLE

Dispositif expérimental, **Le Groupe Jeunes parents** réfléchit aujourd'hui à sa modélisation. Les nouvelles pratiques acquises par les professionnels méritent d'être diffusées et valorisées. Les débriefings entre les professionnels après chaque séance permettent à la fois de mesurer l'avancé du groupe mais également de définir précisément le modèle clinique. Les psychologues apportent un regard extérieur au retour d'expérience des différents partenaires institutionnels. L'évaluation des impacts repose plutôt sur des considérations qualitatives (reprise du parcours d'insertion, mise en lien avec des professionnels de la santé, évolution de l'enfant...). Les critères de duplication seront moins exigeants que les modalités employées lors de la phase expérimentale, qui, à plus grande échelle, peuvent devenir des freins.

L'Orchestre à l'école à Villeurbanne, c'est aujourd'hui 4 classes dans 4 secteurs prioritaires (Brosses, Buers, Tonquin et Saint-Jean). L'**ENM** envisage d'étendre ce projet dans de nouveaux quartiers de la ville, en instaurant des permanences dans des centres sociaux. Les locaux des écoles sont rarement adaptés pour ces concerts nomades, en raison de leur insuffisante insonorisation.

Pour sa part, **La Ferme des Buers** grâce à son récent partenariat avec VRAC expérimente la distribution de produits non frais (huile d'olive, produit vaisselle...). Elle devrait ainsi s'implanter dans 5 quartiers de la ville.

5. CONCLUSION : QUE RETENIR DE CETTE RENCONTRE ?

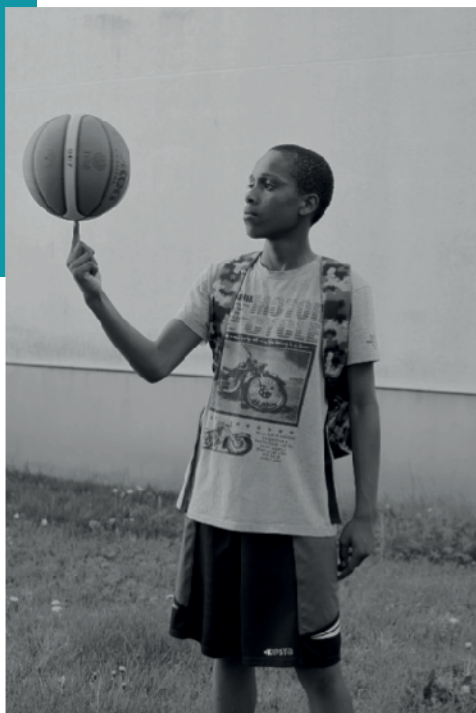
Les initiatives présentées pendant cette Rencontre reflètent la diversité des interventions, tant du côté de la municipalité que des associations. Si elles peuvent se distinguer en 2 catégories, les initiatives qui répondent à des besoins vitaux et celles qui essaient de « remettre un pied à l'étrier », elles font toute preuve d'inventivité pour rendre les bénéficiaires « acteurs » et attachent une grande attention au renforcement du lien social.

Les intervenants ont reconnu que ce genre de Rencontre, axée sur le partage d'expériences, était l'occasion d'enrichir leurs pratiques. Ces échanges ont ainsi fait ressortir l'utilité de mettre en place une **plateforme de mutualisation entre les acteurs locaux opérant sur le territoire villeurbannais**. Cet instrument pourrait centraliser les informations de façon à alimenter une cartographie, qui apporterait une connaissance plus fine des problématiques éprouvées par les acteurs locaux. D'autres passerelles pourraient être imaginées, comme par exemple pour compléter l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS)¹. Les intervenants ont aussi manifesté un intérêt à accueillir des étudiants pour approfondir l'évaluation de leurs actions.

1. Obligation annuelle réglementaire pour tous les CCAS et CIAS depuis le décret du 6 mai 1995

Chapitre 1 :
**S'ELOIGNER
D'UNE LOGIQUE
D'ASSISTANAT**

L'artiste **Damien Brailly** crée un ensemble d'images qui prend l'apparence d'un état des lieux objectif du territoire. Avec des fractions de paysages urbains, des éléments architecturaux, des natures mortes, des portraits, il propose une lecture documentaire de ses images. Certains détails ou dialogues d'une image à l'autre appellent également à une interprétation sur la banalité : son étrangeté, ses failles ou encore sa poésie.



La distribution de colis alimentaires à Villeurbanne selon "Les amis de tous"

Résumé : Depuis 1995, l'association "Les amis de tous" œuvre pour l'inclusion et l'accès à l'alimentation de personnes en difficultés socio-économiques à Villeurbanne. Pour ce faire, elle collecte des denrées alimentaires et les redistribue sous forme de colis. En contrepartie, les bénéficiaires payent une somme symbolique et participent aux actions de l'association.

AUTEUR(S)

Lisa Lambert

Présidente

lisa.lambert1 @free.fr

Fiche rédigée par :
Pauline Riffier

PROGRAMME

Démarrage : 1995

Lieu de réalisation : Villeurbanne

Budget : 34450 €

Origine et spécificités du financement :
Dons, adhésions, produits des ventes,
Marie de Villeurbanne, Conseil Général
du Rhône, participation

ORGANISME(S)

Les amis de tous

2 Avenue Salvadore Allende

69 100 Villeurbanne (France)

<http://lesamisdetous.over-blog.com>

Salariés : 0

Bénévoles : 10

Adhérents : 30



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : lundi 01 décembre 2014

Appréciation(s) du comité : Innovant !

Solution(s) : Agriculture et alimentation, Exclusion et isolement

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Auvergne-Rhône-Alpes

Bénéficiaires : Seniors, Population urbaine, Bottom Of the Pyramid (BOP)

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Participation citoyenne, Alimentation, Aide alimentaire

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (Villeurbanne)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Lambert, « La distribution de colis alimentaires à Villeurbanne selon "Les amis de tous" », ***Journal RESOLIS*** (2014)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

L'association laïque « Les amis de tous » a été créée en 1992 suite à la rencontre entre Lisa Lambert (la présidente) et Mère Teresa. L'objectif initial était de rompre la solitude des personnes âgées, en les aidant dans leurs tâches quotidiennes (courses, dossiers administratifs, ménage). En 1995, en rencontrant la Banque Alimentaire du Rhône, le programme a évolué vers le domaine de l'alimentation. Et grâce aux locaux prêtés par la Mairie de Villeurbanne, les actions ont pu être développées et pérennisées et les bénéficiaires accueillis.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Lutter contre l'isolement des personnes en précarité sociale et économique
- Faciliter l'accès à l'alimentation

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Collectes de denrées alimentaires, tri, conception de colis alimentaires et distribution aux plus démunis : toute personne en difficulté financière ponctuelle ou permanente, les personnes âgées ayant une "petite" retraite, les personnes seules, des étudiants, handicapés, travailleurs "pauvres", prouvant leur situation par des justificatifs financiers
- Communication auprès des assistantes sociales pour qu'elles orientent des personnes dans le besoin. Communication auprès du Centre Communal d'Action Sociale de Villeurbanne (CCAS), de la Banque Alimentaire du Rhône et de la Sécurité Sociale. Vente de repas lors d'événements pour récolter des fonds
- Aide alimentaire sans limitation de temps, seul critère : en cas d'amélioration de la situation économique, la personne ne peut plus bénéficier des colis

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Diminution du phénomène d'isolement, création / développement du lien social, dynamisation de la commune, amélioration du cadre de vie
- Colis alimentaires : 6.168 colis distribués en 2010 (dont 2.668 adultes et 2.500 enfants)
- Evolution des bénéficiaires : au départ, majorité d'étrangers ou de français d'origine étrangère, aujourd'hui beaucoup de travailleurs "pauvres" et de retraités ayant une "petite" retraite
- Depuis la création de la Maison des Services Publics (MSP), dont le but est d'être le lien entre les associations de quartier et la Mairie de Villeurbanne, Les amis de tous ne se sentent plus isolés et sont aidés dans la création de leurs projets
- La majorité des bénéficiaires découvrent l'association par bouche à oreille.

ORIGINALITE DU PROGRAMME

La particularité des Amis de tous se trouve dans la collaboration avec ses bénéficiaires : l'obligation de payer une infime somme des colis alimentaires et la participation aux actions et événements organisés par l'association. Ceci leur permet de participer, d'être intégrés, de se responsabiliser et d'être valorisés.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Association "Amitié et Solidarité en Val-de-Saône", Banque Alimentaire du Rhône, CCAS (Villeurbanne), assistantes sociales et MSP

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Trouver des bénévoles
- Manque de financements et diminution des produits collectés
- Faible communication
- Difficultés pour cibler les personnes âgées très isolées

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- 2011, organisation de collectes internes (collectes de denrées alimentaires par les bénévoles, dans des grandes surfaces), 3.5 tonnes de dons collectés. Action reproduite en 2014
- Inscription au "Carrefour de volontariat" afin de recruter des bénévoles
- Demandes de subventions multipliées
- Bouche à oreille favorisé

Améliorations futures possibles :

2014 : Organiser des rencontres sur les musiques du Monde dans le quartier de Charpennes / Tonkin (Villeurbanne), dans le but de dynamiser le quartier, de faire découvrir les musiques et cultures du Monde et de favoriser le partage

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Le partenariat avec la Banque Alimentaire du Rhône et la MSP
- Un local qui a permis d'accueillir les bénéficiaires
- Le travail des bénévoles, leur dynamisme et leur disponibilité
- La solidarité des donateurs
- La bonne gestion de l'association et sa transparence
- Il ne s'agit pas d'assistantat: pour recevoir les colis alimentaires, une participation financière et symbolique est exigée (responsabilisation), ainsi que la participation aux actions de l'association (collectes alimentaires et organisation d'événements associatifs)
- Transparence de l'association
- Aimer le contact humain et se sentir proche des problématiques socio-économiques rencontrées par nos propres voisins

POUR EN SAVOIR PLUS

Actions supplémentaires au Sénégal :

Du fait de la double culture de Lisa Lambert, lorsque l'association a pris de l'ampleur, des actions de solidarité internationale ont été montées au Sénégal : Construction d'un puits afin de soulager les fillettes des corvées d'eau (2006) ; Mise en place d'un système de pompe manuelle en collaboration avec le "Corps de la Paix" (2008) ; Don de matériel informatique afin que la population-cible puisse développer une activité économique et être autonome financièrement (achat de gazole pour la pompe manuelle en cas de panne) ; Construction d'un poste de santé avec une maternité à Sandiara (action en cours). En plus de cela, l'association a envoyé du matériel (robots-mixeurs, matériel de puériculture) au centre des victimes du SIDA géré par Mère Teresa, en Côte d'Ivoire.

Pour financer ces actions, l'association avait préalablement organisé des fêtes, tombolas (...) afin de récolter des dons.

Malheureusement, les envois de matériels au centre des victimes du SIDA ont dû être arrêtés par manque de temps et de personnel. Enfin, un des projets à poursuivre pour les années à venir est de terminer la construction du Centre de santé et de mettre en place un partenariat entre du personnel médical français et sénégalais.

Passerelle emplois pour des salariés en contrat d'insertion d'ENVIE SUD EST

Résumé : Dès 2011, l'association ENVIE a mis en place une stratégie innovante de retour à l'emploi en collaborant directement avec les entreprises locales.

AUTEUR(S)

Timothée Giraud

Chargé de relations entreprises

timothee.giraud @envie.org

PROGRAMME

Démarrage : Novembre 2011

Lieu de réalisation : Villeurbanne

Budget : 55000 €

Origine et spécificités du financement :
Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation du Travail et de l'Emploi

ORGANISME(S)

ENVIE SUD EST

43 Allée du Mens

69100 Villeurbanne

<http://www.envie-rhone.com>

Salariés : 100

Bénévoles : 10



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : vendredi 09 mai 2014

Appréciation(s) du comité : *Innovant !*

Solution(s) : *Emploi*

Opérateur(s) : *Entreprise, Association, ONG*

Pays : *France, Auvergne-Rhône-Alpes*

Bénéficiaires : *Immigrés, Chômeurs*

Envergure du programme : *Locale*

Domaine(s) : *Travail, Environnement*

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (Villeurbanne)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

*Pour citer un texte publié par RESOLIS : Giraud, « Passerelle emplois pour des salariés en contrat d'insertion d'ENVIE SUD EST », **Journal RESOLIS** (2014)*

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

En 2011, l'association ENVIE a fait une demande de subvention à la DIRECCTE afin de faciliter l'accès à l'emploi de ses salariés en contrat d'insertion. Une fois la subvention accordée, le recrutement d'un chargé de relations entreprises (CRE) pour une durée d'1 an a été effectué. L'objectif de ce nouveau poste est de créer des liens directs avec les entreprises et d'améliorer le taux de sorties positives des entreprises d'insertion ENVIE Rhône / ENVIE Sud Est.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Développer un réseau d'entreprises et travailler en lien avec les partenaires du monde économique dans l'objectif de rapprocher l'offre et la demande d'emploi
- Prospector et fidéliser les entreprises
- Proposer un service personnalisé de présélection de CV et d'information sur les mesures d'aides à l'embauche
- Au sein des entreprises d'insertion, rencontrer les salariés, faire un "diagnostic emploi", leurs proposer des offres et les préparer au passage vers un autre emploi

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Création d'un réseau d'entreprises partenaires au niveau des recrutements sur l'agglomération lyonnaise
- Création d'outils (grille d'entretiens) pour réaliser les diagnostics professionnels avant la fin du contrat d'insertion
- Acquisition d'un logiciel (TRANSFERENCE) pour bénéficier d'une connaissance plus fine des métiers et bien analyser les compétences transférables

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- 36 salariés suivis
- 8 sorties vers l'emploi : 3 CDI, 3 CDD et 1 intérim
- 9 périodes d'immersion réalisées
- Le programme était initialement prévu pour une durée d'1 an. Il a récemment été reconduit pour 1 an (du 2 septembre 2013 au 2 septembre 2014)
- 4 partenariats-entreprises

ORIGINALITE DU PROGRAMME

Il s'agit d'un nouveau processus de sortie vers l'emploi au sein des entreprises d'insertion : les salariés ne sont plus "livrés à eux-mêmes" lorsque leur contrat d'insertion se termine. Il y a une vraie mobilisation sur la sortie quelques mois avant la fin du contrat.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Entreprises ayant recruté chez ENVIE : SITA, PAPREC, ALLIANCE SANTE, HEPPNER, CODARALP, BUT, TRANSRAIL, CŒUR DE CHEF, Mouvement des Entreprises de France (MEDEF), Groupement des Entreprises de Villeurbanne (GEVIL), Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ)

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Contexte du marché de l'emploi tendu (peu de recrutement)
- Salariés en fin de contrat d'insertion pas encore prêts à travailler (problématiques diverses : pas de motivation de retourner vers l'emploi, mobilité, santé...)
- Les salariés étant en contrat de travail, il est difficile de les "détacher" pour une action de parrainage externe se déroulant en semaine. Difficultés également pour trouver, en interne, des parrains qui soient de véritables coaches

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Prospection intensive
- Mise en avant du personnel évalué et des mesures d'aide à l'emploi intéressantes
- Travail en collaboration avec le service insertion : mobilisation d'un réseau de bénévoles (parrainage) pour dynamiser les salariés en fin de contrat d'insertion
- Appel à des prestataires extérieurs : ateliers collectifs ponctuels pour travailler sur l'image, la présentation et l'entretien d'embauche

Améliorations futures possibles :

- Continuer à communiquer avec les entreprises : les faire venir au sein de nos entreprises d'insertion, leur présenter notre travail, nos salariés...
- Dynamiser les salariés en leur proposant des visites d'entreprises partenaires et continuer à les mobiliser dès le début du contrat d'insertion chez ENVIE
- Il serait plus pertinent de mutualiser le poste de CRE sur plusieurs Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) afin d'avoir un vivier plus important de candidats à proposer aux entreprises partenaires.

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Avoir une personne salariée uniquement consacrée à ce poste de "chargé de relations entreprises"
- Le contact avec les entreprises est extrêmement bénéfique. Il permet de faire cohabiter 2 mondes qui se connaissent mal (sphère sociale / sphère économique)
- Vraie plus-value apportée pour les services de ressources humaines des entreprises qui recrutent : recommandations de CV, mise en place de périodes d'immersion afin de tester le salarié préalablement au recrutement, proposition de contrats aidés spécifiques pour les entreprises.
- Pour généraliser ce programme à plus grande échelle, créer des associations externes de placements destinées à plusieurs entreprises d'insertion.

Les ateliers d'écriture multilingue de l'association « E dans A » à Villeurbanne

Résumé : Depuis 2009, l'association « E dans A » anime des ateliers d'écriture multilingue proposant à des populations immigrées un apprentissage de la langue française selon une approche originale.

AUTEUR(S)

Marie-Lise Priouret
Présidente de l'association
mlpriouret @neuf.fr

PROGRAMME

Démarrage : 2009
Lieu de réalisation : Villeurbanne
Budget : 2200 €

ORGANISME(S)

E dans A
11 rue Hector Berlioz
69100 Villeurbanne
<http://ateliers.edansa.free.fr/>



Salariés : 0

Bénévoles : 10

COMITÉ DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : vendredi 06 septembre 2013

Appréciation(s) du comité : *Source d'inspiration !*

Solution(s) : *Education, Exclusion et isolement*

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Rhône-Alpes

Bénéficiaires : Immigrés

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Éducation, Formation, Culture

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Priouret, « Les ateliers d'écriture multilingue de l'association « E dans A » à Villeurbanne », **Journal RESOLIS** (2013)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Cette action trouve son origine dans la rencontre de deux associations villeurbannaises : « Accueil et Avenir », qui offre des cours de français et d'alphabétisation aux immigrés et réfugiés politiques, et « E dans A » (l'Écriture en Ateliers) qui propose des ateliers d'écriture créative.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Développer, chez des personnes en cours d'apprentissage du français, le plaisir d'utiliser la langue de façon libre et personnelle et attiser la curiosité pour la langue et la culture française
- Conforter la confiance des personnes dans leur aptitude à s'exprimer et stimuler la solidarité entre les participants
- Cultiver la complémentarité d'actions et de compétences entre les associations partenaires
- Valoriser les échanges interculturels, au fil des séances comme à travers la restitution finale

ACTIONS MISES EN OEUVRE

L'association « E dans A » intervient chaque année sur une période de 3 à 6 mois pour accompagner des « élèves » pressentis par Accueil et Avenir, ayant une familiarité avec la langue française et un niveau d'alphabétisation suffisants. Ces cycles annuels se composent de 10 à 15 ateliers d'écriture. Les séances durent 1h30 à 2h, suivant un rythme hebdomadaire. Elles comprennent en moyenne 5 à 6 participants adultes, d'origines diverses, de niveaux contrastés en français et généralement en situation précaire. Les ateliers, conçus par « E dans A », partent d'un motif d'écriture artistique, original et personnel : la rédaction de témoignages, récits autobiographiques, fictions ou poésies. Ce travail d'écriture repose sur le « désir d'expression personnelle » et provoque une recherche spontanée particulièrement créative.

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

25 personnes au total ont participé au programme en 2013, provenant de : Pologne, Albanie, Moldavie, Russie, Viêt-Nam, Chine, Azerbaïdjan, Afghanistan, Syrie, Egypte, Tchad, Soudan, Guinée, Somalie, Guinée, Rwanda, Angola, Tunisie, Maroc. Ce cycle a abouti à la restitution d'une quinzaine de textes. Depuis 2009, tous les participants des ateliers, et ce quel que soit leur niveau de français, ont rédigé un texte.

Ces ateliers ont un impact à plusieurs niveaux :

- > Pour les participants : l'évolution de l'aisance dans la langue, de la confiance individuelle et de la spontanéité des échanges dans le groupe
- > Pour les associations partenaires: le renforcement de leur collaboration basée sur la mise en commun et la valorisation de leurs compétences
- > De manière générale : la diffusion de la culture française auprès des immigrés et des cultures étrangères en France. A l'issue de chaque cycle, une sélection de textes est valorisée sous forme d'exposition ou de recueils édités qui sont distribués aux participants actuels et futurs.

ORIGINALITÉ DU PROGRAMME

L'apprentissage de la langue française est abordé d'après le mouvement d'écriture de chacun et non à partir d'un modèle extérieur commun. La diversité des langues connues par les participants est exploitée comme une compétence collective pour investir et approfondir l'expression en français. Le travail de groupe consiste à explorer les possibilités du texte et à reprendre les fondamentaux de la langue : temps du récit, personnes, syntaxe, accords...

PARTENARIAT(S) DÉVELOPPÉ(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

L'association « Accueil et Avenir » est le partenaire fondateur de cette initiative.

En 2011 et 2012, une action analogue, dédiée au même public et selon la même démarche, a été développée avec Forum Réfugiés à Villeurbanne. Elle n'a pas pu être poursuivie faute de financement.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- La grande fluctuation dans la fréquentation des ateliers engendre des difficultés de suivi de projet et limite l'accompagnement dans la durée pour une partie des personnes impliquées.
- Compte-tenu de la particularité de la situation et du statut de chaque participant, il est extrêmement difficile de garder un contact avec eux.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

N/C

Améliorations futures possibles :

- Il serait nécessaire de communiquer en amont aux participants :
 - > un calendrier précis (dates et contenus des séances) pour l'ensemble du cycle
 - > le projet de restitution annuel, avec ses objectifs et conditions de réalisation
- De cette façon, les participants seraient informés dès le départ des objectifs de l'atelier et du temps imparti. L'annonce de la restitution des travaux dès le premier atelier permettrait de motiver et de fidéliser les participants.
- Aujourd'hui, seule une feuille de présence circule pendant les séances. Il serait utile de tenir un répertoire pour collecter un minimum d'informations sur les participants afin de favoriser le suivi entre les séances et à l'issue des séances.

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Pour animer de tels ateliers, il faut être fortement préparé à l'imprévisibilité.
- Le contenu des ateliers varie au sein de chaque cycle pour s'adapter au mieux au nouveau public participant.

Eris : un accompagnement sur mesure pour rédiger des documents administratifs

Résumé : Depuis une vingtaine d'années, l'association villeurbannaise ERIS (Entraide Rédaction et Information Sociale) vient en aide à toute personne démunie face à la compréhension et à la rédaction de documents administratifs. Elle favorise ainsi l'accès aux droits et a aidé plus de 800 personnes en 2013.

AUTEUR(S)	PROGRAMME	ORGANISME(S)	
Michel Chabaliér	Démarrage : 1995	ERIS	
Président	Lieu de réalisation : Villeurbanne	Maison Berthy Albrecht, 14 place Grandclément	
michelchabaliér @orange.fr	Budget : 1500 €	69100 Villeurbanne	
Fiche rédigée par : Pauline Riffier	Origine et spécificités du financement : Mairie de Villeurbanne, Conseil Général, adhésions	Salariés : 0 Bénévoles : 25 Adhérents : 30	

COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : vendredi 09 mai 2014

Appréciation(s) du comité : Impacts élevés !

Solution(s) : Démocratie et bonne gouvernance, Exclusion et isolement

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Auvergne-Rhône-Alpes

Bénéficiaires : Seniors, Personnes en situation de handicap, Immigrés, Chômeurs

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Protection sociale, Éducation, Formation, Droits fondamentaux, Budget

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (Villeurbanne)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Chabaliér, « Eris : un accompagnement sur mesure pour rédiger des documents administratifs », **Journal RESOLIS** (2014)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Constatant une absence totale de structures aidant les personnes en difficultés face à l'écriture et à la rédaction de dossiers divers, Bernadette Vignier et deux juristes ont créé l'association ERIS (Entraide Rédaction et Information Sociale) en 1994, d'abord sous le nom d'« Entraide juridique ». Aujourd'hui, l'association accueille dans ses 6 permanences (créées au fil des années), 6 demi-journées par semaine, toute personne qui en manifeste le besoin pour : écouter, informer, orienter et aider à l'écriture et à la rédaction de courriers et dossiers administratifs (sur le handicap, le surendettement, la naturalisation...).

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Accompagner toute personne démunie face à l'écriture, à la complexité de certains documents administratifs, voire à l'accès à leurs propres droits, en aidant à la rédaction de leur courrier ou dossier administratif

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Accueil, écoute, et entraide rédactionnelle : aider à rédiger et remplir en intégralité des courriers ou dossiers grâce à un accompagnement individualisé (rendez-vous de 30 minutes, 1 bénéficiaire pour 2 intervenants)
- En fonction de la longueur / complexité des demandes, le bénéficiaire va venir une ou plusieurs fois (sur plusieurs semaines) dans la même permanence.
- Les bénéficiaires font spontanément appel à l'association et ont le choix entre 6 lieux de permanences.

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Entre 700 et 800 personnes aidées par an (les 6 permanences comprises). Demandes les plus récurrentes : concernent le handicap et sont à destination de la Maison Départementale du Rhône (MDR) ou de la Caisse des Allocations Familiales (CAF)
- ERIIS remplit par ailleurs des dossiers particulièrement complexes (ex. naturalisation ou surendettement).
- Peu de retours sur les actions (seules les bénéficiaires revenant pour une autre demande donnent des nouvelles) mais une reconnaissance et un suivi des partenaires au fil des ans (implication, subventions)
- Légère évolution des bénéficiaires : augmentation du nombre des personnes qui auraient été capables de remplir leur demande seules (manque de confiance, stress de se tromper, etc.), et des personnes de nationalité française.

ORIGINALITE DU PROGRAMME

ERIS lutte contre une forme de « handicap social » parfois oublié : celui de ne pas maîtriser l'écriture, la lecture, et/ou la compréhension de formulaires administratifs. Peu d'associations agissent sur ces problématiques, les personnes en difficultés doivent généralement se tourner vers des services d'institutions françaises dépassées et ne proposant pas d'accompagnement personnalisé.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Mairie de Villeurbanne, Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS), Maison de Justice et du Droit de Villeurbanne, Maisons du Rhône (MDR), Adoma, Aralis, la Croix-Rouge, France Bénévolat, VVIS, Forum des réfugiés, association Astrée, Comités d'Intérêts Locaux (CIL)

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- ERIIS a des difficultés pour s'adapter aux évolutions administratives (relativement importantes et rapides)
- Difficultés pour trouver des bénévoles disponibles de façon pérenne
- Parfois, l'aide à la rédaction ne suffit pas, le bénéficiaire doit directement se déplacer au service concerné (mairie, CAF...)
- Difficultés pour trouver des lieux adéquats (lieux de permanences), ouverts sur la ville et stratégiquement bien situés pour l'accueil des bénéficiaires.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Les bénévoles reçoivent une formation gratuite chaque année sur une thématique concrète (sécurité sociale, handicap, naturalisation, etc.), par des assistantes sociales des MDR, des formateurs du Forum des réfugiés, ou d'autres associations
- ERIIS suit des formations dispensées gratuitement par l'association nationale Astrée.
- En cas d'incapacité, ERIIS redirige ses bénéficiaires vers d'autres structures adéquates sur Lyon ou Villeurbanne (Comité inter mouvements auprès des évacués - CIMADE -, Forum des réfugiés, médiateurs sociaux ou juridiques, etc.). De même, lorsqu'une personne ne sait pas qu'elle peut avoir accès à telle aide de l'Etat, elle sera guidée et réorientée.
- La seule aide par prise rendez-vous ne permettait pas de répondre promptement aux demandes urgentes. L'ouverture d'une sixième permanence (lieu d'accueil supplémentaire) a permis à l'association de se développer et de répondre en intégralité aux besoins de ses bénéficiaires.

Améliorations futures possibles :

N/C

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Méthodologie : travailler en équipe est primordial
- Ne pas être rebuté face aux documents institutionnels
- Être patient et pédagogue afin de comprendre les demandes de chaque bénéficiaire
- Accepter de toujours se former pour actualiser ses propres connaissances
- L'association est reconnue par les instances sociales publiques.
- Bonne implantation géographique pour être au plus près des bénéficiaires

POUR EN SAVOIR PLUS

Annexe 1 : http://www.resolis.org/upload/fiche/annexe/19_20140429_plaquette_de_presentation.pdf

Les K-fés de L'Olivier des Sages contre l'isolement des personnes âgées immigrées

Résumé : Depuis 2009, l'association L'Olivier des Sages gère deux Kfés sociaux à Villeurbanne et à Lyon. Ces lieux de socialisation favorisent l'accès aux droits et aux soins des personnes vieillissantes et notamment celles issues de l'immigration, en précarité, vulnérables, via des : permanence sociale, sorties culturelles, ateliers culinaires intergénérationnels, petits déjeuners avec des professionnels de la santé, repas à thème, cours d'informatique, de français...

AUTEUR(S)

Zorah Ferhat

Directrice

olivierdessages@gmail.com

Fiche rédigée par :
Flora Stevens

PROGRAMME

Démarrage : 2008

Lieu de réalisation : Villeurbanne et Lyon

Budget : 180000 €

Origine et spécificités du financement :
50% subventions publiques (Etat, Région Rhône-Alpes, Ville de Lyon et de Villeurbanne) + 50% de mécénat privé (fondations)

ORGANISME(S)

L'Olivier des Sages

16 Rue du Luxembourg

69100 Villeurbanne

<http://www.olivierdessages.com>

Salariés : 4

Bénévoles : 12

Adhérents : 55



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : lundi 30 mai 2016

Solution(s) : Culture, sport et loisirs, Exclusion et isolement, Santé

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Auvergne-Rhône-Alpes

Bénéficiaires : Seniors, Immigrés, Bottom Of the Pyramid (BOP)

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Protection sociale, Participation citoyenne, Droits fondamentaux

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (Villeurbanne)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Ferhat, « Les K-fés de L'Olivier des Sages contre l'isolement des personnes âgées immigrées », **Journal RESOLIS** (2016)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Frappée par l'exclusion des « Chibanis », travailleurs d'origine maghrébine venus en France dans les années 1970, Zorah Ferhat fonde en 2008 l'association L'Olivier des Sages, pour venir en aide aux migrants vieillissants en situation de précarité sociale, affective et psychologique.

2 K-fés sociaux, à Lyon et à Villeurbanne, sont ainsi créés sur le modèle d'un Café social ouvert à Paris en 2000 par l'association Ayyem Zamen.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Lutter contre l'isolement des personnes vieillissantes en proposant des lieux de socialisation
- Développer des relations et solidarités entre les générations
- Accompagner dans les démarches de la vie quotidienne (accès aux droits, accès aux soins)
- Aider au quotidien pour toute démarche relative à l'intégration en France : démarches administratives, accès aux soins, création de liens
- Favoriser la solidarité et apporter une aide alimentaire aux personnes les plus démunies par le biais de l'épicerie sociale et solidaire

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- BENEFCIAIRES : hommes et femmes issus de l'immigration âgés de plus de 55 ans

- ACTIVITES TOUS LES MATINS : permanence sociale sans rendez-vous, tenue par l'équipe de L'Olivier des Sages et des bénévoles, et une médiatrice santé (1*semaine) de l'ADES, pour informer, orienter et faciliter l'accès aux dispositifs de droit commun (santé, vieillissement...) (Ex : travail avec la CARSAT pour les dossiers, retraite, reversion, ASPA..., l'atelier santé ville de Lyon afin d'améliorer l'accès aux droits, aux soins des publics notamment ceux qui sont les plus éloignés des dispositifs de santé sur le territoire...)

- ACTIVITES DE L'APRES-MIDI :

> Hebdomadaires : distributions alimentaires et cours dispensés par des bénévoles (informatique, français...)

> Mensuelles : sorties culturelles (musées, parlement européen, Opéra de Lyon, cinéma...), ateliers culinaires intergénérationnels entre jeunes en rupture scolaire et bénéficiaires de l'association, petits déjeuners avec des professionnels de la santé (prévention cancer, diabète, alcool, logement, accès aux droits et aux soins...) et repas à thème (2,5€)

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Profil du public : hommes (3/4 des bénéficiaires), 80 % issus de l'immigration (en majorité d'origine algérienne) et 14 nationalités différentes accueillies
- 2014 : 620 personnes reçues aux permanences, 120 participants aux formations « prévention santé », 145 animations organisées et 702 personnes inscrites à la distribution alimentaire
- Lauréat des Nids d'Or 2015 de la Fondation Nestlé pour l'atelier « Rencontres intergénérationnelles »

ORIGINALITE DU PROGRAMME

Les activités de L'Olivier des Sages s'adressent à un public dont les besoins sont peu couverts par les institutions publiques et le secteur associatif sur le territoire de métropole lyonnaise. A l'heure actuelle, il existe un vide juridique en matière de protection des personnes âgées d'origine étrangère. Le statut de "travailleur étranger" n'offre pas les mêmes droits que les "cadres permanents".

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Atelier Santé Ville Lyon, centres sociaux, Instituts Thérapeutiques éducatifs et Pédagogiques (ITEP) du Prado, lycées, collèges...

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Reconnaissance laborieuse de l'association, jugée au départ trop communautaire par les institutions
- Partenariats financiers à reconduire d'une année sur l'autre
- Démarches administratives difficilement compréhensibles

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Partenariats : avec les institutionnels pour légitimer l'association - Convention avec la Carsat (caisse d'assurance retraite) pour améliorer l'accompagnement des dossiers de retraite
- Efforts pour pallier les difficultés de communication et pour s'assurer du plein exercice de leurs droits
- 2 services civiques participent activement à la mise en œuvre des activités.

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Dynamique partenariale : notamment mutualisation des sorties culturelles
- Lieux d'implantation stratégiques : des territoires où l'immigration est particulièrement importante
- Lieux ouverts à tous
- Participation des usagers : au conseil d'administration + mise en place d'un comité d'animation
- Conseil, information, écoute, convivialité et relation de confiance avec les bénéficiaires
- Outils de communication : calendrier de toutes les animations accessible sur le site internet + le journal « Gazette de l'Olivier » pour suivre les actualités de la structure

POUR EN SAVOIR PLUS

- Vidéo Lauréat des Nids d'Or : <https://www.youtube.com/watch?v=xM-tWMX6Ral&feature=youtu.be>
- Café social de l'association Ayyem Zamen : <http://www.cafesocial.org/>
- Vidéo ; FR3 présentation de l'association : <https://www.youtube.com/watch?v=FsA-kreoQU8>
- Film documentaire sur la vie de l'association L'Olivier des Sages : " Le Regard de l'Autre" : https://fr-fr.facebook.com/permalink.php?story_fbid=918458844862954&id

Annexe 1 : http://www.resolis.org/upload/fiche/annexe/293_20160530_olivier_des_sages_rapport_activity_s_2015_ods.pdf

Annexe 2 : http://www.resolis.org/upload/fiche/annexe/294_20160530_olivier_des_sages_plaquette.pdf

Annexe 3 : http://www.resolis.org/upload/fiche/annexe/295_20160530_olivier_des_sages_annexe2.pdf

Annexe 4 : http://www.resolis.org/upload/fiche/annexe/296_20160530_olivier_des_sages_annexe3.pdf

Chapitre 2 :
**L'ENJEU DE
LA PARTICIPATION
CITOYENNE**



Le travail de **Chloé Colin** oscille entre une vision intime et mémorielle du territoire. Elle dépeint l'arrivée de juifs à Villeurbanne au XXème siècle à la fois comme un souvenir historique mais aussi comme une référence à ses propres origines. Elle mêle des supports issus de différentes sources : archives publiques et personnelles, photographies actuelles, légendes et témoignages de ses proches. Cette création aux allures d'albums de famille est également un premier acte constitutif d'enracinement.

ADUCAF, Défendez vos droits auprès de la CAF et de la MSA

Résumé : Depuis 2013, l'Association de Défense des Usagers de la CAF (ADUCAF) propose un soutien juridique, bénévole et gratuit, à tout usager en conflit avec sa Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou de Mutualité Sociale Agricole (MSA) : information juridique, assistance dans les démarches...

AUTEUR(S)

Josiane GARRIGES
Secrétaire Générale
contact @aducap.org

Fiche rédigée par :
Salomé LENGLET

PROGRAMME

Démarrage : 2013

Lieu de réalisation : Lyon

Budget : N/C

Origine et spécificités du financement :
Aucune subvention mais participation des adhérents autant que possible et revenus de formations juridiques

ORGANISME(S)



ADUCAF

Le Britannia, Bâtiment B, 20,
boulevard Eugène Deruelle

69432 Lyon Cedex 03

<http://www.aducap.org/>

Salariés : 1

Bénévoles : 15

Adhérents : 500

COMITÉ DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : lundi 02 novembre 2015

Appréciation(s) du comité : *Source d'inspiration !*

Solution(s) : *Démocratie et bonne gouvernance, Exclusion et isolement*

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Rhône-Alpes

Bénéficiaires : Universel

Envergure du programme : Nationale

Domaine(s) : Protection sociale, Droits fondamentaux

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : GARRIGES, « Aducaf, Défendez vos droits auprès de la CAF et de la MSA », *Journal RESOLIS* (2015)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Créée par des bénéficiaires de minimas sociaux, l'Association de Défense des Usagers de la CAF (ADUCAF) part d'un constat simple : trop d'usagers restent seuls et sans défense face à une administration débordée, à des règles difficiles à comprendre et à la méconnaissance de leurs droits (solliciter une aide juridictionnelle par exemple). De plus, la plupart des associations, ne prend pas la défense des allocataires en cas de litige, du fait de leurs subventions publiques.

ADUCAF rassemble des allocataires, des retraités de la CAF et des juristes. Elle apporte, dans toute la France, une réponse adaptée aux allocataires en difficultés dans tous les domaines relevant de la CAF (insertion, logement, handicap, solidarité, enfance...).

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Apporter un soutien juridique à tous les allocataires en conflit avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) ou avec la Mutuelle Santé Agricole (MSA)

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Les différentes formes d'aide d'ADUCAF (uniquement sur rendez-vous) :

- * Demande d'aide par un formulaire internet et possibilité d'obtenir une information gratuite par téléphone
- * Aide à la rédaction des réclamations auprès de la CAF ou du Conseil départemental
- * Aide à la constitution de dossier d'aide juridictionnelle par le biais d'un formulaire internet (cette aide permet la prise en charge des frais de défense par l'Etat)
- * Des avocats aident à saisir la Commission de recours amiable, à agir en référé (procédure d'urgence), à saisir les tribunaux...
- * Actions de médiation : aide pour saisir le Défenseur des droits ou le Médiateur de la CAF

- Problématiques abordées : enquête administrative, demande de remboursement d'allocation (trop-perçu), allocation logement pour les étudiants, suspension des versements, absence de réponse de la part de l'administration, mesures de recouvrement forcé (du Trésor public pour récupérer des allocations)...

- Aducaf communique auprès de différentes associations (parents élèves, familiale, insertion...) afin de sensibiliser au non-recours et de faire connaître les actions d'ADUCAF.

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- 650 demandes d'aide reçues en 2014, 200 ont été résolues amiablement. 350 dossiers sont allés jusqu'au contentieux.
- Forte augmentation des dossiers constitués en 2015 (600 demandes reçues dès le 1^{er} semestre)
- Les demandes les plus fréquentes concernent les notifications d'indus et les recours à mettre en place.

ORIGINALITÉ DU PROGRAMME

Beaucoup d'associations favorisent l'accès aux droits pour des personnes en situation de rupture (sans papiers, grande exclusion...). ADUCAF vise l'accès aux droits pour les personnes en situation de contentieux avec la CAF ou la MSA

PARTENARIAT(S) DÉVELOPPÉ(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- Des associations œuvrant majoritairement dans l'insertion professionnelle, l'accès au logement, le secteur social
- Les CCAS (Lyon et Villeurbanne, et de nombreuses autres communes françaises)
- Les bailleurs sociaux

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

Manque des moyens humains pour répondre aux questions et litiges de plus en plus nombreux.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

Optimiser les moyens et rechercher les moyens matériels supplémentaires.

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Positionnement : pas vocation à remplacer les services sociaux ni à remettre en cause le travail des agents de la CAF mais à veiller au bien-fondé de leurs décisions
- Les bénévoles sont des juristes spécialisés en droit de la protection sociale ou des allocataires ayant expérimenté des difficultés avec l'administration.
- Intervention aux côtés de plusieurs associations et fédérations de parents d'élèves, en métropole et outremer
- ADUCAF agit le plus souvent à titre gratuit.
- Intervention sur toutes les aides sociales

Idée de sujet(s) de recherche fondamentale ou appliquée, utile(s) pour le présent programme :

Organisation et fonctionnement du service des prestations sociales en relation avec les allocataires d'un point de vue sociologique.

POUR EN SAVOIR PLUS

Type de question posée : La CAF refuse de verser vos allocations ? La CAF remet en cause les éléments que vous avez déclarés ? La CAF procède au contrôle de votre dossier ? Un contrôleur mène une enquête à votre égard ? La CAF vous demande de rembourser ce que vous avez perçu ? La CAF suspend vos droits ? La CAF vous radie ? La CAF vous accuse de fraude ? La CAF engage des poursuites pénales à votre encontre ?

Annexe 1 : http://www.resolis.org/upload/fiche/annexe/267_20151102_communiquepresse_aducap.pdf

Le PIMMS de Villeurbanne : un acteur de proximité pour accéder aux services publics

Résumé : L'association Point Information Médiation Multi Services (PIMMS) est un lieu d'accueil ouvert à tous pour écouter, informer, orienter, sensibiliser et établir une médiation. Depuis 2001, une équipe de professionnels aide à la résolution des conflits liés à la vie quotidienne et appuie les démarches administratives des villeurbannais.

AUTEUR(S)

Hayet MEROUANI

villeurbanne@pimms.org

hayet.merouani @pimms.org

PROGRAMME

Démarrage : 2001

Lieu de réalisation : Villeurbanne

Budget : N/C

Origine et spécificités du financement :
financements majoritairement privé

ORGANISME(S)

PIMMS (Point Information
Médiation Multi Services)

37 A, rue du 8 mai 1945

69100 Villeurbanne

[http://www.pimms.org/popupAgence.jsp?
currentPubId=445](http://www.pimms.org/popupAgence.jsp?currentPubId=445)

Salariés : 5

Bénévoles : 0



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : lundi 20 juin 2016

Appréciation(s) du comité : *Résultats et impacts imprécis*

Solution(s) : *Emploi, Exclusion et isolement*

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Auvergne-Rhône-Alpes

Bénéficiaires : Universel, Bottom Of the Pyramid (BOP)

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Protection sociale, Énergie, Biens essentiels

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (Villeurbanne)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : MEROUANI, « Le PIMMS de Villeurbanne : un acteur de proximité pour accéder aux services publics », ***Journal RESOLIS*** (2016)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Le Point d'Information Médiation Multiservices (PIMMS) est une association créée en 1995 à Lyon, par 7 entreprises fondatrices (EDF, ENEDIS, GDF Suez-ENGIE, KEOLIS, Eau du Grand Lyon, SNCF et La Poste) et grâce au soutien des collectivités publiques. Le site de Villeurbanne a été ouvert en 2001.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Faciliter l'accès des populations aux services publics et aux droits sociaux
- Accompagner ses salariés vers un emploi durable et qualifié

ACTIONS MISES EN OEUVRE

1) ACCUEIL PHYSIQUE

- Sans RDV le lundi de 9h à 12h et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
- Aide administrative : rédaction de courriers, formulaires administratifs, attestations, prise en charge de soins médicaux, accidents de travail, impôts et constitution de dossier de naturalisation
- Emploi & formation : prestations chômage, aide à la rédaction de CV et lettre de motivation
- Relation avec partenaires : prise en charge des habitants sur les dossiers relatifs à l'énergie, l'eau, le transport, l'électricité, le logement et la banque postale (modalités de facturation, utilisation d'un mandat postal, gestion du budget familial, maîtrise des consommations...)
- Espace numérique : possibilité d'imprimer ou photocopier des documents, accéder aux boîtes mails, émettre ou recevoir des fax et effectuer des recherches Internet
- Atelier maîtrise d'énergie

2) LES AGENTS MEDIATEURS

- Recrutés en emplois-aidés
- Parcours de formation au métier de la médiation sociale et de l'accueil des publics fragiles
- Accompagnement dans leur projet professionnel
- Missions : accueil, médiation et gestion administrative

- Participation aux différentes manifestations du quartier dont le vivre ensemble et la rencontre habitants/entreprises organisée par le Collectif Insertion dont le PIMMS fait partie.

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Acquisition de compétences par les agents : savoir être en milieu professionnel, connaissance des entreprises partenaires, gestion de conflits...
 - Augmentation des usagers qui viennent pour un accompagnement des démarches sur internet, car les services (type caf, cpam, préfectures, pôle emploi) sont de plus en plus dématérialisés.
-

ORIGINALITE DU PROGRAMME

Chaque PIMMS réunit des opérateurs de services publics (ville, collectivités locales et l'Etat) et des entreprises : ce partenariat de nature publique/privée est innovant.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

EDF, ERDF, ENGIE, KEOLIS, Eau du Grand Lyon, SNCF, groupe La Poste, Etat, Métropole lyonnaise, ville de Lyon, ville de Vaulx-en-Velin, ville de Villeurbanne, ville de Rillieux-la-Pape, ville de Bron, Alliade Habitat et SNCF Réseau, bailleurs sociaux et Préfecture

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

N/C

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Partage des locaux avec la Maison des services publics
- Mise en place un pré accueil : le PIMMS de Villeurbanne a la spécificité d'avoir plusieurs structures et une entrée commune

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Proximité
- Accueil généraliste, polyvalent et ouverts à tous : activité multiservices, information de premier niveau et mise en rapport avec le bon interlocuteur (assistantes sociales, conseillers emplois...)
- Service personnalisé : s'adapter à la zone d'implantation, à la situation de chaque usager et aux évolutions des usages des services publics
- Même si le public peut être orienté par les services sociaux ou des entreprises, le recours au PIMMS est une démarche libre et volontaire.
- Professionnalisme : Les PIMMS possèdent leur propre organisme de formation (l'Institut de formation de l'Union Nationale des PIMMS), qui s'adresse à l'ensemble des acteurs de la médiation sociale et à toutes les personnes en charge de l'accueil du public.
- Communication : notoriété des PIMMS et "fête des PIMMS" (animations festives)

POUR EN SAVOIR PLUS

Site internet de l'Institut de formation de l'Union Nationale des PIMMS :
<http://seformeralamediation.org>

Résol'handicap à Villeurbanne : un réseau de solidarités de proximité pour lutter contre l'isolement des personnes en situation de handicap

Résumé : Résol'handicap est un réseau de solidarité en pleine expansion dans la région lyonnaise, mis en place par l'APF 69 (Association des Paralysés de France), au sein duquel des bénévoles valides accompagnent des personnes en situation de handicap pour s'insérer dans leur quartier et concrétiser leur projet de vie.

AUTEUR(S)

Vincent Plazy

Coordinateur pôle solidarité
de la délégation du Rhône
de l'AP

vincent.plazy @apfrhone.fr

PROGRAMME

Démarrage : Janvier 2011

Lieu de réalisation : Agglomération
lyonnaise

Budget : 18000 €

Origine et spécificités du financement :
dons privés

ORGANISME(S)

Délégation du Rhône de
l'Association des Paralysés de
France (APF)

73 rue Francis de Pressensé

69100 Villeurbanne

<http://www.apfrhone.fr/>

Salariés : 10

Bénévoles : 130

Adhérents : 600



COMITÉ DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : vendredi 09 mai 2014

Appréciation(s) du comité : *Source d'inspiration !*

Solution(s) : *Coordination des actions, Développement territorial, Exclusion et isolement*

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Rhône-Alpes

Bénéficiaires : Personnes en situation de handicap

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Santé, Participation citoyenne, Droits fondamentaux

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Plazy, « Résol'handicap à Villeurbanne : un réseau de solidarités de proximité pour lutter contre l'isolement des personnes en situation de handicap », ***Journal RESOLIS*** (2014)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Le parcours des membres de l'Association des Paralysés de France (APF) démontre que le fort isolement social des personnes en situation de handicap entrave la réalisation de leur projet de vie. Ces personnes n'ont pas forcément les moyens et leurs contacts sociaux se résument bien souvent aux professionnels médico-sociaux. La délégation de l'APF du Rhône (69) a donc constitué en 2011 un groupe de réflexion, qui est à l'origine de la création d'un réseau de solidarités de proximité encourageant l'inclusion de la personne handicapée dans son quartier : Résol'handicap. Lancé à titre expérimental dans le troisième arrondissement de Lyon et à Villeurbanne, ce réseau s'est depuis développé à Lyon et diverses communes de l'agglomération lyonnaise.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Organiser une solidarité de proximité gratuite, volontaire et en adéquation avec le projet de vie de la personne (découvrir son environnement proche, s'impliquer dans la vie de son quartier...)
- Assurer une présence à chaque personne soutenue pour qu'elle puisse traverser les épreuves de la vie et concrétiser ses projets

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- La personne soutenue participe pendant six mois à des activités lui permettant de construire des liens réels avec des personnes vivant dans une proximité géographique.
- Les actions d'entraide sont très diverses et dépendent des souhaits et du projet de vie de la personne soutenue : utiliser les transports en commun, établir des premiers contacts avec les réseaux de voisinages, participer à un cours d'aquagym, ou encore faciliter l'implication dans la vie associative (cf. annexe).

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- A la mise en place de Résol'handicap, 4 personnes étaient accompagnées. Fin 2011, elles étaient 8 et en 2012 une douzaine dont la moitié était des personnes dont l'accompagnement avait été reconduit. Fin 2014, le réseau comptait 29 personnes en situation de handicap et 22 bénévoles actifs.

- Les "petites réussites" de Résol'handicap, comme l'utilisation de transports en commun, devenir membre actif d'une association ou du Conseil d'Administration d'un centre social, sont de grandes victoires pour les personnes soutenues. Ces dernières acquièrent un pouvoir d'agir, la confiance en leurs propres capacités d'initiatives et une reconnaissance sociale. Ce sont autant de ressources nécessaires à la réalisation de leurs choix de vie et à l'adaptation à de nouvelles réalités, sans dépendre d'une prise en charge.

ORIGINALITÉ DU PROGRAMME

Un réseau articulé autour des aspects suivants :

- Au niveau personnel : le soutien individuel dans les démarches, afin que chaque personne devienne vraiment habitant de son quartier, par la concrétisation de projets identifiés au début du parcours du bénéficiaire
- Au niveau interpersonnel : la relation de soutien, associant deux bénévoles à un bénéficiaire, se caractérisant par un « agir avec » qui vise à (re)donner à la personne soutenue un pouvoir d'agir dans son propre lieu de vie
- Au niveau territorial : des acteurs de la ville s'engagent petit à petit aux côtés de la délégation pour favoriser une réelle participation des personnes handicapées à la vie locale, en fonction de leurs propres projets. Cette mobilisation a d'ailleurs fait l'objet d'une cartographie qui recense tous les partenaires de Résol'Handicap dans divers domaines.

PARTENARIAT(S) DÉVELOPPÉ(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

L'association a mis en place une carte recensant les acteurs associés au réseau en août 2014. Elle a permis d'identifier 5 sous-ensembles de partenaires qui se sont engagés dans le réseau :

- LA VIE DE QUARTIER : 31 structures parmi lesquelles 13 centres sociaux et affiliés, 6 centres ressources pour les associations, 4 conseils de quartier et 8 autres associations de quartier
- LES SOLIDARITES PUBLIQUES ET ASSOCIATIVES : On recense des structures rattachées au Conseil général du Rhône, aux Villes de Lyon, de Villeurbanne, de Vénissieux, de Saint Priest, de Saint Genis Laval. Sont également mobilisées des grandes associations de la solidarité, des associations plus locales s'adressant à des publics divers et également 1 organisme HLM.
- LA RECHERCHE ET LA FORMATION : Il intègre 14 structures chargées de promouvoir l'innovation sociale pour lutter contre l'exclusion des plus précaires.
- ARTS, CULTURE ET SPORTS : Les partenaires ont été associés principalement à l'organisation des rencontres collectives du réseau. Chacune de ses rencontres est l'occasion de découvrir un lieu inattendu d'expression ouvert à la diversité des habitants.
- ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP : Ce sous-ensemble est constitué de nos partenaires engagés avec nous auprès de nos adhérents. 12 structures sont mobilisées, tout particulièrement le SESVAD et Handas Villeurbanne.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

Les moyens humains sont un problème central : pour la coordination du réseau, l'association ne peut financer qu'un mi-temps, quant aux soutiens eux-mêmes, le recrutement et la fidélisation des bénévoles sont difficiles (du fait de l'exigence de leur mission, de la disponibilité requise et surtout des déplacements personnels). Ce manque de moyens humains limite fortement le nombre de bénéficiaires, l'offre des activités et la coopération avec des acteurs de la cité.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

Pour encourager ce type de bénévolat, Résol'handicap s'est mis en relation avec France Bénévolat qui lui a communiqué son "évaluation des compétences et des savoir-faire acquis pendant l'expérience bénévole" (Passeport Bénévolat), afin d'évaluer et de valoriser l'engagement du bénévole.

Améliorations futures possibles :

- Plus de moyens déployés pour mieux identifier les transformations sociales (personnelle et collective), obtenues par le tandem "personne soutenue - personnes en soutien"
- La formation des bénévoles pourrait être consolidée autour de la production de savoirs d'action à mutualiser entre les différents membres du réseau.
- APF 69 est parfois sollicitée par des municipalités partenaires afin de soutenir des personnes ayant un handicap autre que moteur. Mais ne pouvant répondre à cette demande, nous devrions nous allier avec d'autres associations agissant dans ce secteur.

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- L'intégration des personnes en situation de handicap ne peut se faire sans un travail direct avec des personnes valides.
- La philosophie de ce programme est une démarche d'entraide et d'apports réciproques.

Résol'handicap a développé des outils pour apprécier l'inclusion de la personne soutenue dans son environnement social :

- un tableau de suivi du parcours, rempli lors de chaque démarche entreprise
- une carte réseau et une "fleur relationnelle" : à partir des informations contenues dans le tableau de suivi, la personne soutenue crée sa carte des lieux fréquentés et des personnes "sur qui compter" identifiés durant son parcours, avec un code couleur pour représenter la force des liens qui ont été construits lors de la concrétisation des projets énoncés au début du parcours.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

« Connaitre avec pour agir ensemble », Dossier ressources 2005, Vincent Plazy, Mireille Flageul, Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion Rhône-Alpes, 14 rue Passet, 69007 Lyon, www.mrie.org
« Agir avec les plus défavorisés », Dossier ressources 1996, sous la direction de Vincent Plazy, Mission Régionale d'Information sur l'Exclusion Rhône-Alpes, 14 rue Passet, 69007 Lyon, www.mrie.org

POUR EN SAVOIR PLUS

LA COORDINATION DE Résol'handicap

Un salarié de la délégation du Rhône de l'APF coordonne ce projet, avec une double mission :

- veiller à l'intégration des adhérents, les personnes soutenues et des bénévoles, dans le réseau
- sensibiliser les structures existantes sur les quartiers (centres sociaux, maison des jeunes et de la culture, clubs de sports, médiathèques, services publics) à la situation des personnes handicapées qui y résident.

SUIVI DE L'ACCOMPAGNEMENT

A l'issue de cet accompagnement de six mois, les deux bénévoles, la personne soutenue et le coordinateur du pôle solidarité de la délégation se réunissent pour faire un point en s'appuyant sur le tableau de suivi, la carte réseau et la "fleur relationnelle". La plupart des accompagnements sont reconduits pour une période de six mois. En cas de difficultés, une réunion peut être organisée à tout moment de l'accompagnement, entre le coordinateur et les bénévoles, entre le coordinateur et la personne soutenue ou tous ensemble.

LE PROFIL DES BENEVOLES

Les bénévoles, le plus souvent des étudiants préparant des concours du secteur médico-social, suivent une formation informelle d'un mois en se rendant régulièrement à la délégation et peuvent recevoir une formation individuelle pour tout geste technique utile pour l'accompagnement de la personne, tel que les transferts.

IMPACTS INDIRECTS DE Résol'handicap

L'inclusion des personnes soutenues dans la vie de leur quartier a également un impact sur la vie collective. Les barrières auxquelles sont quotidiennement confrontées les personnes handicapées deviennent visibles. Cette prise de conscience et l'identification de ces barrières ont déjà entraîné des actions pour remédier à ces situations, par exemple améliorer l'accessibilité d'un lieu. Résol'handicap a participé au Congrès national des centres sociaux, à Lyon en juin 2013, pour garantir un accueil de qualité dans les centres sociaux aux personnes handicapées. Il a aussi été consulté par Solidarités Nouvelles face au Chômage, une association proposant un soutien humain personnalisé et des formations aux chercheurs d'emploi.

PRECISIONS SUR CETTE SOLIDARITE DE PROXIMITE

Cette solidarité de proximité se fonde sur la vulnérabilité inhérente à tout homme. Nous nous démarquons d'un soutien visant exclusivement un surcroît d'efficacité dans les démarches entreprises. Notre priorité est de privilégier toutes les relations qui peuvent permettre à la personne d'être pleinement maître de son parcours de vie : être acteur et auteur de sa vie.

REPORTAGE

Visionner un reportage de 15 minutes sur l'action Résol'handicap réalisée par la télévision TLM :
<http://www.apfrhone.fr/resolhandicap-dans-handi-le-mag/>

Annexe 1 : http://www.resolis.org/upload/fiche/annexe/20_20140429_annexe_apf.pdf



L'artiste **Amandine Bailly** s'est intéressée au caractère d'errance que peut représenter le territoire. Elle a essayé de saisir, de façon très personnelle, les signes, les sensations et les figures qui s'échappent de l'espace. Son jeu de lumières artificielles souligne le caractère incertain presque instable et en perpétuel devenir du territoire.

Le Pass'sport Santé: la promotion de la pratique du sport contre l'obésité infantile

Résumé : Le programme "Pass'sport santé", porté par les Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (ETAPS), revalorise l'activité physique et les habitudes alimentaires saines auprès des jeunes en surpoids. Les comportements changent grâce une intervention combinée auprès des enfants et des parents, qui leur redonnent confiance.

AUTEUR(S)

Sophie Pamies
Directrice de la santé
publique
sophie.pamies
@mairie-villeurbanne.fr

PROGRAMME

Démarrage : 2010
Lieu de réalisation : Villeurbanne
Budget : 33350 €
Origine et spécificités du financement :
dont 23.500 € pour la valorisation du
personnel municipal

ORGANISME(S)

Mairie de Villeurbanne (Direction
de la santé publique)
BP 65051
69601 Villeurbanne cedex
<http://www.mairie-villeurbanne.fr>
Salariés : 34
Bénévoles : 0



COMITÉ DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : mardi 08 juillet 2014

Appréciation(s) du comité : *Source d'inspiration !*

Solution(s) : *Agriculture et alimentation, Education, Santé*

Opérateur(s) : *Établissement Public*

Pays : *France, Rhône-Alpes*

Bénéficiaires : *Enfants de moins de 5 ans, Elèves, étudiants, Adolescents*

Envergure du programme : *Locale*

Domaine(s) : *Santé, Alimentation*

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Pamies, « Le Pass'sport Santé: la promotion de la pratique du sport contre l'obésité infantile », **Journal RESOLIS** (2014)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

En 2008, la Direction de la santé publique et la Direction du sport de Villeurbanne ont engagé une réflexion commune sur le sport et la santé. Un diagnostic partagé fait émerger une double problématique sur un quartier en politique de la ville (Cyprien les Brosses) : prévalence forte de l'excès de poids dans les groupes scolaires et faible fréquentation des équipements sportifs du quartier. Dès la rentrée scolaire 2009 / 10, une action conjointe spécifique auprès des enfants de 8 à 12 ans en surpoids ou obèses, scolarisés en CE2 est engagée: le premier groupe "Pass'sport santé".

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Redonner le goût de l'activité physique aux enfants
- Modifier les comportements alimentaires de l'enfant et de sa famille : renforcer les compétences éducatives parentales pour l'alimentation de leur enfant et pour privilégier une activité physique régulière
- Faciliter les prises en charge médicales
- Articuler une action locale à un réseau de soins

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Inclusion des enfants dans le programme par le biais du service municipal de santé scolaire (repérage des enfants, présentation de l'action, recherche d'adhésion, suivi des enfants et bilan médical)
- Mise en place d'une séance hebdomadaire d'activité physique, adaptée et spécifique. Cette heure d'activité physique est suivie d'un temps d'échanges autour d'un goûter, au cours duquel les enfants sont sensibilisés à l'équilibre nutritionnel
- Mobilisation des familles au moment de l'entrée dans le programme (gratuité, signature d'une charte, engagement), en fin d'année pour le bilan avec le médecin. 5 fois dans l'année, les familles sont conviées à rejoindre leurs enfants. Elles bénéficient d'un temps propre afin de réévaluer leurs habitudes alimentaires.

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

En 2012/13 : 36 enfants inclus dans le programme, dont la capacité théorique est au maximum de 45 places

- 73 % des enfants ont participé à plus de 75 % des séances (20 % en 2011/2012)

le niveau de participation est :

- i. 2 temps d'échanges - 18 familles
- ii. 1 temps d'échanges - 7 familles
- iii. 0 temps d'échanges - 4 familles

- Impact sur les comportements des familles :

20 parents (sur 26) déclarent un changement de comportement de leur enfant dans l'alimentation ou l'activité physique :

- > Plus d'attention portée à l'équilibre alimentaire (8)
 - > Moins produits sucrés (5), Moins grignotages (4), Plus faibles quantités (3)
 - > Petits déjeuners et goûters plus équilibrés (5)
 - > Pratique d'activité physique (2)
- 17 parents (sur 26) déclarent un changement dans leurs habitudes :
- > sur les achats (4)
 - > dans la façon de cuisiner (3)
 - > Plus fruits (3), Moins boissons sucrées (4)
 - > Incitation à bouger (2)

- Impact sur les courbes de corpulence : 65 % d'impact positif sur les courbes de corpulence (50 % en 2011/2012)

- Chaque année après le programme, quelques enfants s'inscrivent dans des clubs de sport.

ORIGINALITÉ DU PROGRAMME

L'innovation réside dans le ciblage d'enfants déjà obèses avec proposition d'une action dans un dispositif de droit commun. Cette action propose un espace dédié aux enfants obèses, qui leur permet de reprendre confiance en eux. Elle s'appuie sur une intervention combinée entre les parents et les enfants et renforce ainsi les possibilités de changement de comportement.

PARTENARIAT(S) DÉVELOPPÉ(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Asvel omnisports (section athlétisme), ABC Diététique, « Enfant-Parent : le Duo qui bouge », Centre de référence de l'obésité CHU Lyon sud, Réseau de Prévention et de Prise en charge de l'Obésité Pédiatrique (REPOP)

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- L'entrée tardive dans le programme (fin CE2) représente le temps écoulé nécessaire à une prise de conscience des familles et de l'enfant sur l'obésité de l'enfant et des risques pour sa santé et son insertion dans une vie sociale.
- L'offre Pass'sport santé reste limitée par rapport aux besoins : 40 enfants dans l'action. Chaque création de groupe implique de trouver un équipement sportif disponible et un éducateur sportif formé.
- La crainte d'une stigmatisation des enfants en excès de poids, très présente au début de l'action, est maintenant dissipée.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

Le partenariat avec le corps médical a été présenté dans la lettre locale destinée aux professionnels de santé « santé Villeurbanne » avec comme objectif de rendre les professionnels de santé prescripteur pour l'entrée dans le programme.

Améliorations futures possibles :

- Pass'sport santé doit trouver sa place dans une offre renouvelée en périscolaire, lors de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, et s'appuyer sur les dynamiques sport/santé des clubs sportifs.
- Il devra évoluer en fonction des évaluations en cours pour un meilleur étayage des familles (implication de d'autres acteurs comme les centres sociaux, articulations avec les soignants...).

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

Accompagnement psychologique :

- Renforcement de la confiance en soi et de l'image de soi des enfants
- Les parents peuvent exprimer leur souffrance d'avoir des enfants obèses et trouver les ressources pour changer leurs comportements
- L'implication des familles est un enjeu central pour la réussite de cette action
- Le parti pris de confier à l'éducateur sportif un rôle d'éducateur en santé s'avère positif : les messages sont acceptés car intégrés dans la dynamique d'animation. Il est donc important pour généraliser ce type d'action, de pouvoir s'appuyer sur des éducateurs formés autant aux méthodes d'éducation à la santé qu'aux savoirs de base en nutrition.

POUR EN SAVOIR PLUS

Cette action est la traduction locale d'une volonté nationale de donner un rôle plus important aux Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (ETAPS) dans le relais de message autour de la nutrition. Elle démontre leur pertinence liée à leur statut, au modèle qu'ils offrent, et l'impact des messages de santé délivrés au cours de l'activité physique (et non pas devant l'écran de télévision !). Elle permet également d'insister sur la nécessité de former les éducateurs et de les suivre régulièrement afin de renforcer leurs connaissances et de leur permettre d'être force de proposition sur les messages et la façon de les faire passer. Certains ont mis en place des outils « comportementalistes » de motivation collective très intéressants.

L'action "Rebond" de la Mission Locale de Villeurbanne pour lutter contre les discriminations

Résumé : La Mission Locale de Villeurbanne a mis en place l'Action "Rebond" en 2008 afin de lutter contre les discriminations. Organisée sur 5 demi-journées, cette action fait intervenir des sociologues, des associations et d'autres spécialistes pour informer et expliquer les recours en cas de discrimination.

AUTEUR(S)

Cynthia Orenes
chargée de projet
c.orennes @mlve.org
Dominique Revel

PROGRAMME

Démarrage : 2008
Lieu de réalisation : Villeurbanne
Budget : N/C

ORGANISME(S)

Mission Locale de Villeurbanne
50 rue Racine
69100 Villeurbanne
<http://www.missions-locales.org/>
Salariés : N/C
Bénévoles : N/C



COMITÉ DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : mercredi 03 décembre 2014

Appréciation(s) du comité : *Source d'inspiration !, Description du programme incomplète*

Solution(s) : *Démocratie et bonne gouvernance, Education*

Opérateur(s) : *Association, ONG*

Pays : *France, Rhône-Alpes*

Bénéficiaires : *Elèves, étudiants, Adolescents*

Envergure du programme : *Locale*

Domaine(s) : *Droits fondamentaux*

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Orenes, « L'action "Rebond" de la Mission Locale de Villeurbanne pour lutter contre les discriminations », **Journal RESOLIS** (2014)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Cette action s'est mise en place en 2008 dans le cadre du programme ACCEDE (Financement européen Equal) porté par la Mairie de Villeurbanne. Dans le cadre de ce programme, la Mission Locale a conçu une action "Rebond" : Rebondir face aux discriminations. Cette action a pris différentes formes dont la première a fait l'objet d'un film "Les discriminations: faire face !". Aujourd'hui, cette action se réalise sur une matinée de 8h30 à 14h00. Le film est utilisé comme outil pédagogique et s'inscrit dans une politique territoriale forte de lutte contre les discriminations.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Libérer la parole autour de la discrimination et de lever le tabou
- Sortir du fatalisme généralement répandu quand ce sujet est abordé
- Informer sur la construction historique et sociologique des droits et la lutte contre les discriminations
- Transmettre une information de premier niveau concernant le droit
- Présenter les lieux d'information et d'écoute si le/la jeune se pense victime de discrimination

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- 1ère ETAPE : L'action Rebond se déroule sur 5 demi-journées :

- 1) Intervention de l'Association ARCAD qui anime avec leur jeux TRIBALIA
 - 2) Libérer la parole; échange autour de "la discrimination, parlons en !" Élaboration de liste de questions pour les deux intervenants prévus, un sociologue et un avocat
 - 3) Intervention du sociologue en réponse aux questions posées par le groupe
 - 4) Intervention de l'avocat en réponse aux questions posées par le groupe
 - 5) Comment ces connaissances nouvelles peuvent me permettre de rebondir face à une discrimination. Mise en place de mes modes d'actions.
- 2ème ETAPE : Élaboration du film "Les discriminations: Faire Face" à partir des ateliers Rebond
- 3ème ETAPE : Un atelier d'information d'une demi-journée autour des discriminations. Nous abordons l'histoire de la lutte contre les discriminations, le droit et les lieux ressources disponibles sur le territoire.

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

Chaque année, cette action concerne entre 20 et 40 jeunes et permet de :

- mieux identifier les différents critères discriminatoires définis par la loi de 2001 et comprendre que la discrimination peut toucher chacun d'entre nous
- reprendre confiance dans leur capacité à agir, à "demander des comptes", en pouvant se saisir des instances juridiques compétentes
- pouvoir échanger en groupe avec d'autres jeunes confrontés à des pratiques discriminatoires leur a permis de déculpabiliser par rapport à leur vécu, de sortir du statut de victime, statut générateur de souffrance et/ou d'agressivité, et de prendre conscience que les pratiques discriminatoires - interdites et sanctionnées par la loi – doivent être dénoncées et non plus subies avec fatalité.
- porter les questions d'égalité de traitement au-delà du groupe

ORIGINALITÉ DU PROGRAMME

Olivier Noël, sociologue spécialiste de la question (ISCRA) a jugé cette action innovante car peu de groupes de parole de jeunes avec un apport de connaissances pratiques et théoriques existent actuellement en France.

PARTENARIAT(S) DÉVELOPPÉ(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Association ARCAD (Agir en région pour construire un avenir sans discrimination)

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

La principale difficulté est la mobilisation des publics.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

Nous sollicitons les jeunes appartenant déjà à un groupe.

Améliorations futures possibles :

Continuer à informer et mobiliser les équipes et les partenaires

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Forte mobilisation et implication des accompagnants et équipe dirigeante de l'association dans la lutte contre les discriminations
- Aborder la discrimination sous tous ces aspects et ne pas focaliser sur un type de discrimination

Retrouver sa participation citoyenne à "Ensemble au 44"

Résumé : En proposant à ses adhérents des activités originales intergénérationnelles et interculturelles, l'association "Ensemble au 44" encourage la participation citoyenne de villeurbannais isolés.

AUTEUR(S)	PROGRAMME	ORGANISME(S)
Jean-Claude Lesventes	Démarrage : 2011	Ensemble au 44
Secrétaire	Lieu de réalisation : Villeurbanne	44, Rue Michel Servet
jclesventes @dbmail.com	Budget : 176065 €	69100 Villeurbanne
Michel Lazartigues	Origine et spécificités du financement : Ville de Villeurbanne et contributions volontaires	http://www.suv.fr/ensemble-au-44.html
		Salariés : 1
		Bénévoles : 35
		Adhérents : 228



COMITE DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : mercredi 03 décembre 2014

Solution(s) : Culture, sport et loisirs, Exclusion et isolement

Opérateur(s) : Association, ONG

Pays : France, Auvergne-Rhône-Alpes

Bénéficiaires : Universel

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Participation citoyenne, Culture

Fiche collectée dans le cadre du programme RESOLIS « Pauvreté France » (Villeurbanne)

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Lesventes, « Retrouver sa participation citoyenne à "Ensemble au 44" », ***Journal RESOLIS*** (2014)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Confrontée aux problématiques d'isolement de certains locataires, la Société Villeurbannaise d'Urbanisme (SVU) s'est saisie de l'opportunité de disposer d'un local de 120 m² pour construire, avec ses locataires, une offre innovante d'animation sociale pour rompre leur isolement. Un groupe opérationnel (GOA) composé d'habitants et de professionnels ressources a été mis en place. Il a défini un projet d'animation et son volet technique (c'est-à-dire l'aménagement du local). Il a aidé à la création d'une association d'habitants, Ensemble au 44, qui est gestionnaire de ce lieu d'accueil.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Favoriser les conditions d'exercice de la citoyenneté des personnes isolées, en l'espèce jouer un rôle social dans la construction et la participation à des activités in-situ et d'autres quartiers dans la ville

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Organisation d'activités inter-âges, réalisées par les bénévoles, destinées aux résidents de la SVU et ouvertes aux habitants villeurbannais : anglais, aquagym, bien-être, cerveau tonique (stimulation cérébrale), chanson et musique, théâtre, stretching, informatique, scrabble, cinéma, fleurs, haïkus...
- Développement de réseaux de partenaires par un travail d'information et d'orientation, voire d'accompagnement des personnes vers ces interlocuteurs mieux adaptés ou tout simplement déjà existants
- Les activités proposées sont conditionnées au statut d'adhérent. Tous les bénévoles doivent également être adhérents.

RESULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Rencontres, échange de savoirs, partage d'activités
- Accès à l'information et l'orientation
- Accueil d'adhérents très fragilisés au plan physique et psychique : après participation aux activités, on peut observer un mieux être chez les personnes. Les adhérents fermés dans leur mutisme sont plus enclins à la communication, ceux sujets à des états dépressifs sont plus enjoués. De nombreux adhérents, qui venaient à contrecœur au départ, sont désormais assidus et motivés dans les activités.

ORIGINALITE DU PROGRAMME

Cette initiative est novatrice de par sa genèse et son fonctionnement. Ensemble au 44 répond au plus près aux attentes des habitants, telles qu'ils les expriment.

PARTENARIAT(S) DEVELOPPE(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Office Villeurbannais des Personnes Agées et des Retraités (OVPAR), SVU, Mairie de Villeurbanne, Petits frères des pauvres

RETOUR D'EXPERIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en œuvre du programme :

La plus importante difficulté est d'accroître le nombre de bénévoles. Le public accueilli, de par son âge, sa nature et sa culture est peu enclin à s'investir dans la moindre responsabilité, faute d'expérience, de confiance en soi ou tout simplement parce qu'il n'a jamais eu la parole. Il s'en remet aux bénévoles en place, attendant tout d'eux et n'imaginant pas un instant pouvoir les rejoindre.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

L'atelier « communication et développement » (en partenariat avec l'Institut BIOFORCE), a pour mission de relever ce défi : développer le nombre d'adhérents, de partenaires et de bénévoles avec les mêmes exigences. Il fonctionne surtout par le réseau associatif, et le bouche à oreille, plus que par l'internet.

Améliorations futures possibles :

- Développer une activité de soutien scolaire destiné aux parents, afin que ceux-ci puissent aider leurs propres enfants
- Développer un atelier contre l'illettrisme, à destination des adultes

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Ensemble au 44 repose largement sur la participation et la qualité des apports des bénévoles qui sont tous sous contrat de bénévolat et reçoivent une formation.
- La présence des locaux au sein du centre-ville de Villeurbanne (80% de logements sociaux, 20% de personnes vieillissantes)
- Il est indispensable de déceler/diagnostiquer les problématiques d'un territoire ou d'une population afin de répondre à un réel besoin. L'association a ainsi répondu à un à une demande de la SVU et de la mairie de Villeurbanne.
- Les activités proposées par Ensemble au 44 s'inscrivent dans une dynamique intergénérationnelle et interculturelle.
- Elles respectent rigoureusement un principe de subsidiarité, c'est-à-dire qu'Ensemble au 44 ne fait pas ce qui se fait ailleurs à Villeurbanne.
- Identifier le meilleur emplacement pour la structure
- Coordonner les actions à mettre en place avec les savoirs et savoir-faire des bénévoles

POUR EN SAVOIR PLUS

Détails du budget 2011-2012 : 105.065 €* + 45.000 € (bénévolat valorisé) + 26.000 € (poste de coordinatrice à mi-temps financé par la Ville)

* 69.065 € (contributions volontaires) + 17.640 € (bailleur) + 2.500 € (compétences des petits frères des Pauvres) + 3.500 € (Amis d'Ensemble au 44) + 425 € (Ville de Villeurbanne)

Chapitre 3 :
**LA CULTURE,
UN OUTIL
D'INSERTION ?**



Le photographe **Loïc Xavier** est parti à la recherche des traces des usines villeurbanaises. Après avoir étudié les archives de la ville (au Rize), il a localisé d'anciens clichés sur un plan puis les a photographiés dans l'environnement actuel. Par le jeu de sur et sous-expositions et par la nouvelle contextualisation des archives, le territoire est ainsi présenté comme un lieu d'histoire et de transformations.

L'Orchestre à l'école par l'Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne

Résumé : L'Ecole Nationale de Musique (ENM) de Villeurbanne, avec son projet « L'Orchestre à l'école », démocratise la pratique de la musique en offrant la possibilité à tous les élèves de pratiquer un instrument.

AUTEUR(S)

Sylvie Cointet

Coordination actions et
parcours de sensibilisation

eveil @enm-villeurbanne.fr

PROGRAMME

Démarrage : Septembre 2014

Lieu de réalisation : Ecole Nationale de
Musique et quatre écoles de la ville

Budget : 13000 €

Origine et spécificités du financement :
Syndicat mixte de gestion de l'ENMV
Commune Etat Département

ORGANISME(S)



Ecole Nationale de Musique
(ENM)

46 cours de la république

69100 Villeurbanne

<http://www.enm-villeurbanne.fr/>

Salariés : 17

Bénévoles : 0

COMITÉ DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : mercredi 03 décembre 2014

Solution(s) : Culture, sport et loisirs, Education

Opérateur(s) : Établissement Public

Pays : France, Rhône-Alpes

Bénéficiaires : Population urbaine, Elèves, étudiants, Adolescents

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Loisirs, Sports, Éducation, Formation, Culture

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Cointet, « L'Orchestre à l'école par l'Ecole Nationale de Musique de Villeurbanne », **Journal RESOLIS** (2014)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Une des priorités du projet d'établissement de l'Ecole Nationale de Musique (ENM) de Villeurbanne est de favoriser l'accès des jeunes Villeurbannais des quartiers défavorisés à la pratique artistique. Avec l'Orchestre à l'école, l'ENM met son parc instrumental et le savoir-faire de ses enseignants au service du projet de la classe. Cette contribution à la lutte contre les inégalités est la première mission que l'Etat fixe au réseau des écoles de musique et des conservatoires dans sa charte de l'enseignement artistique.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Lutter contre les barrières sociales, culturelles et géographiques en accentuant la sensibilisation culturelle et artistique dans les quartiers les plus défavorisés par l'accès au spectacle et à la pratique artistique
- Installer de façon pérenne des espaces d'apprentissage dans ces quartiers, notamment sur le plan de la pratique musicale d'ensemble
- Rendre possible pour les jeunes concernés la poursuite d'une formation, notamment à l'ENM, mais également dans d'autres cadres (associations, centres sociaux...)

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Quatre classes de cycle 3 issues de quatre groupes scolaires de la ville et leurs enseignants travaillent d'octobre à juin à raison de 2 heures hebdomadaires avec une équipe de l'ENM constituée d'une musicienne intervenante et de un à cinq professeurs d'instruments. Durant l'année, chaque orchestre reste autonome dans son fonctionnement et s'organise selon son projet.
- Chaque année : concert commun dans une salle de spectacle sur deux journées avec répétitions, rencontre des groupes, concert scolaire et tout public
- Exemples : travail de création de texte et musique avec un enseignant autour du slam, participation avec l'équipe de l'ENM à un séjour de 3 jours en classe verte

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

10 % de jeunes poursuivent une activité musicale après leur passage à l'orchestre à l'école :

- soit à l'ENM avec une simplification des démarches administratives et l'accompagnement des familles dans ces démarches par le musicien intervenant
- soit dans le quartier grâce à un dispositif d'accueil intermédiaire

ORIGINALITÉ DU PROGRAMME

Ce programme permet aux jeunes vivant dans des quartiers éloignés du centre d'accéder à des activités musicales. Ces jeunes sont souvent loin des locaux de l'ENM et des autres structures. L'orchestre à l'école s'inscrit donc dans la volonté de généraliser l'accès à la culture. L'originalité de ce programme réside également dans l'ancrage de l'orchestre à l'école : les activités se déroulent pendant les temps scolaires, de façon à toucher tous les enfants.

PARTENARIAT(S) DÉVELOPPÉ(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Le partenariat principal est avec l'éducation nationale, les inspecteurs de circonscription et plus directement les enseignants et directeurs des groupes scolaires.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Problème de locaux pour les groupes scolaires : disponibilité et agencement des salles, acoustique des lieux
- L'usage intensif et le transport régulier des instruments entraînent un taux de renouvellement et d'entretien significatif.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

Permettre aux groupes de bénéficier à plusieurs reprises des locaux de l'ENM.

Améliorations futures possibles :

Potentielle évolution du programme : actions dans les quartiers éloignés du centre en dehors du temps scolaire pour que les jeunes puissent poursuivre une activité musicale sans avoir à venir dans les locaux de l'ENM qui peuvent être loin de leur domicile.

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Travail avec une équipe de musiciens qui travaillent depuis plus de 20 ans dans les écoles, donc très bonne connaissance de l'éducation nationale et des enseignants. Facilités pour créer des partenariats.
- Soutien de la ville : projet s'inscrit dans celui de la ville de toucher les jeunes des quartiers éloignés du centre-ville.

La Fête du Livre Jeunesse de Villeurbanne

Résumé : Chaque année, la ville de Villeurbanne organise la Fête du Livre Jeunesse (FDLJ). Depuis 2000, la programmation en amont et pendant cet événement innovant s'est extrêmement enrichie pour développer d'une part le goût de la lecture chez le jeune public ou un public n'accédant pas à la lecture et d'autre part sensibiliser à la diversité.

AUTEUR(S)

Nelly Auria

Chargée de développement culturel, Direction des actions et du développement culturels, Ville de Villeurbanne

nelly.auria
@mairie-villeurbanne.fr

PROGRAMME

Démarrage : 2000

Lieu de réalisation : Villeurbanne

Budget : 484964 €

Origine et spécificités du financement :
Ville de Villeurbanne et environ 10% CNL,
DRAC et Conseil Régional

ORGANISME(S)



Mairie de Villeurbanne (Direction de l'action et du développement culturels)

place Lazare Goujon

69100 Villeurbanne

<http://www.fetedulivre.villeurbanne.fr/>

Salariés : 40

Bénévoles : 3

COMITÉ DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : vendredi 09 mai 2014

Solution(s) : Culture, sport et loisirs, Education

Opérateur(s) : Établissement Public

Pays : France, Rhône-Alpes

Bénéficiaires : Enfants de moins de 5 ans, Elèves, étudiants, Détenus, Adolescents

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Éducation, Formation, Culture

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Auria, « La Fête du Livre Jeunesse de Villeurbanne », ***Journal RESOLIS*** (2014)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

La Fête du Livre Jeunesse (FDLJ) est un événement annuel créé en 2000 par la direction des affaires culturelles de la Mairie de Villeurbanne. A chaque fête du livre, un thème et un invité sont à l'honneur et une cinquantaine d'auteurs, d'illustrateurs et de plasticiens participent activement.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Développer le plaisir du livre et de la lecture dès le plus jeune âge
- Donner aux enfants le goût de la diversité et quelques clés pour apprendre à respecter les différences, qu'elles soient artistiques ou humaines
- Résidence "un auteur, un quartier" : permettre aux enfants d'explorer l'univers de l'invité d'honneur et de nouer une vraie relation avec lui et de manière plus générale avec la manifestation

ACTIONS MISES EN OEUVRE

Une préparation de plusieurs mois :

- Intervention d'une quarantaine d'auteurs, illustrateurs et plasticiens dans les écoles
- Lancement par l'équipe de la FDLJ de deux appels à projets
- Elaboration en classes de projet sur un ouvrage et son auteur

Un événement de 3 jours :

- Rencontres ou ateliers gratuits d'1 à 2 heures avec les personnalités invitées, dans le groupe scolaire et diverses structures du quartier (centre social, crèche, arrêt du bibliobus...)
- Résidence "un auteur, un quartier" : sélection d'un quartier prioritaire de la ville comme résidence d'un invité d'honneur
- Une école primaire d'ancrage : plusieurs interventions autour du travail de l'invité (lecture, dessin, musique, danse ou théâtre)
- Mise en valeur du résultat de la résidence par un temps fort sur le quartier de résidence et une exposition au sein de la Maison du Livre de l'Image et du Son (MLIS)
- Deux bibliobus (service de proximité où chacun peut emprunter livres, CD ou DVD) sillonnent Villeurbanne et s'arrêtent une à quatre fois par semaine dans les différents lieux de chaque quartier.

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Depuis 2011, réforme de la politique tarifaire de la lecture sur le territoire villeurbannais : inscription gratuite pour les personnes de moins de 26 ans
- Bilan des enseignants : fascination de leurs élèves à la rencontre d'un auteur ou d'un illustrateur qui désacralise l'écrit et le fait d'écrire ; familiarisation des enfants avec le livre et le plaisir de lire ; fréquentation de la FDLJ par plus de la moitié de leurs élèves ; regret pour certains de la trop courte durée des interventions et du manque de contact avec l'auteur ne venant dans la classe/l'école qu'une seule fois pour une séance d'1 heure à 2 heures.
- Vaste mobilisation de nombreux acteurs éducatifs et culturels : enseignants, écrivains, illustrateurs et plasticiens
- Les expositions dans la MLIS amènent dans les murs de la médiathèque un public nouveau.
- Hausse progressive du nombre d'abonnés jeunesse dans le réseau des médiathèques
- Création d'un triporteur par le Centre social du Tonkin (un des quartiers classé en politique de la ville) : remorque pleine de livres jeunesse tirée par un vélo qui se promène dans le quartier où les enfants et les jeunes se retrouvent souvent au pied d'immeubles.
- En moyenne, 80 projets réalisés en amont de la manifestation.

ORIGINALITÉ DU PROGRAMME

La découverte d'un livre est proposée selon une approche croisée (par exemple la découverte du livre peut se faire par le biais de la musique mais tout aussi bien à l'inverse l'éveil musical peut être suscité à partir d'un livre) et dans des lieux très variés (écoles, collèges, lycées, centres sociaux de la ville, maisons d'arrêt de l'agglomération lyonnaise etc.).

PARTENARIAT(S) DÉVELOPPÉ(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

École Nationale de Musique de Villeurbanne, Compagnies de danse et de théâtre, Ecoles de graphisme et Equipements culturels de la ville

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- La FDLJ fêtera en 2014 sa quinzième édition. L'événement a pris de l'ampleur mais l'équipe n'a pas vraiment évolué pour autant. La coordination de la Fête est actuellement portée par une petite équipe professionnelle à laquelle s'ajoutent trois stagiaires pendant cinq mois et une quarantaine de personnes en renfort au moment même de la Fête du livre.
- Même si la résidence "Un auteur, un quartier" date seulement de 2012, elle est devenue un projet central et fédérateur. Cela demande un temps considérable en termes de conception, de coordination et d'accompagnement et nécessiterait un mi-temps supplémentaire sur le semestre précédent la Fête du livre.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

N/C

Améliorations futures possibles :

Réflexion en cours sur une programmation de micro événements tout au long de l'année autour du thème de l'édition et en partenariats avec les structures culturelles de la Ville mais aussi avec les libraires

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Rendre le livre vivant : donner une vie publique et une visibilité à la production écrite
- Rendre le livre accessible à des publics pas forcément sensibles à la lecture : enfants, adolescents et familles de quartiers défavorisés, détenus, enfants hospitalisés...
- Désacraliser l'ouvrage et son auteur : ouvrir la manifestation à d'autres partenaires, comme l'Ecole nationale de musique, les équipements culturels, des compagnies de danse et de théâtre...
- Participer au développement de la lecture : amener le public au livre par le biais d'une programmation artistique, littéraire et culturelle de qualité pendant la manifestation
- Une offre gratuite d'animations et de spectacles touchant tous les champs artistiques
- S'appuyer sur un réseau de lecture publique, via notamment une étroite collaboration avec les bibliothécaires
- Les interventions d'auteurs, illustrateurs et plasticiens encouragent et dynamisent le travail fait tout au long de l'année en faveur du livre et de la lecture, notamment auprès des plus jeunes.
- Ne pas sous-estimer l'importance des activités en amont pour bien préparer l'événement. Elles s'inscrivent dans la durée.

POUR EN SAVOIR PLUS

LES ACTIVITES PREPARATOIRES DE LA MANIFESTATION

En amont de la manifestation, une quarantaine d'auteurs, illustrateurs et plasticiens interviennent dans les écoles dans le cadre de projets portés par des équipes de professionnels (enseignants, animateurs, éducateurs...). A partir du catalogue élaboré par l'équipe de la FDLJ, un appel à projet est lancé. Les enseignants sont invités à élaborer un projet avec leur classe sur un ouvrage et son auteur. Ils travaillent avec leur classe sur le projet en amont de la Fête du livre, puis les auteurs sont accueillis dans les classes pour une séance de rencontre ou d'atelier d'1 à 2 heures pendant la semaine de la FDLJ.

LES APPELS A PROJETS

Deux types sont lancés :

- Un dès l'automne auprès des établissements scolaires et des associations proposant l'intervention d'auteurs et/ou d'illustrateurs dans le cadre de leurs projets pédagogiques
- Un autre, quelques semaines précédant la fête, à tous publics pour inviter d'autres partenaires à participer à la FDLJ, afin de sensibiliser un large public autour du thème abordé (les carnets de voyages) et de donner un élan ludique pour les petits et les grands, professionnels et amateurs, autour d'un acte collectif (un grand rassemblement de cerfs-volants).

LES BIBLIOBUS

Deux bibliobus, l'un dédié au public adulte, l'autre à la jeunesse, sillonnent les quartiers de Villeurbanne : Saint-Jean, les Brosses, les Buers ainsi que Gratte-Ciel, Croix-Luzet et la cité Jacques-Monod.

LES PRECEDENTES EDITIONS DE LA FDLJ

- 2013 Mouvement avec le duo Anouck Boisrobert et Louis Rigaud (le quartier Saint Jean)
 - * Participation de près de 450 enfants à la création d'une œuvre interactive dévoilée dans l'exposition « Mouv'ton pop ! »
 - * 24 ateliers sur inscription ont accueilli 392 personnes
 - * 7 ateliers en accès libre
 - * Organisation d'une journée pro
 - * Accueil des Prix Sorcières en 2013 (prix récompensant depuis 1986 des auteurs et illustrateurs jeunesse, jusqu'alors remis au Salon du livre de Paris et décernés par l'Association des librairies spécialisées jeunesse et l'association des bibliothécaires de France)
 - * Un nouveau projet international initié par Gérard Picot, directeur artistique de la FDLJ, et soutenu par Bookcrossing.com : "les journées internationales du livre voyageur". Ces journées ont mobilisé un grand nombre de contributeurs dans le monde. A Villeurbanne, à Vaulx-en-Velin, à Lyon mais aussi en Grèce, en Tunisie, en Inde, au Canada, en Espagne, au Mexique, au Chili, en Argentine... Des centaines de milliers de livres ont ainsi été « lâchés » dans les espaces publics à la rencontre de lecteurs fortuits.
- 2012 Couleurs avec Hervé Tullet (le quartier des Buers)
 - * 18 spectacles et animations et 40 ateliers programmés. Fréquentation générale de près de 30 000 personnes.
- 2011 Filles & Garçons naissent égaux, certains plus que d'autres avec Carole Chaix
- 2010 Résister avec Zaü
- 2009 Etats de Fête avec Christian Voltz
- 2008 Et toi, ton toit ? avec Cécile Gambini
- 2007 Je me souviens... de demain avec Katy Couprie et Antonin Louchard
- 2006 Je me souviens avec Bruno Heitz
- 2005 Langages avec Aurélie Grandin
- 2004 Les derniers géants avec François Place
- 2003 L'Autre avec François Roca et Fred Bernard
- 2002 Gentils et Méchants avec Lionel Le Néounic
- 2001 L'Odyssée, le voyage imaginaire avec Nathalie Novi
- 2000 Première Edition

LES RESSOURCES HUMAINES MOBILISEES

Équipe organisatrice permanente en équivalent temps plein :

- Direction artistique : 1 ETP
- Direction de production : 1,8 ETP
- Direction technique : 0,6 ETP
- Bibliothécaires : 1,5 ETP
- Communication : 0,5 ETP

Équipe lors de l'événement :

- 40 personnes salariées pendant le festival (hors permanents)
- 3 bénévoles

Fête du livre et de la Jeunesse de Villeurbanne (édition 2016)
par **Gilles Michallet**, photographe de la Ville.



Le Cercle 76 à Villeurbanne: l'insertion sociale par l'accès à la culture

Résumé : ARALIS a ouvert une salle de spectacles au sein d'un foyer accueillant principalement des personnes immigrées, aux situations complexes et repliées sur elles-mêmes. Ouvert aux résidents du foyer et aux habitants du quartier et de la ville, le Cercle 76 offre des spectacles mensuels variés et permettent un accès à la culture à tous gratuitement.

AUTEUR(S)	PROGRAMME	ORGANISME(S)	
Juliette Lucas Agent de développement territorial des Brosses (Villeurbanne) juliette.lucas@mairie-villeurbanne.fr	Démarrage : 2008 Lieu de réalisation : Villeurbanne Budget : 12000 € Origine et spécificités du financement : Ville, politique de la ville, région Rhône Alpes	Mairie de Villeurbanne Place Lazare Goujon 69100 Villeurbanne http://www.mairie-villeurbanne.fr Salariés : 2000 Bénévoles : 0	
Fiche rédigée par : Pauline Riffier			

COMITÉ DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : vendredi 09 mai 2014

Solution(s) : Culture, sport et loisirs. Exclusion et isolement

Opérateur(s) : Établissement Public

Pays : France, Rhône-Alpes

Bénéficiaires : Population urbaine, Immigrés

Envergure du programme : Locale

Domaine(s) : Loisirs, Sports, Culture

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Lucas, « Le Cercle 76 à Villeurbanne: l'insertion sociale par l'accès à la culture », **Journal RESOLIS** (2014)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Depuis 2008, l'Association Rhône-Alpes pour le Logement et l'Insertion Sociale (ARALIS) utilise la salle de rencontre et de diffusion culturelle le Cercle 76 du foyer Nicolas Garnier. Ce foyer, anciennement pour travailleurs migrants, dispose de 300 chambres. Le public du Cercle 76 est dès lors principalement composé de populations immigrées, aux parcours complexes, souvent repliés sur eux-mêmes. Le projet a pris la forme de spectacles mensuels, variés (musique, conte, théâtre, danse, etc.) et gratuits, pour tous.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- Accueillir, loger et accompagner les personnes isolées et les familles en difficulté, dans le cadre d'un parcours résidentiel sécurisé, visant leur autonomie, insertion et reconnaissance dans la société
- Permettre de découvrir gratuitement les lieux culturels de la ville ou de l'agglomération, en étant accompagné

ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Spectacles mensuels de qualité, gratuits aux résidents du foyer et habitants du quartier, au sein de la salle du Cercle 76
- Hétérogénéité des spectacles afin de toucher un public divers "familial" : concerts (musique cubaine, chanson française, musique espagnole, fanfare, percussions maliennes), théâtre, danse (hip-hop), cirque, conte, et ciné-concert
- Programmation hors les murs dans différentes structures du quartier des Brosses : maison de quartier, collège Lamartine, Lycée Musset, centre social ou en plein air, en raison de travaux importants au sein du foyer Nicolas Garnier.

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Entre 50 et 90 personnes assistent aux spectacles : résidents du foyer et de plus en plus d'habitants venant de l'extérieur et ayant un grand intérêt à la programmation de la salle
- 7 spectacles sont organisés par an dans le cadre du programme hors les murs
- Il a fallu quelques mois pour que la programmation de cette salle s'inscrive sur le site et dans le quartier, puis pour faire connaître ses spectacles aux habitants, mettre en place des supports et relais de communication...

ORIGINALITÉ DU PROGRAMME

L'originalité du Cercle 76 est d'être une salle de spectacle dans les murs d'une résidence sociale.

PARTENARIAT(S) DÉVELOPPÉ(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Les associations partenaires ont signé une Charte et participent à une soirée mensuelle : la Compagnie de théâtre Zéotrope (dont les locaux se trouvent sur le quartier), le Forum des Réfugiés, Raymond et Merveilles en résidence, Krakatoa Productions et la Ville de Villeurbanne (Direction de la démocratie, du développement et de la vie des quartiers ; Direction de l'action et du développement culturel)

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

Pour des raisons liées notamment au droit du travail (les salariés d'ARALIS ne peuvent travailler au-delà de 20h), ARALIS s'est récemment retirée du portage administratif de la salle.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

Gestion transitoire par la mairie jusqu'à fin 2014, date butoir à laquelle le devenir du cercle 76 doit être décidé. Un groupe de travail (collectif associatif villeurbannais) a été monté pour encourager la reprise de cette salle. Durant cette période transitoire et la période des travaux du foyer (travaux importants de restructuration, de septembre 2013 à janvier 2016), une programmation hors les murs est hébergée par différentes structures partenaires du quartier.

Améliorations futures possibles :

- Re-dynamisation du comité de programmation, en l'élargissant à de nouveaux partenaires du quartier : développement, ancrage plus important sur le quartier, communication facilitée, mobilisation accrue des habitants
- Favoriser / Développer la participation bénévole lors des soirées du Cercle 76 (installer la compagnie, accueillir les habitants, coordonner un temps d'échanges entre habitants et artistes, organiser le repas des artistes)
- Un groupe de travail réfléchit actuellement sur le devenir du Cercle 76 après les travaux : Quelle nouvelle dynamique trouver ? Comment sera-t-il géré ? Une association doit-elle se créer ? Sur quels objectifs ? etc.

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Moyens humains variables mais globalement il y a le régisseur son (prévu dans le budget) et 3 à 4 personnes supplémentaires par soirée, bénévoles
- Les compagnies qui se produisent sont payées pour leur prestation.

"Années Folles", une œuvre d'artistes de la Compagnie de théâtre Zéotrope et d'habitants d'un quartier de Villeurbanne

Résumé : "Années Folles" est un projet de théâtre orchestré par la Compagnie Zéotrope. Il a la particularité d'impliquer les habitants de Cyprian les Brosses, un quartier de Villeurbanne fortement peuplé d'une population immigrée, de la conception à la réalisation du projet, en vue de créer des liens entre eux.

AUTEUR(S)

Alice Charmont

Chargée de production,
Compagnie Zéotrope

contact @zeotrope.fr

PROGRAMME

Démarrage : 2013

Lieu de réalisation : Villeurbanne

Budget : N/C

Origine et spécificités du financement :
Contrat Urbain de Cohésion Sociale (Ville de Villeurbanne, DRAC Rhône-Alpes, Région Rhône Alpes, Conseil Général du Rhône)

ORGANISME(S)

Compagnie Zéotrope

4 rue Serge Ravanel

69100 Villeurbanne

<http://www.zeotrope.fr>

Salariés : 3

Bénévoles : 5

Adhérents : 13



COMITÉ DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : lundi 05 janvier 2015

Appréciation(s) du comité : *Source d'inspiration !*

Solution(s) : *Culture, sport et loisirs, Démocratie et bonne gouvernance, Education*

Opérateur(s) : *Association, ONG*

Pays : *France, Rhône-Alpes*

Bénéficiaires : *Bottom Of the Pyramid (BOP), Universel*

Envergure du programme : *Locale*

Domaine(s) : *Culture*

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Charmont, « "Années Folles", une œuvre d'artistes de la Compagnie de théâtre Zéotrope et d'habitants d'un quartier de Villeurbanne », ***Journal RESOLIS*** (2015)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

La Compagnie de théâtre Zéotrope existe depuis 1999. Depuis cette date elle est installée dans le quartier Cyprian Les Brosses à Villeurbanne (quartier contrat de ville), et développe régulièrement des projets dans ce quartier.

Elle porte une attention particulière à l'identité des territoires et au rôle des spectateurs dans la création artistique. Les projets mis en place amènent la compagnie à explorer un territoire (ville, quartier, institution...), à rencontrer ses habitants et à les inviter à devenir spectateurs pour faire exister, ensemble, le théâtre.

Depuis 2013, la compagnie a mis en place un nouveau projet intitulé "Les Années Folles"

OBJECTIFS DU PROGRAMME

Permettre aux habitants de rencontrer des artistes, de participer à la création d'une œuvre artistique et de créer des liens entre eux

ACTIONS MISES EN OEUVRE

Le projet « Années Folles » s'est développé sur deux ans, en 2013 et 2014. Il est composé de plusieurs étapes, appelée des Escales.

Chaque Escale est composée de plusieurs éléments pour favoriser la participation des habitants :

- 1) LA MINIATURE : Présentation d'une petite forme théâtrale à un groupe d'habitant par deux artistes de Zéotrope
- 2) LES ATELIERS : Mise en place d'un atelier avec les habitants ayant vu la miniature et dont le contenu est décidé par les habitants eux-mêmes. Ils peuvent alors écrire un texte, créer un personnage, répéter et jouer une scène, tourner un court-métrage, créer un élément de décors...
- 3) LE LABORATOIRE : Les artistes de la compagnie utilisent ce qui est produit par les habitants lors d'une semaine de laboratoire
- 4) Le SPECTACLE : représentation du spectacle (créé lors du labo) ouvert à tous les habitants du quartier + communication au-delà du quartier afin de valoriser le projet et l'implication des habitants à un public plus large

A l'issue des 4 Escales, un spectacle final vient clore le projet. Plusieurs ateliers ont également permis la participation des habitants lors de cette dernière étape

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- 750 personnes touchées (principalement villeurbannais et résident du quartier Cyprien Les Brosses)
- 5 Miniatures, dont 1 scolaire
- 4 spectacles laboratoires
- Environ 250 heures d'ateliers, dont 100 en direction d'un public scolaire
- 1 spectacle final, suivi d'un bal "Charleston"
- Les habitants manifestent leur intérêt pour le projet et leur volonté d'apporter leur aide. Ce projet permet à des groupes d'habitants de participer ensemble à un projet, et en cela, de se découvrir.

ORIGINALITÉ DU PROGRAMME

Les travaux de la Compagnie Zéotrope se distinguent par le fait qu'ils impliquent les habitants à toutes les étapes des projets, aboutissant ainsi à une co-création du spectacle final. Les choix et les productions des habitants deviennent alors des orientations, des points de départ, des contraintes pour les spectacles créés par les artistes de la compagnie. Le théâtre n'est pas utilisé comme de la consommation de biens culturels

PARTENARIAT(S) DÉVELOPPÉ(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

Etablissements scolaires, Cercle 76, Association Les 3D, Foyer ARALIS, Association Forum Réfugiés, Studio K'Danse, Groupement d'Entraide Mutuel (GEM), la Maison de Quartier des Brosses, le Conseil de Quartier, L'Olivier des Sages, la Maison de Service Public – Angle 9, La Maison du Rhône, la SLEA, la Maison Sociale

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

Contacts avec la population : capacité à créer du lien avec les habitants et entre les habitants

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

Les structures partenaires peuvent être des relais entre la compagnie Zéotrope et les habitants.

Améliorations futures possibles :

Lors de tous nos projets, nous avons la volonté de rencontrer et de permettre la participation de nouvelles personnes à nos projets. Pour cela le travail partenarial est primordial, mais il faut également développer les manières de rencontrer des personnes qui ne sont pas insérées dans le tissu associatif local. Nous souhaitons développer une petite forme modulable, que nous pourrions jouer dans toutes les situations possibles, en pied d'immeuble, ou lors d'événements public du quartier...

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Les 4 Escales sont construites de manière collaborative, ce qui permet la participation des habitants à diverses étapes.
- La présence durable (13 ans) de la Compagnie dans un quartier, permettant la mise en oeuvre de multiples projets participatifs de création.
- Une totale mixité (sociale, générationnelle, de genre...) permet de faire se rencontrer des personnes hétérogènes, et est source d'enrichissement mutuel.
- Le travail en partenariat est un élément important dans la réussite d'un projet, notamment pour relayer les informations. Les gardiens d'immeubles sont des partenaires essentiels pour ce type d'action.

POUR EN SAVOIR PLUS

- DETAILS SUR LES 4 ESCALES DES « ANNEES FOLLES » : http://www.zeotrope.fr/actions_anneesfolles.html

- ACTIONS AVEC LES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES :

> Le lycée Alfred de Musset a travaillé avec la compagnie Zéotrope au printemps 2013, durant un Trimestre sur les Années Folles. Un spectacle sous forme de déambulatoire a été présenté devant plusieurs groupes du lycée par les élèves participants au projet lors de la Fête du lycée du 17 mai 2013.

Nous avons continué le projet avec le Lycée au premier Trimestre 2013-2014, en liaison avec le Collège Lamartine et l'Ecole Jules Guesde. Nous avons travaillé lors de notre labo de la deuxième escale, avec 12 élèves d'une classe de CAP. Les élèves ont assisté à des répétitions au spectacle de la Troisième Escale. Ils ont également participé à la construction des décors utilisés lors de la représentation. Lors de cette troisième Escale, le Lycée a mis ses locaux à disposition.

> Le Collège Lamartine et l'Ecole Jules Guesde: Nous avons travaillé avec une classe de chaque établissement lors du premier trimestre 2013-2014. Les élèves ont assisté à des répétitions du spectacle de la Troisième Escale.

Le 19 décembre nous avons présenté à ces mêmes classes une miniature originale autour du Surréalisme (thématique choisie avec les professeurs et instituteurs, la concertation entre les deux établissements a été facilitée par la présence d'un professeur/instituteur travaillant dans les deux établissements). Ce spectacle, joué au collège Lamartine a été suivi d'un temps d'atelier et de discussions avec les élèves. Cette miniature est également le point de départ d'un projet sur le Surréalisme avec les élèves de l'Ecole Jules Guesde sur toute la fin de l'année scolaire 2013-2014. Nous avons réalisé avec eux des cours métrage à la manière du cinéma muet, et en s'inspirant du Surréalisme.

Résidence artistique en lycée professionnel

Résumé : La compagnie Zéotrope a proposé pendant 4 années scolaires aux élèves d'un lycée professionnel de Villeurbanne de monter leur propre spectacle du début à la fin, ce qui a permis de les valoriser et de construire de nouvelles relations élèves/adultes.

AUTEUR(S)

Guillaume Jentey

Comédien

guillaumejentey
@hotmail.com

Fiche rédigée par :
Emeline Brun

PROGRAMME

Démarrage : 2006

Lieu de réalisation : Villeurbanne, Lycée
Alfred de Musset

Budget : 2000 €

Origine et spécificités du financement :
Lycée Alfred de Musset

ORGANISME(S)

Zéotrope

4 rue Serge Ravanel

69100 Villeurbanne

<http://www.zeotrope.fr>

Salariés : 3

Bénévoles : 10

Adhérents : 23



COMITÉ DE LECTURE

Date de lecture de la fiche : mardi 30 juin 2015

Appréciation(s) du comité : *Innovant !*

Solution(s) : *Culture, sport et loisirs, Education*

Opérateur(s) : *Association, ONG*

Pays : *France, Rhône-Alpes*

Bénéficiaires : *Elèves, étudiants, Adolescents*

Envergure du programme : *Locale*

Domaine(s) : *Éducation, Formation, Culture*

Copyright: Licence Creative Commons Attribution 3.0 (<http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/>)

Pour citer un texte publié par RESOLIS : Jentey, « Résidence artistique en lycée professionnel », ***Journal RESOLIS*** (2015)

ORIGINES ET CONTEXTE DU PROGRAMME

Zéotrope est une compagnie de théâtre qui existe depuis 1999. Elle porte une attention particulière à l'identité des territoires et au rôle des spectateurs dans la création artistique. En 2006, elle a créé un spectacle sur le respect du règlement intérieur, joué au moins 3 fois, dans un lycée professionnel voisin. Suite à cela, le Conseiller Principal d'Education (CPE) de ce lycée a contacté la Compagnie pour un projet commun de théâtre avec une classe, durant une année scolaire. La première année a servi d'essai et de définition du projet, en travaillant sur des courts métrages et des scénarios, avant d'aboutir à un projet de création de spectacle.

OBJECTIFS DU PROGRAMME

- L'objectif premier est que les élèves montent leur spectacle.
- Mettre en valeur les compétences et les idées des élèves : les faire passer d'une sensation d'échec (beaucoup sont dans une voie qu'ils n'ont pas choisie) à une connaissance de leurs compétences et de leur savoir-faire, aussi bien personnel qu'acquis à l'école.
- Créer une dynamique grâce à la présence artistique et encourager les professeurs à s'emparer du projet dans leurs enseignements

ACTIONS MISES EN OEUVRE

Tout au long de l'année scolaire, participation d'une classe à toutes les étapes de création d'un spectacle de théâtre :

- En demi-groupe, les élèves participent à des ateliers d'improvisation pour se familiariser avec le théâtre, apprendre à connaître l'intervenant...
 - Les élèves volontaires de la classe participent aux ateliers d'écriture par petits groupes / café philo, afin de réfléchir à ce que l'on veut raconter
 - Ils participent ensuite, selon leur intérêt aux stages de scénographie (décors, accessoire...), de technique son, d'administration (ex : comment trouver les financements pour un spectacle)...
 - Ils créent leur spectacle dans lequel professionnels (comédiens, techniciens du son, costumiers...) et élèves travailleront ensemble
 - Spectacle final joué devant le lycée
- Un intervenant extérieur de la Compagnie Zéotrope animait les ateliers :
- 1er trimestre : en demi-groupe (12 élèves), pendant les heures de cours
 - A partir du 2ème trimestre : pendant des créneaux choisis avec les élèves et les enseignants, en moyenne une fois par semaine.

RÉSULTATS ET IMPACTS, QUANTITATIFS ET QUALITATIFS, DES ACTIONS MISES EN OEUVRE

- Le projet a pris fin en raison du départ du CPE, porteur du projet.
- 4 spectacles ont été créés, dont une adaptation de Macbeth.
- En termes d'engagement, tous les élèves sont restés dans le cycle, sauf 1.
- Les résultats ont été positifs pour les élèves :
 - > Rapport aux adultes et professeurs : quand le professeur s'intéresse à leur projet et à leur travail, cela les met en valeur et améliore leurs relations ; les élèves se sont rendus compte qu'ils pouvaient demander des choses aux adultes, en argumentant leur position
 - > Gain en estime de soi : même ceux qui ne jouaient pas dans le spectacle en étaient fiers car c'était « leur » spectacle. Chacun a eu l'occasion de montrer ce qu'il savait faire.
- Certains professeurs se sont approprié les projets de spectacle dans leur cours : construction de décors ; prises de vidéos...

ORIGINALITÉ DU PROGRAMME

- La culture est un moyen de favoriser la communication entre des personnes venant de tous horizons. Pendant une année scolaire, des élèves et un artiste créent un territoire de partage dans lequel les élèves montent ensemble leur propre spectacle. La culture permet d'établir d'autres relations, d'apporter un autre regard sur soi et sur les autres.
- La durée du projet (sur toute l'année scolaire) laissait le temps pour les digressions, pour apprendre à se connaître et pour laisser la parole aux jeunes.
- Exceptés les ateliers d'improvisation, tous les autres étaient sur la base du volontariat. Les élèves étaient réellement maîtres du projet de création.

PARTENARIAT(S) DÉVELOPPÉ(S) DANS LE CADRE DU PROGRAMME

- Etablissements scolaires du quartier

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Difficultés et/ou obstacles rencontrés durant la mise en oeuvre du programme :

- Réticence des élèves au début de l'année : a priori, pas un seul n'a envie de participer. Il faut 2 séances pour leur donner envie.
- Convaincre les enseignants de la pertinence du projet : différence entre leurs objectifs et ceux de l'atelier théâtre. Il faut arriver à se mettre d'accord sur l'intérêt et le contenu des ateliers. Les différences de comportement entre la classe et l'atelier peuvent provoquer des désaccords sur l'application des règles de vie.
- Coût : comédien qui intervient toute l'année et qu'il faut rémunérer, en plus des autres intervenants. Une seule classe touchée pour un investissement assez important.

Solutions adoptées pour répondre aux difficultés et/ou obstacles :

- Donner envie aux élèves : cela fait partie intégrante du projet.
- Bien communiquer avec les enseignants

Améliorations futures possibles :

- Reprendre le projet dans le lycée professionnel, ou dans un autre établissement
- Faire en sorte que l'ensemble de l'établissement s'empare du projet (autres classes, corps enseignants, etc..)
- Que le spectacle puisse être joué en dehors du lycée, dans l'idéal devant un vrai public

Présentation des facteurs de réussite et conseils pour une généralisation ou transposition du programme :

- Honnêteté du propos et du projet : l'intervenant est là en tant que comédien, pour créer un spectacle, pas pour faire la morale. Il s'agit de faire du théâtre pour faire du théâtre, et non pour atteindre un autre objectif. Plein de choses positives se mettent en place, mais sans instrumentalisation.
- Appropriation : les élèves se rendent compte assez vite qu'il n'y a pas de censure, et qu'ils construisent leur propre spectacle
- Estime de soi : les élèves se rendent compte qu'ils sont capables et apprécient de voir leur travail valorisé, ce qui les motive
- Diversité des pratiques proposées : durant tout le cycle de l'atelier, chaque élève va trouver un moment où il est bon, et où il est valorisé, et où il va pouvoir apprendre des choses aux autres. Chacun amène sa pierre au spectacle

Chapitre 4 :
**GROS PLAN
SUR TROIS
INITIATIVES
VILLEURBANNAISES**

AILOJ : ACCOMPAGNER LES JEUNES VERS LE LOGEMENT ET L'AUTONOMIE



● **AUTEUR** : Laura Bourdin
Chargée du développement et de l'animation
accueil.ailoj@ailoj.fr

● **RÉDACTEUR** : Salomé Lenglet

● **RÉSUMÉ** : « Dans la lignée des foyers de jeunes travailleurs, l'association AILLOJ (Aide au LOGement des Jeunes) favorise l'insertion des jeunes dans le département du Rhône et la Métropole de Lyon, par le logement et par l'activité économique. Cet article décrit comment l'équipe de son pôle social accompagne, depuis 1994, les jeunes de 18 à 30 ans en situation précaire dans leurs démarches de recherche, d'accès et de maintien dans un logement. Grâce à son parc de logements transitoires, AILLOJ peut s'adapter au mieux aux situations des jeunes. Son comité des usagers créé en 2009 encourage leur autonomisation. »

● **MOTS-CLEFS** : LOGEMENT, JEUNES, ACCOMPAGNEMENT, INSERTION, HABITAT, PARC LOCATIF, VILLEURBANNE, FRANCE

1. INTRODUCTION : PLUS DE 20 ANS D'EXPÉRIENCE AU BÉNÉFICE DES JEUNES

L'association Aide au LOGement des Jeunes (AILLOJ) a été créée en 1994 par l'union départementale des Maisons d'Accueil pour Jeunes Ouvriers (MAJO) et des Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT) pour aider les jeunes résidents de ces structures à accéder à un logement ordinaire. Elle fait suite à une action menée depuis septembre 1991 par le service logement de la Fédération des MAJO, qui accueillait des jeunes apprentis ou des jeunes travailleurs venus à Lyon pour leur formation ou leur travail ainsi que des jeunes isolés pour des raisons diverses (étrangers, orphelins ou encore depuis l'ordonnance de 1945 des jeunes en difficultés judiciaires). Très rapidement, le biais du bouche à oreille conduit des jeunes à s'adresser directement à AILLOJ.



© AILLOJ

L'association vise à favoriser toute activité se rattachant à l'insertion des jeunes par le logement et à l'insertion par l'activité économique dans le département du Rhône et la métropole de Lyon. Elle recueille et caractérise les demandes des jeunes, en faisant un diagnostic le plus précis possible de leur situation. Puis, elle les accompagne dans leurs recherches et dans l'accès au logement en les mettant en situation de recherche autonome. L'objectif n'est pas seulement d'accompagner les jeunes mais de les mobiliser sur un projet et les mettre en situation de recherche autonome.

L'équipe opérationnelle d'AILLOJ est structurée autour de trois secteurs d'activités :

○ Un « **pôle social** » : une équipe pluridisciplinaire¹ propose un accompagnement administratif (constitution de dossiers) et une médiation auprès des bailleurs. Certains salariés ont une expérience professionnelle au sein d'un FJT et possèdent ainsi des compétences sur les questions liées au logement.

○ Un « **pôle habitat** » : 5 personnes² en charge de la gestion locative spécialisée, de la captation des logements, avec ou sans travaux, et de la maintenance du parc locatif de l'association.

○ Un « **pôle insertion** » : il s'agit du pôle le plus récent (créé en 2004). Fonctionnant comme un chantier d'insertion (ACI), cette équipe³ propose un parcours d'insertion socio-professionnelle à des personnes en situation de précarité. La moitié d'entre eux gère l'action DEM'AILLOJ (service de déménagement aux particuliers et aux associations) ●●●

1. 1 responsable de pôle, 4 travailleurs sociaux, 2 volontaires en service civique, 2 personnes à l'accueil

2. 1 responsable de pôle, 1 chargé de mission technique architecte, 2 personnes chargées de la gestion locative et 1 technicien de maintenance

3. 1 responsable de pôle, 2 encadrants techniques, 1 assistante administrative et 18 postes d'insertion dans le déménagement et la peinture

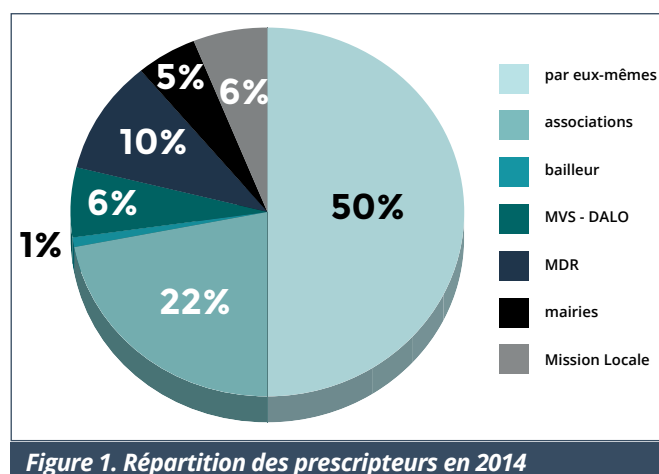
et l'autre moitié participe à l'action RENOVAILOJ (petites rénovations au sein du parc locatif de l'association et ponctuellement pour d'autres associations).

AILOJ intervient dans un contexte social tendu. Le rapport de la Fondation Abbé Pierre sur l'état du mal-logement consacré à Rhône-Alpes (2015)⁴ dépeint comment la crise du logement gagne la région. Quoique les moyennes régionales dissimulent de fortes disparités territoriales, les évolutions locales quant à l'accès au logement social, à l'hébergement et aux expulsions locatives, sont préoccupantes. Les difficultés à se loger touchent désormais les personnes à faibles ressources, dont le moindre imprévu, comme la hausse du coût du logement ou des travaux à réaliser, viendra fragiliser leur situation. Les indicateurs socio-économiques concernant Villeurbanne révèlent un niveau de précarité assez élevé pour cette commune relativement jeune (28,8 % de la population âgée de 15-29 ans (INSEE 2012)) :

- 18,2 % de personnes en situation de pauvreté (INSEE 2013)
- 15,1 % de chômage (INSEE 2012)
- 18 290 logements sociaux (Grand Lyon 2013)

2. LES MÉTHODES D'AILOJ

2.1. SES CONDITIONS D'ACCÈS



La plupart des bénéficiaires est orientée vers AILOJ par les partenaires sociaux, comme les missions locales, la Maison du Rhône, ou encore des éducateurs de prévention... D'autres associations ou des collectifs en charge du logement sont aussi susceptibles de rediriger des jeunes vers l'association, si leur profil correspond.

Aujourd'hui, AILOJ accompagne tous les jeunes :

- âgés de 18 à 30 ans
- quelle que soit la composition familiale du ménage (célibataire, en couple avec ou sans enfant)
- inscrits dans une démarche d'insertion professionnelle
- en recherche de logement
- hébergés par des tiers ou encore chez leurs parents
- en situation précaire (pas de critère particulier)

2.2. SON ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ADULTES

L'accompagnement des jeunes vers le logement et l'insertion se déroule en 4 étapes.

Etape n°1 : ACCUEIL & DIAGNOSTIC DE LA SITUATION

Selon la demande et la situation, les jeunes sont invités soit à des ateliers collectifs (1h30) soit à un rendez-vous individuel lors d'une permanence.



4. http://www.fondation-abbé-pierre.fr/sites/default/files/content-files/files/eclairage_regional_2015_-_letat_du_mal-logement_en_rhone-alpes.pdf

○ Les **ateliers collectifs** sont proposés à tous les ménages tous les mardis après-midi dans les locaux d'AILOJ. Il s'agit du premier contact avec les bénéficiaires. L'objectif de ces ateliers est à la fois d'informer sur la recherche de logement, de présenter l'association et de sensibiliser au contexte de crise du logement. Un intervenant social anime ces ateliers, en utilisant une présentation PowerPoint, réalisée par l'équipe et modifiée en fonction des évolutions législatives ou autres. Il veille à l'interactivité de l'atelier afin que les participants puissent s'exprimer sur leur parcours et partager leurs expériences. L'intervenant commence par inviter les participants à écrire leurs questions sur un post-it, dont il prendra connaissance à la fin de la réunion pour s'assurer qu'il a bien répondu à toutes les questions.

Il présente ensuite les démarches à réaliser pour accéder à un logement ainsi que les ressources nécessaires à mobiliser et les familiariser aux notions de droits et devoirs de locataires. Il expose toutes les solutions de logement possibles (foyer, solutions d'urgence, parc locatif privé et social) et distribue une liste de contacts aux participants. Cet atelier doit ainsi permettre aux participants de comprendre les mots-clés du logement (tels que bailleur, garant, dépôt de garantie, assurance multirisque habitation, états des lieux, loyer, charges, Aides Personnalisées au Logement (APL)...) et aussi de pouvoir adapter leur projet en fonction de leurs possibilités, de leurs souhaits et de la réalité du marché locatif.

À la fin de chaque atelier, ceux qui le souhaitent peuvent échanger personnellement avec l'intervenant. Ce temps individuel de quelques minutes correspond à une première orientation pour éviter aux ménages de faire des démarches « inutiles » et pour remettre les documents utiles selon les démarches envisagées (CERFA demande de logement social, Résidence sociale, liste des FJT, Maison de la Veille Sociale (MVS)...). Suite à cela, les participants sont en mesure d'engager ou non des démarches de recherche d'un logement. Toutefois, un soutien individuel est nécessaire pour certains ménages, qui peuvent alors prendre un rendez-vous individuel.

○ AILOJ organise ainsi trois permanences individuelles par semaine, de trois heures chacune, sur rendez-vous et une permanence sans rendez-vous. Ces entretiens individuels, durant en moyenne 1 heure, peuvent faire suite aux ateliers collectifs ou être proposés directement aux ménages. Durant ces **rendez-vous individuels**, des travailleurs sociaux diplômés apportent un soutien pour définir un plan d'action en fonction des situations des ménages.

Une **Commission d'analyse**, composée de l'ensemble des membres de l'équipe et de la responsable du Pôle Social, se réunit tous les mardis pour examiner les nouvelles situations reçues par les travailleurs sociaux. Un diagnostic partagé en

équipe est alors émis définissant le type d'accompagnement proposé au ménage : recherche d'un logement en accès direct, recherche d'un hébergement de type foyer/résidence ou accès à un logement temporaire dans le parc d'AILOJ... Toutes les nouvelles orientations font l'objet d'une validation par cette commission d'analyse. Le diagnostic évolue dans le temps en fonction de la situation des ménages.

ETAPE N°2 : ORIENTATION & AIDE A LA RECHERCHE

Lors des rendez-vous individuels, les jeunes définissent le projet de logement le plus adapté à leur situation : ils reçoivent un accompagnement social personnalisé. AILOJ peut ainsi :

- les conseiller sur les démarches à suivre ;
- les éclairer sur les attentes des bailleurs pour faciliter la constitution de leurs dossiers ;
- les orienter vers des solutions de logement adaptées à leurs besoins : son propre parc locatif pour qu'ils bénéficient d'un logement temporaire avec un accompagnement, vers d'autres partenaires (Mission Locale, Maison Département du Rhône, CCAS...) ou vers des hébergements adaptés (FJT, ADOMA, ARALIS, MVS) ;
- jouer **un rôle de médiation** entre les bénéficiaires et les bailleurs privés ou sociaux. Lorsqu'un jeune a des difficultés à communiquer avec son bailleur, AILOJ peut faire le lien entre les deux parties. L'association participe auprès des Instances Locales de l'Habitat et des Attributions. Elle peut activer différents dispositifs réservataires.

ETAPE N°3 : AIDE A L'ACCÈS

- AILOJ accompagne les jeunes dans la constitution de leur dossier de garantie (Association Collective Aide au Logement⁵, LOCA-PASS⁶, Garantie des Risques Locatifs⁷...) et dans leurs démarches administratives (dossier d'aide au logement auprès de la Caisse d'allocations Familiales (CAF), l'ouverture de compteurs EDF, GDF...).
- Son pôle Insertion peut éventuellement effectuer le déménagement des ménages.



ETAPE N°4 : SUIVI DE LONG TERME

L'accompagnement d'AILOJ ne s'arrête pas à l'installation des bénéficiaires mais peut continuer quelques mois après. L'association peut les assister sur des questions administratives, ●●●

5. La garantie ACAL est une garantie financière entièrement gratuite qui couvre le loyer et les charges pendant une durée de 36 mois.

6. L'Avance LOCA-PASS® est une aide sous forme d'un prêt à 0 % pour financer tout ou partie de votre dépôt de garantie. La Garantie LOCA-PASS® prend la forme d'un engagement gratuit auprès du bailleur d'assurer le paiement du loyer et des charges locatives en cas d'impayés.

7. GRL est un dispositif assurantiel conçu par les partenaires sociaux d'Action Logement, en concertation avec l'Etat et les assureurs partenaires.

financières ou même pratiques dans les mois qui suivent leur emménagement. Ce suivi couvre : la prise en main du logement, la confection des dossiers d'APL, la gestion du budget en fonction du nouveau loyer, voire même une aide autour de la parentalité pour les jeunes parents isolés.

Un accompagnement dure en moyenne 228 jours pour les jeunes suivis en AIO (accompagnement vers l'accès direct) et 766 jours pour les jeunes en logement temporaire⁸.

2.3. SON ACTION COORDONNÉE AVEC LES ACTEURS LOCAUX

AILOJ s'inscrit dans un large tissu partenarial autour de l'agglomération de Lyon. Ses activités s'articulent avec :

○ **des bailleurs** : publics, privés, collectivités locales, l'association ARALIS, la société d'économie mixte ADOMA...

○ **des acteurs associatifs** : Accompagnement vers et dans le logement (AVDL), Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ), Action Soutien Logement Insertion Meublé (ASLIM), Action Lyonnaise pour l'Insertion Sociale par le Logement (ALPIL) et Comité d'Entraide aux Français Rapatriés (CEFR)

○ **des acteurs institutionnels** : Agence Locale De L'environnement (ALE), Conseil général du Rhône, Métropole de Lyon, Préfecture, Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Mairie de Villeurbanne, Missions Locales...

○ **des partenaires financiers** : Fondation Abbé Pierre, AMALLIA Action Logement...

○ **des réseaux** : Fédération des Associations et des Acteurs pour la Promotion et l'Insertion par le Logement (FAPIL), Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes Pays de Loire (URHAJ), Fédération Nationale des Associations d'accueil et de Réinsertion Sociale (FNARS), Union Régionale des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (URCLLAJ) et Collectif Logement Rhône

Même si aucun partenariat formel n'existe, AILOJ est en contact régulier ces différents acteurs. Pour orienter au mieux les publics, ils se réunissent ponctuellement et définissent ensemble les prérogatives de chacun.

2.4. SON PARC LOCATIF DE TRANSITION

Face au nombre important de logements vacants et souvent fortement délabrés dans la Métropole de Lyon⁹, AILOJ décide en 1994 de proposer aux propriétaires concernés d'effectuer des travaux de rénovation et en contrepartie de les louer pendant une durée limitée à des jeunes en difficultés (6 à 9 ans). AILOJ réalise ainsi une étude de faisabilité gratuite, un état des lieux, un projet et une estimation des coûts. Elle discute sur cette base avec les propriétaires.

Dans la majorité des cas, les coûts des travaux sont couverts par des subventions de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et du Grand Lyon. A défaut, AILOJ prend en charge sur ses fonds propres et peut parfois contracter un prêt Action Logement. Une proposition de bail d'une durée déterminée est faite aux propriétaires. Cette offre comporte plusieurs avantages pour les propriétaires :

- Une valorisation de leur patrimoine
- Une sécurité locative pendant la durée du bail
- Une sortie de la vacance locative, souvent onéreuse
- Une exonération fiscale du revenu locatif pendant la durée du bail
- Une mise à disposition temporaire du bien : à la fin du bail, le logement peut retourner sur le marché locatif classique

Ce parc locatif de transition est également un atout majeur pour AILOJ qui peut alors répondre à la diversité des situations des jeunes. Cette formule de logement temporaire offre, en effet, une solution aux jeunes qui ne répondent pas aux critères d'exigence des bailleurs (absence de garants, ressources insuffisantes...). Ces jeunes bénéficient ainsi d'une période de transition au cours de laquelle ils peuvent entrer progressivement dans la vie active tout en profitant d'un logement rénové et propre.

3. RÉSULTATS

La mesure des résultats repose principalement sur des statistiques réalisées à partir du suivi des personnes reçues.

3.1. QUELQUES RÉSULTATS QUANTITATIFS GLOBAUX

En 2014, 1 483 ménages ont pris contact avec AILOJ :

- 32 % ont été réorientés vers d'autres associations dont une majorité d'entre eux vers la Maison de la Veille Sociale ;
- 44 % ont eu un rendez-vous individuel fixé avec un travailleur social ;
- 24 % ont été invités à venir à un atelier collectif.

En fin de compte, **70 % des ménages reçus relèvent bien des actions proposées par l'association** (AIO, accompagnement individuel à l'accès, au maintien et à la recherche de logement, atelier collectif d'information et de recherche...).

De janvier à octobre 2014 :

- 85 ménages sont sortis du dispositif d'accompagnement d'AILOJ vers un logement définitif ;
- 51 ménages étaient sous-locataires de logements temporaires d'AILOJ ;
- 34 ménages ont été suivis par un intervenant social.

8. Moyenne sur les ménages ayant trouvé une solution de logement définitif en 2015

9. La plupart de ces logements appartiennent à de petits propriétaires qui n'ont pas les moyens financiers d'effectuer les travaux de rénovation nécessaires.

En 2014, **47 ateliers collectifs ont été organisés, auxquels 240 ménages ont participé**. Suite à quoi, certains ménages se sont réappropriés les outils distribués et ont continué leurs recherches seuls. Toutefois, il arrive qu'après quelques semaines de recherches, voire plusieurs mois, certains ménages, sollicitent de nouveau l'association, notamment en raison de difficultés administratives.

AILOJ compte 35 nouvelles captations par an auprès des propriétaires privés. Son parc locatif recouvre 239 logements en 2015, qui sont quasiment tous conventionnés ANAH.

Depuis 2004, le pôle insertion a réalisé plus de 1 500 déménagements, principalement dans le département du Rhône mais aussi dans les départements de la Région Rhône-Alpes.

	2012	2014
Nombre de ménage reçu	571	715 (soit 1 252 personnes reçues, dont 343 enfants)
Nombre de logement dans le parc locatif	193	239

Figure 2. Evolution des activités d'AILOJ

3.2. LES PROFILS DES JEUNES ACCUEILLIS

Le bilan de l'année 2014 permet de dresser le profil des bénéficiaires accueillis pour la première fois. Il s'agit principalement de :

○ Femmes et Hommes seuls (cf. Figure 4)

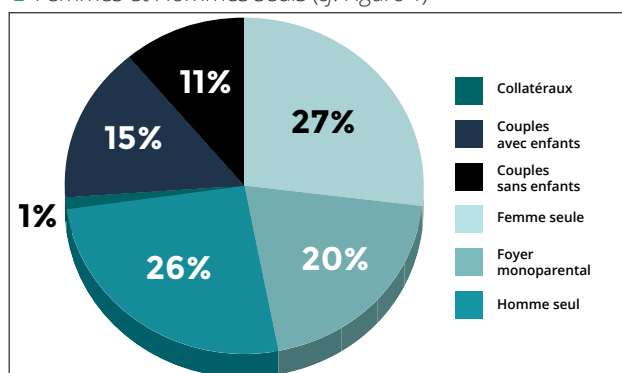


Figure 4. Situation familiale des bénéficiaires en 2014

○ Personnes en recherche ou sans emploi (cf. Figure 5)

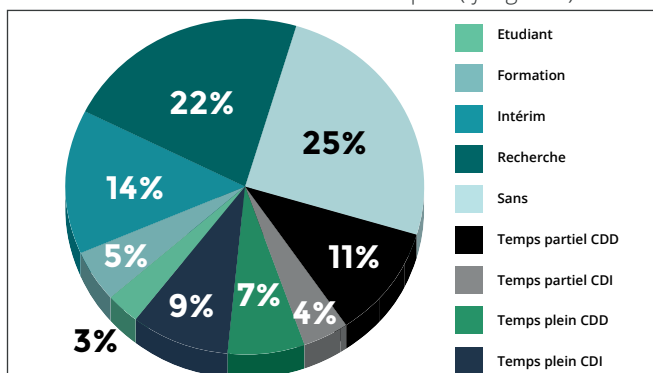


Figure 5. Situation professionnelle des bénéficiaires en 2014

○ Personnes venant du Grand Lyon et plus particulièrement de Villeurbanne (cf. Figure 3)

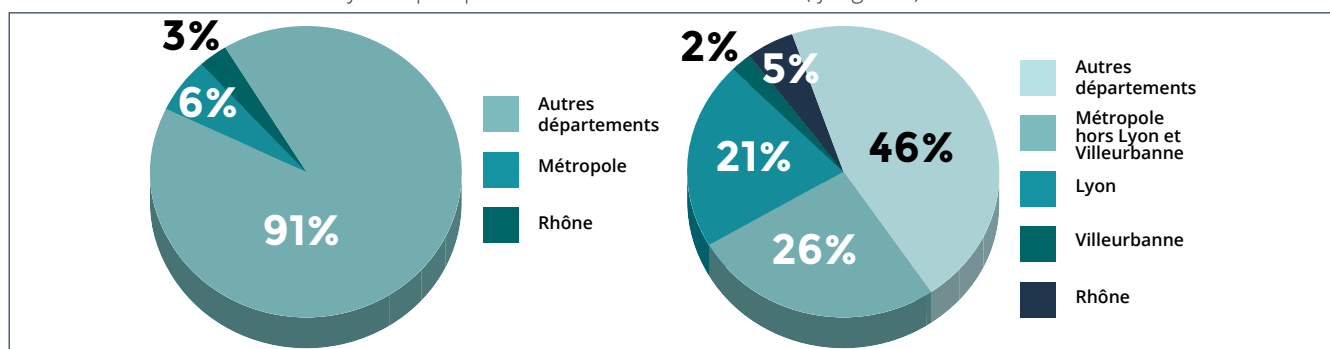


Figure 3. Origine des jeunes accueillis en 2014

○ Personnes ne disposant pas de logement (cf. Figure 6)

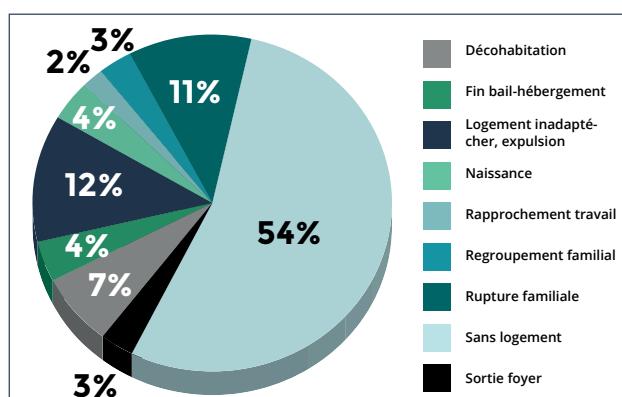


Figure 6. Motif du rapprochement avec AILOJ en 2014

○ Personnes disposant d'un salaire ou du RSA comme principales ressources (cf. Figure 7)

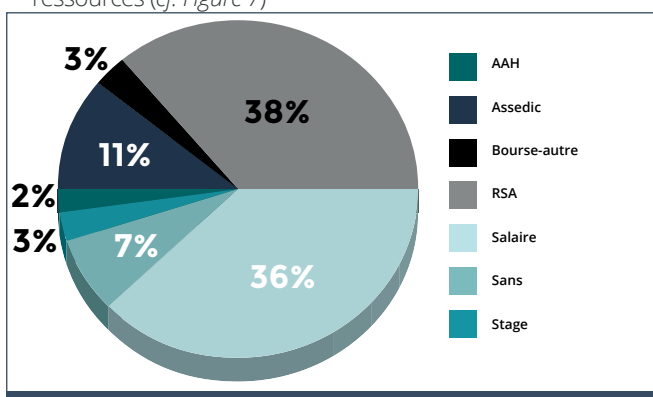


Figure 7. Nature des ressources principales des personnes reçues par AILOJ en 2014

4. DISCUSSION : AILQJ, UN ACCOMPAGNEMENT BIEN AU-DELÀ DE L'ACCÈS ET DU MAINTIEN DANS UN LOGEMENT



Pour renforcer l'implication de ses bénéficiaires, AILQJ a mis en place, en 2009, un **Comité des usagers** qui rassemble tous les locataires de son parc. Cette initiative s'inspire de l'héritage des FJT qui conçoivent la résidence, non pas comme un simple lieu d'habitation, mais comme un espace collectif d'échanges et de partage. Par ce comité, AILQJ souhaite inciter la création de projets portés par les bénéficiaires eux-mêmes, pour qu'ils développent leur autonomie et fassent leur apprentissage de la vie en société de manière active. AILQJ conçoit l'insertion dans la vie active comme un véritable processus au carrefour de divers plans : professionnel, économique et social. Les jeunes accompagnés sont considérés comme des acteurs à part entière de leur propre réussite et même de la vie de l'association.

Le Comité des usagers est géré en continu par deux personnes en service civique, encadrées par une chargée de mission et la responsable du pôle social, pour des missions de 6 à 9 mois. Ce comité propose :

- Chaque nouvel usager reçoit un **accueil personnalisé**. Une valisette AILQJ (contenant une présentation d'AILQJ, un livret du locataire, des informations diverses, un contrat locatif et d'accompagnement...) lui est remise à son arrivée.

- Une **newsletter mensuelle**, principal support d'information, est envoyée à tous les sous-locataires. Son contenu (description des événements du mois écoulé, invitation aux prochains événements...) est discuté et validé en réunion d'équipe. Les principales propositions sont déclinées en affiches, flyers, courriels et sont rappelées par les conseillères logement durant les rendez-vous individuels. Il s'agit d'un important travail de communication des volontaires, qui peuvent également relancer les jeunes par téléphone.

- Les jeunes membres représentent les usagers au sein d'un des trois collèges du **Conseil d'administration**. Ils peuvent ainsi exprimer le point de vue de leurs pairs concernant les orientations de l'association.

- **Diverses activités à visée pédagogique ou ludique et à finalité citoyenne** sont régulièrement organisées :

- Des ateliers d'informations et de sensibilisation sur des thèmes complémentaires à l'accompagnement d'AILQJ (économies d'énergie, tri et conservation des documents administratifs, communiquer avec sa banque, lire une facture...), souvent avec la présence de professionnels pour animer l'échange
- un accompagnement citoyen : organisation de débats, participation au Parlement Libre des Jeunes, rencontres avec des élus...
- des activités et sorties conviviales (ateliers cuisine du monde, danse orientale, accueil des nouveaux, spectacles, séances de cinéma, manifestations sportives, gratuits ou moins chers...)
- un soutien aux projets collectifs proposés par les adhérents (par exemple l'organisation d'un voyage en groupe). AILQJ les aide ainsi pour la recherche de financements ou l'organisation.
- des activités parents-enfants pour les familles
- des réunions par quartier (depuis avril 2014). La ville est découpée en 9 zones distinctes et va rassembler au maximum une trentaine de familles au sein de centres sociaux ou des Maisons des Jeunes et de la Culture (MJC). Ces micro-rassemblements visent à faire découvrir les lieux de vie sociale du quartier et à créer des liens entre les adhérents. Ils pourront désigner un représentant qui pourra relayer leurs préoccupations lors de l'assemblée générale d'AILQJ.

En 2014, le Comité des usagers a proposé 25 activités, pour lesquelles la fréquentation a varié de 1 à 45 participants, soit une participation moyenne de 8,5 personnes (dont 6 adultes et 2,5 enfants).

LA FERME DES BUERS DE VILLEURBANNE : DE LA VALORISATION DES PRODUCTEURS LOCAUX AU RENFORCEMENT DU LIEN SOCIAL



● **AUTEUR** : Manon Demars
Coordinatrice, Légum'au logis
legumaulogis.asso@gmail.com

● **RÉDACTEUR** : Salomé Lenglet

● **RÉSUMÉ** : « *La Ferme des Buers est une adaptation du concept traditionnel de l'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), repensé pour le contexte particulier du quartier populaire des Buers (Villeurbanne). Elle propose aux habitants un point de distribution de produits de qualité appliquant une tarification solidaire et non conditionnée à la présentation d'un justificatif. L'initiative comprend aussi différentes activités pour renforcer les liens sociaux dans le quartier.* »

● **MOTS-CLEFS** : ALIMENTATION, AMAP, PANIERS, PROXIMITÉ, PRODUCTEURS, LIEN SOCIAL, VILLEURBANNE, FRANCE

1. INTRODUCTION : UNE FERME PAS COMME LES AUTRES...

La Ferme des Buers est un projet expérimental initié en mai 2012 par Est Métropole Habitat, le seul bailleur social présent dans le quartier des Buers de Villeurbanne. Ce projet a été construit avec le soutien d'un comité technique. Ce comité, composé d'une dizaine de structures locales¹, a apporté des conseils techniques et un diagnostic du territoire. Le projet vise ainsi à répondre à trois grandes problématiques du quartier :

○ **Une forte précarité économique** : 18,2 % des villeurbannais sont en situation de pauvreté (INSEE 2013) et 15,1 % au chômage (INSEE 2012)

○ **La présence de nombreuses personnes âgées et isolées** : 7,4 % de la population sont des personnes âgées de plus de 75 ans (INSEE 2012)

○ **Une faible offre alimentaire dans le quartier**

La Ferme des Buers² développe alors des actions entremêlant alimentation et lien social (cf. présentation détaillée de la figure 1) : distribution hebdomadaire de paniers paysans et autres activités de sensibilisation. Dès fin 2012, **l'association Légum'au Logis est créée par des habitants du quartier pour assurer la gestion de la Ferme**³. Elle rassemble en 2015 plus de 170 foyers adhérents soit 400 bénéficiaires.

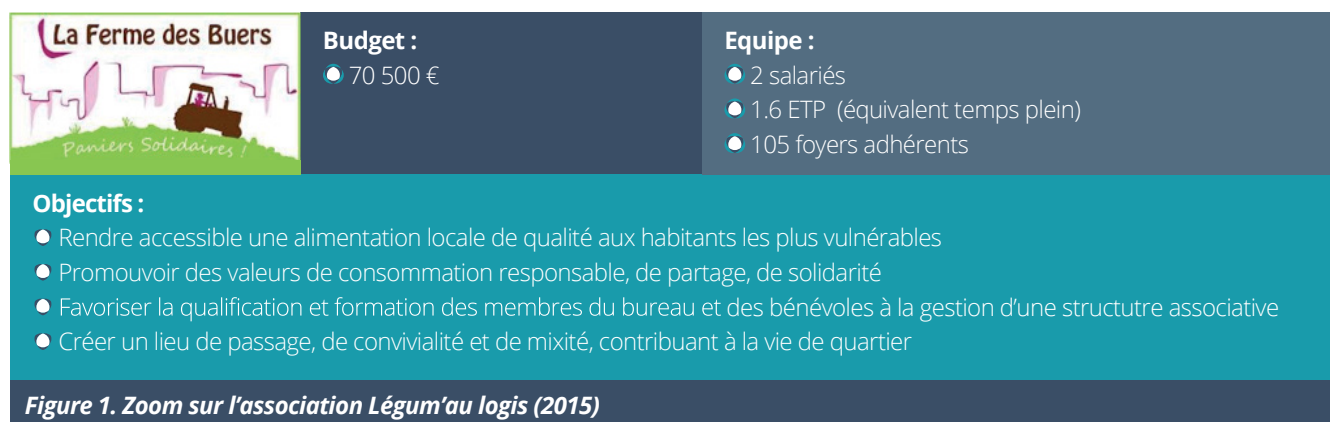


Figure 1. Zoom sur l'association Légum'au logis (2015)

1. Maison du Citoyen, SLEA (association de prévention de la délinquance), AMAP de la Bonne franquette, Conseil de quartier, ACBCL (association d'aide aux devoirs), Buers Service (entreprise d'insertion) et Est Métropole Habitat

2. Son local est situé 33 rue du 8 mai 1945, 69 100 Villeurbanne.

3. Un bailleur social peut impulser des projets avec pour objectif de participer à la vie du quartier mais son rôle n'est pas de s'impliquer dans leurs gestions à long terme.

2. FONCTIONNEMENT ET MÉTHODES DE LA FERME

2.1. LA RÉADAPTATION DU MODÈLE TRADITIONNEL DES AMAP

Partie du constat de la quasi-inexistence de commerces de proximité dans le quartier, la Ferme des Buers a donc créé un point de distribution pour à la fois pallier ce manque et pour proposer à un public aux moyens modestes des produits de qualité : des fruits, des légumes, des laitages et d'autres produits paysans, provenant d'une dizaine de producteurs des environs⁴. Germe alors l'idée de **créer un point de distribution sur le modèle** connu et déjà bien des **AMAP** (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) mais adapté au public des Buers, disposant de peu de moyens et des revenus souvent irréguliers (ce qui n'est généralement pas le cas des publics ordinaires des AMAP). Une AMAP propose de mettre en relation directe des producteurs et des consommateurs. Les consommateurs s'engagent à acheter les produits sur une durée de quelques mois à 1 an. Des contrats sont signés entre chaque producteur et chaque consommateur, et le règlement se fait directement entre eux. Les consommateurs participent ainsi à supporter les risques de l'agriculteur.

La Ferme des Buers se distingue des AMAP traditionnelles à trois égards :

○ **L'Engagement** : alors que les adhérents d'une AMAP traditionnelle s'engagent en début de saison auprès du producteurs pour une certaine durée, l'acquisition des paniers de la Ferme de Buers n'est soumise à aucun engagement. Les habitants peuvent commander quand ils le souhaitent, jusqu'au vendredi midi précédent la distribution. Le montant de l'adhésion est minime : 1 € / an / foyer.

○ **Le Prix** : les adhérents de la Ferme des Buers ont le choix entre deux prix : le prix standard et le prix subventionné (appelé « prix coup de pouce »), sans aucune demande de justification, contrairement au prix des paniers AMAP qui est constant. Cette double facturation s'inspire de la démarche de l'économie solidaire. Elle est transparente, responsabilisante et valorisante pour les bénéficiaires. Les deux prix sont présentés oralement à chaque personne qui s'informe sur l'association. Ils sont également indiqués sur les documents de communication et des affichettes spécifiques sont installées dans le local. Au démarrage, les paniers étaient distribués à prix coûtant, ce qui a entraîné des difficultés importantes de trésorerie et de fortes interrogations concernant le modèle économique. Fin 2014, il a été décidé d'appliquer une marge de 20 % sur le prix d'achat des paniers, sans modifier le prix « coup de pouce », qui équivaut à 85 % du prix des producteurs. Cette tarification solidaire est permise aussi grâce aux financements d'Est Métropole Habitat et ceux de la politique de la ville (Région et ville de Villeurbanne). De même, la très forte implication des bénévoles dans la préparation et la distribution des paniers permet aussi largement de faire baisser le prix car les produits sont livrés en gros.

○ **La Distribution** : les paniers AMAP sont à retirer au point de distribution tandis que la Ferme de Buers offre la possibilité d'être livré à domicile dans le quartier pour les personnes à mobilité réduite. Les bénévoles prennent en charge la livraison à domicile des paniers aux personnes qui ne sont pas en mesure de se déplacer. Il s'agit surtout de personnes âgées pour qui la distribution hebdomadaire est aussi un moment d'échange. La Ferme dispose également d'un lieu de distribution, inchangé depuis le début du projet : un local mis à la disposition par Est Métropole Habitat. Ce local de 85m² est installé en pied d'immeuble au cœur des résidences de logements sociaux du quartier des Buers. Il compte plusieurs bureaux et pièces de stockage, ainsi qu'une salle pour la confection des paniers et les animations. C'est un lieu de passage, même en dehors des temps d'activité, il est bien identifié des habitants. Les distributions y ont lieu tous les mercredis.

2.2. UNE OFFRE DE PRODUITS DIVERSIFIÉS

Pour offrir des produits de qualité et diversifiés aux habitants du quartier, Légum'au logis a fait le choix de travailler avec d'autres associations du territoire. Depuis 2013, elle travaille avec CROC Ethic pour obtenir des produits frais. Cette association souhaitait diversifier la distribution des produits frais et expérimenter un projet à forte teneur sociale. Elle regroupe une trentaine de producteurs, centralisant leur production et la livrant chaque semaine au local de l'association. La grande majorité est implantée dans les Monts du Lyonnais (à 45 minutes de Lyon), quelques-uns viennent de la Drôme ou de l'Isère. Dix producteurs de ce réseau approvisionnement régulièrement Légum'au Logis.

4. 3 maraichers, 3 producteurs de fruits, 3 producteurs de fromage et 1 producteur d'œufs approvisionnent régulièrement l'association.
5. <http://www.croc-ethic.org/>

Deux types de paniers sont proposés :

- un panier légumes / fruits / œufs ;
- un panier fromages.

Depuis fin 2014, l'association de producteurs est le **fournisseur unique via son réseau de paysans locaux**.



Figure 2. Exemple de panier de la Ferme

Légum'au Logis est porteuse depuis mars 2015 d'un **groupement d'achat VRAC** (Vers un Réseau d'Achats en Commun). Cette autre association villeurbannaise, créée fin 2014, a elle aussi été soutenue par le bailleur social Est Métropole Habitat. En 2015, elle comprenait 650 foyers adhérents, 6 points de distribution dans des quartiers populaires et une vingtaine de références proposées chaque mois (bio et/ou local). Inspirée par la Ferme des Buers, elle propose une épicerie sèche et des produits d'hygiène comme des savons de Marseille. La plupart de ces produits sont bio, produits localement et d'excellente qualité. L'association VRAC achète en grande quantité auprès des producteurs, ce qui lui permet de redistribuer les produits à un prix particulièrement intéressant – et en vrac – aux habitants des quartiers et notamment à Villeurbanne. Les commandes ont lieu une fois par mois. Légum'au logis est donc devenu un point de distribution de VRAC dans le quartier des Buers, ce qui comporte plusieurs avantages : **diversifier l'offre et attirer une nouvelle clientèle au sein du quartier**.

2.3. DE NOMBREUSES ACTIVITÉS D'ANIMATION

L'association s'inscrit dans une vraie démarche d'animation. Elle propose des activités conviviales, souvent articulées autour du thème de l'alimentation (« **bien manger** », valorisation de la production locale, sensibilisation à l'environnement...) : ateliers de cuisine, d'éducation alimentaire, de sensibilisation aux produits locaux et de saison, ou encore goûters et autres événements festifs (Noël, Vivre Ensemble, pendant le Mini-marché du quartier...)... Ainsi, **l'alimentation n'est pas utilisée pour répondre seulement à des besoins biologiques mais ses dimensions sociale et culturelle sont également exploitées** pour consolider le lien social. Ce type d'activité est souvent mené en **partenariat avec des structures locales**. La communication autour des événements se fait grâce à des affiches, des listes de diffusion email et sms, ou plus généralement par bouche à oreille, moyen de communication efficace à l'échelle d'un quartier.



Figure 3. Ateliers cuisine

Légum'au logis a par exemple participé en 2014 à la Semaine Bleue⁶. 7 bénévoles ont confectionné des crêpes accompagnées de morceaux de fruits produits par de petits producteurs locaux. Ils ont distribué les assiettes aux personnes âgées isolées du quartier, repérées par le bailleur social Est Métropole Habitat, en procédant à du porte à porte. Si certaines portes sont restées fermées, l'association a distribué 50 assiettes au total dans la journée.

Après le succès de la première **visite de ferme** (au printemps 2015) qui avait mobilisé 19 personnes du quartier, Légum'au Logis renouvellera cette activité, particulièrement appréciée par les enfants. Le principe de ces journées découvertes est simple : l'association emmène de petits groupes dans les fermes des producteurs et organise des **ateliers pédagogiques** (par exemple des cueillettes).

2.4. LES RESSOURCES HUMAINES DE LA FERME, UN DE SES PRINCIPAUX ATOUTS



Figure 4. Visite à la Ferme et cueillettes

Jusqu'en 2015, l'association était gérée par des bénévoles appuyés ponctuellement par une coordinatrice (autoentrepreneure) : ensemble, ils géraient toutes les activités, de la manutention des produits frais jusqu'à la coordination administrative de l'association. **L'activité bénévole est, encore aujourd'hui, essentielle au fonctionnement de l'association.**

6. Un événement de solidarité destinés aux personnes âgées et retraitées

Chaque semaine, 10 bénévoles en moyenne sont présents pour assurer diverses tâches : **réception et répartition des produits frais en vrac, conditionnement, distribution, livraison à domicile, comptabilité, animation etc.** La plupart sont présents très régulièrement et sont de jeunes retraités, en majorité des femmes.

L'inexpérience du domaine associatif de la plupart des bénévoles, l'ampleur grandissante du projet et l'importance de la masse financière à gérer ont soulevé la question de la **présence d'un professionnel au sein de l'association**. En janvier 2015, un poste salarié de coordinatrice est donc créé pour répondre à cet enjeu de « *gestion des ressources humaines bénévoles* » ainsi qu'aux exigences des partenaires financiers concernant un suivi plus fin des activités (profil des bénéficiaires, perspectives d'évolution...). Un second poste temporaire à temps partiel est ouvert en août 2015. Deux volontaires en Service Civique rejoignent l'équipe en septembre 2015. Par ailleurs, l'association propose aux bénévoles de se former.

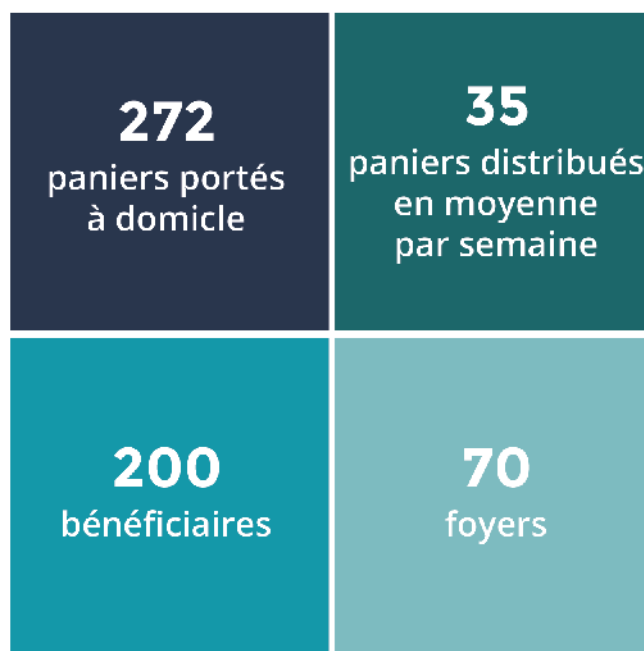


Figure 6. Résultats de la Ferme des Buers en 2014

3. DES RÉSULTATS EN CONSTANTE PROGRESSION

3.1. LES CHIFFRES CLÉS DE LA FERME

Légum'au logis distribue environ **50 paniers chaque semaine** (cf. évolution de la distribution des paniers sur la figure ci-contre). Au total, ce sont **400 bénéficiaires touchés, dont environ 50 % locataires du parc social et habitants dans les nouvelles zones prioritaires de la politique de la ville**. En 2015, 13 % des paniers ont été vendus aux prix « coup de pouce ».

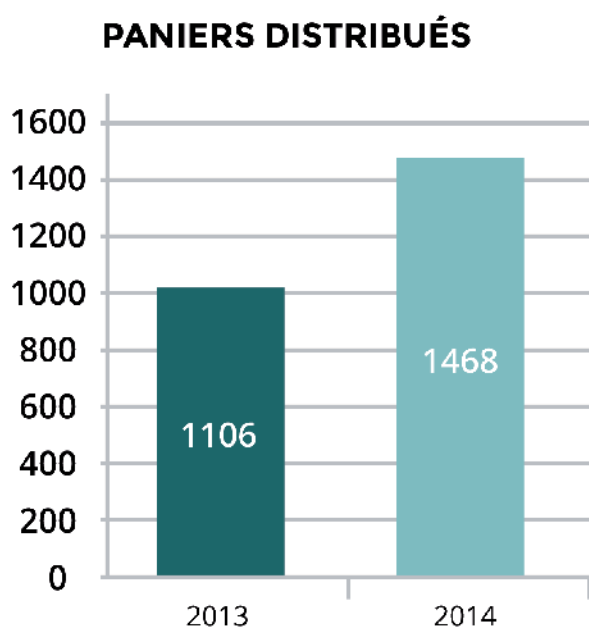


Figure 5. Evolution de la distribution des paniers de la Ferme des Buers

3.2. QUELQUES APPRÉCIATIONS QUALITATIVES

Quoique difficile à mesurer, un **renforcement du lien social** a été observé. En effet, les différentes activités organisées par la Ferme ont suscité une forte mobilisation des habitants. Les animations mensuelles de 2015 ont rencontré un grand succès. Les participants ont apprécié la mixité : ils peuvent faire la connaissance des personnes qu'ils n'auraient pas pu rencontrer autrement... Cette expérience, a incité les participants à s'impliquer davantage dans la vie du quartier et dans les projets de l'association. Même si le programme cible plutôt les personnes âgées et/ou isolées et/ou à mobilité réduite et les familles à revenus modestes, **le point de distribution est ouvert à tous sans exclusivité**. Les caractères qui expliquent le succès de cette initiative auprès de la population locale sont : **sa proximité, sa convivialité, son accessibilité, son attention à faire participer les publics et sa dimension intergénérationnelle**.

La **valorisation du bénévolat** est également une préoccupation forte de Légum'au logis. Ses adhérents donnent de leur temps et transmettent leurs savoirs et savoir-faire aux autres habitants du quartier. Ils reprennent confiance en eux et se sentent plus utiles.

Le bureau et le conseil d'administration de Légum'au logis sont principalement composés par les habitants. Le rôle du bailleur social et des autres associations locales membres de la gouvernance a tendance à reculer avec le temps. Si cette implication d'habitants est un atout pour l'ancrage et le rayonnement local de l'initiative, cela revêt des défis au niveau de sa gouvernance : la plupart d'entre eux ne dispose pas d'expérience associative et se heurte aux difficultés de gestion quotidienne. Ces difficultés ont pu être surmontées grâce à la formations des bénévoles, au recrutement d'une coordinatrice chargée d'animer la vie associative et la mise en place d'outils.

Un autre facteur de réussite de la Ferme est **sa relation privilégiée avec un bailleur social** qui appuie l'initiative tant de façon technique que par le partage de ses réseaux locaux et de sa bonne connaissance du territoire.

4. DISCUSSION

4.1. EXPÉRIMENTATION DE L'AUTOFINANCEMENT POUR DÉVELOPPER L'INITIATIVE

Aujourd'hui Légum'au logis, comme beaucoup d'autres associations, doit faire face à une baisse des financements publics. Pour continuer d'assurer son activité, elle tente d'augmenter sa part d'autofinancement en cherchant à élargir son public cible. Elle s'apprête à expérimenter des **activités « rentables »**, comme par exemple développer une offre de prestations de services à des structures collectives. La vente de paniers à des salariés d'entreprises villeurbannaises est aussi à l'étude. Pour permettre le développement de ce type d'activités économiques, l'association pourrait envisager de convertir une partie de la structure en **coopérative**.

En 2014, la **part d'autofinancement représentait 26 % en 2014 et 40 % en 2015**. Les prévisions de 2016 ambitionnent d'atteindre 50 %.

4.2. ESSAIMAGE DE LA FERME

Légum'au Logis cherche à renforcer la dimension sociale de son projet (mobilisation d'habitants en situation de fragilité par des rencontres...). Dès sa création, elle avait la volonté de s'étendre à d'autres quartiers de la ville. Elle avait, en effet, inscrit dans ses statuts que l'association pouvait soutenir des initiatives comparables sur d'autres territoires.

Avec le soutien du bailleur social Est Métropole Habitat, l'association s'est implantée fin 2014 dans un autre quartier prioritaire de la politique de la ville de Villeurbanne : la « **Ferme des Broses** » a vu le jour (baptisée comme le nom du quartier). A ses débuts, elle ne disposait pas de locaux. Les paniers étaient composés aux Buers puis distribués dans le quartier des Broses dans des jardins familiaux. Depuis le début de l'année 2015, le foyer de résidences sociales ARALIS a mis une salle à disposition de l'association.

Au fur et à mesure de ses actions et avec cette amorce d'essaimage, le **tissu partenarial** s'est diversifié et enrichi : centres sociaux, associations de soutien scolaire, CCO J. Pierre Lachaise, centre d'accueil de jeunes autistes, conseils de quartier, entreprise d'insertion par l'activité économique, AFEV (Fondation Etudiant pour la Ville), les KAPS (Kolocation à Projet Solidaire), Foyer Aralis, L'olivier des sages résidence sociale, Sessad.... Légum'au logis appartient désormais au paysage des acteurs professionnels de Villeurbanne.

LE DISPOSITIF GROUPE JEUNES PARENTS DE LA VILLE DE VILLEURBANNE : SE RÉINSÉRER GRÂCE AU COLLECTIF



● **AUTEUR** : Delphine Zeni
Psychologue pour le Groupe Jeunes Parents
Direction de la santé publique de la ville de Villeurbanne
delphine.zeni@mairie-villeurbanne.fr

● **RÉDACTEUR** : Salomé Lenglet

● **RÉSUMÉ** : « Pour faciliter l'insertion des jeunes parents et soutenir la fonction parentale, les Directions de la santé publique et de la petite enfance de la Ville de Villeurbanne ainsi que sa Mission locale animent conjointement depuis 2012 un dispositif novateur : le Groupe Jeunes Parents. Ce groupe a pour but de rassembler de jeunes parents partageant les mêmes difficultés autour de professionnels afin de les aider à sortir de leur isolement et d'entamer des démarches pour leur réinsertion : rencontre avec des psychologues, confection de dossiers administratifs... Il englobe aussi les enfants qui sont accueillis en même temps que les parents et encadrés par des éducatrices. »

● **MOTS-CLEFS** : PRÉCARITÉ, PARENTALITÉ, RÉINSERTION, COLLECTIVITÉ, ACCOMPAGNEMENT, PARTICIPATION, EMPLOI, VILLEURBANNE, FRANCE

1. INTRODUCTION : LA GENÈSE DU DISPOSITIF

La ville de Villeurbanne a la spécificité d'accueillir sur son territoire un nombre important de jeunes issus de l'immigration ou nouvellement arrivés, d'Afrique du Nord, d'Afrique Noire ou des pays de l'Est. Ces jeunes se retrouvent en situation de rupture familiale, scolaire ou culturelle. Si un Point Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ) existe depuis plusieurs années à Villeurbanne, une longue expérience du terrain et une étude universitaire portant sur la parentalité¹ ont montré que ces jeunes, pourtant en difficultés, ne s'adressent que très peu aux institutions lorsqu'ils ne sont pas accompagnés. Partant de ce constat, les professionnels de la direction de la santé ont donc eu l'idée de créer **des petits déjeuners pour les jeunes** (âgés de 16 à 25 ans), en collaboration avec des professionnels et institutions de différents horizons : la Mission Locale, le PAEJ, la direction de la petite enfance, la CPAM (Caisse primaire d'assurance maladie), le planning familial et le centre d'addictologie. Ce nouveau type de rencontre avait pour but de proposer un accueil et un accompagnement collectif à ces jeunes, leur permettant d'échanger de façon plus informelle avec des professionnels et aussi avec des pairs partageant les mêmes difficultés qu'eux.

Depuis quelques années, les professionnels ont constaté que de plus en plus de jeunes mamans se rendaient à ces rencontres accompagnées de leurs jeunes enfants. Les jeunes parents représentent environ 10 % du public accueilli à la mission locale, qui a décidé d'instaurer un système de garde afin de libérer les jeunes mamans lors de ces rencontres. De nouvelles problématiques ont alors émergé, comme la difficulté des mamans à confier leur(s) enfant(s) à des systèmes de garde. Ces jeunes parents sont souvent seuls à élever leurs enfants : ce sont en grande majorité des jeunes mamans seules ou lorsqu'elles sont en couple, leur conjoint est souvent distant, absent et parfois violent. Ces mamans sont souvent éloignées de leur pays d'origine et ont des difficultés à trouver leur place entre plusieurs référentiels culturels ou sociaux... L'idée a donc germé de construire un nouveau dispositif, sur le même principe d'un échange collectif mais qui s'adresserait exclusivement à tous les futurs parents ou jeunes parents inscrits à la Mission Locale, reçus dans le cadre d'entretiens cliniques au PAEJ ou lors des petits déjeuners santé. C'est ainsi qu'en 2012, le **Groupe Jeunes Parents** est créé.

1. Etude conduite par les Missions locales et les centres d'examen de santé de l'Assurance Maladie « La santé mentale des jeunes en insertion » (décembre 2009) Consultable en ligne : https://www.emploi.gouv.fr/files/files/Acteurs/CNML/documentation/sant%C3%A9/20100325_RE_SAME.pdf

2. LE DISPOSITIF EN DÉTAILS

2.1 SES OBJECTIFS

Le dispositif est conçu pour répondre à la situation particulière de ces jeunes parents (âgés de 16 à 25 ans) en rupture et souvent en manque de repères. Ils se distinguent par un faible niveau d'études et sont souvent très isolés. C'est aussi une part de la population qui présente de nombreux troubles caractéristiques : selon une étude du Centre Technique d'Appui et de Formation (CETAF) sur les jeunes fréquentant les missions locales, ils présentent souvent des souffrances psychiques 5 fois supérieures aux autres jeunes. Le Groupe Jeunes Parents se présente donc comme un vrai **groupe d'appui à la construction de la parentalité et de l'identité**, grâce à un enchevêtrement du sanitaire et du social, mais aussi comme un lieu où recréer du lien pour des personnes pour qui la parentalité est devenue un rempart à la vie sociale. L'accès à la parentalité produit une désorganisation qui fait suite à une néo-organisation psychique. Chez les jeunes parents, elle peut se traduire par des allers-retours identitaires entre leur appartenance au groupe social « jeune » ou à leur nouvelle identité de « parent ». Les mêmes allers-retours peuvent exister au plan familial et culturel afin de trouver sa place. Un sentiment d'absence d'appui et de soutien est particulièrement notable pour des jeunes parents en situation de précarité sociale, souffrant d'exclusion depuis l'enfance et cumulant bien souvent un certain nombre de blessures, de traumatismes, d'échecs et de frustrations.

Ce dispositif est englobant et accompagne autant les parents que les enfants. Ses objectifs sont multiples :

Pour les parents...

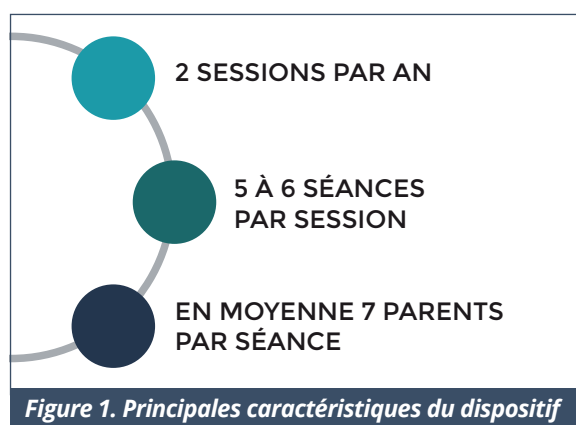
- Soutenir la fonction parentale chez les jeunes en précarité
- Lutter contre l'isolement des jeunes parents en constituant autour d'eux un réseau institutionnel ressource
- Favoriser les parcours d'insertion professionnelle et sociale des jeunes parents

Pour les enfants...

- Favoriser la socialisation des jeunes enfants
- Habituer les enfants à la séparation avec les parents en étant gardés par des personnes étrangères

2.2 LE DÉROULEMENT DE SON PROGRAMME

Le programme est organisé en différentes sessions qui se déroulent tout au long de l'année. La majorité des jeunes présents lors des séances est redirigée vers le dispositif par la Mission locale de Villeurbanne.



Au début de chaque session, **l'accueil des jeunes parents est un moment primordial**. Ce temps d'accueil peut durer de 40 à 50 minutes. Les parents sont accueillis avec leur(s) enfant(s) autour d'un café et d'un buffet. Les professionnels ont une posture d'« aller vers », leur hospitalité et disponibilité visent à mettre à l'aise les jeunes et les enfants. Ce moment est l'occasion d'échanges informels entre les parents et avec les professionnels. C'est la conseillère de la Mission locale qui a le plus souvent redirigé les parents vers le dispositif et qui les accueille à chaque séance, en raison de sa fonction rassurante. Sa présence permet de faire le lien entre tous les professionnels présents et les parents.

Une fois le temps d'accueil jugé satisfaisant par les accompagnateurs, parents et enfants sont invités à rejoindre **l'espace d'échange**, séparé en deux parties : une pour les parents, une pour les enfants, les deux étant ouvertes l'une sur l'autre. Tous les parents se présentent, donnent leur âge et d'où ils viennent. Toute la séance est tournée vers **les attentes des jeunes parents** : ils sont amenés à poser leurs questions, à faire connaître leurs attentes, et sont aussi amenés à répondre aux interrogations des autres.

Les 3 premières séances sont conçues pour bien cerner les problématiques qui émergent au sein du groupe. A la 4^{ème} séance, des **partenaires extérieurs** sont invités à se joindre au groupe. Ce sont des professionnels de différents horizons (planning familial, centre d'addictologie, centres de garde d'enfants...) présents pour répondre à certaines interrogations, mais aussi encore une fois, pour **créer un rapprochement entre les jeunes parents et les institutions** (assurer une « fonction passerelle »), qui peut favoriser par la suite leur réinsertion.

2.3 SON MODÈLE CLINIQUE

Un des fondements du dispositif est, comme pour les petits déjeuners de la mission locale, le modèle clinique. Loin du modèle type d'un entretien entre un patient et un professionnel, ici il s'agit d'une **expérience collective entre pairs**. Les jeunes parents peuvent échanger entre eux sur des problématiques qu'ils rencontrent dans le quotidien, sur les méthodes qu'eux-mêmes ont appliquées, les solutions qu'ils ont trouvées. Des professionnels sont présents, des psychologues, des assistantes, des médecins parfois. Leur rôle est **plus un rôle d'animateur des échanges qu'un rôle d'accompagnants**. Ils nourrissent les échanges, poussent les jeunes parents à trouver eux-mêmes des réponses à leurs questions (méthode maïeutique). Ce modèle semble particulièrement adapté à des jeunes en situation de rupture : l'éloignement grandissant avec le groupe de pairs et avec les institutions, les pousse souvent à se retrancher sur eux-mêmes. La rupture induit aussi une dégradation de l'image de soi et une réelle perte de repères. Faire à nouveau l'expérience du collectif, côtoyer des professionnels dans un milieu beaucoup moins « institutionnalisé » est un premier pas vers la réinsertion de ces jeunes parents.

Le dispositif va plus loin, les enfants sont eux aussi concernés par ce modèle. Lors des différentes sessions, les jeunes parents peuvent venir accompagnés de leur(s) enfant(s). Ceux-ci sont pris en charge par des éducatrices de jeunes enfants. **Parents et enfants sont pris en charge dans deux espaces distincts mais ont la possibilité de passer de l'un à l'autre**. Ainsi l'expérience de la séparation est moins pénible pour les deux parties.

3. UN DISPOSITIF EXPÉRIMENTAL

3.1 UNE INTERVENTION MULTI-ACTEURS

Le dispositif Groupe jeunes parents revêt un caractère expérimental: il tente d'apporter une réponse globale aux jeunes parents en situation précaire. L'étroite collaboration entre différentes institutions permet de travailler au carrefour de la prévention, du social, du soin et de l'insertion. Il s'appuie ainsi sur de nombreux partenariats et interventions de professionnels (voir figure ci-contre) en raison de sa finalité.

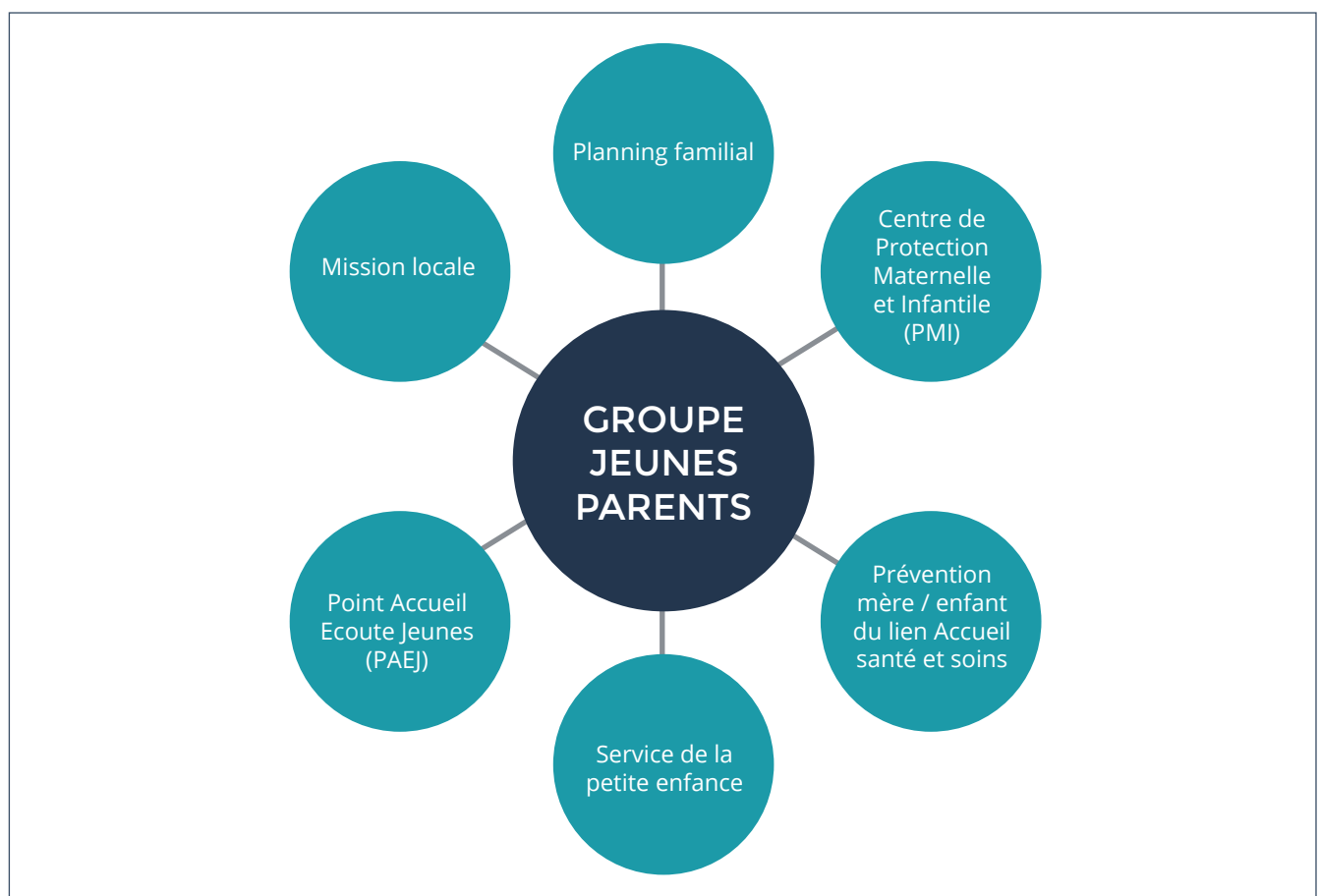


Figure 2. Institutions partenaires du dispositif

Lors des séances, les jeunes parents côtoient tant des médecins, des psychiatres, des psychologues, des spécialistes de la petite enfance, que des assistants sociaux. **L'accompagnement est donc polyvalent et propose un large panel de professionnels médicaux, sociaux et psychologiques pour aider ces jeunes à sortir de leur isolement.** Pour que cet accompagnement soit le plus efficace possible, il faut aussi trouver le bon interlocuteur : l'intérêt du dispositif est de mettre en lien les institutions et les jeunes par le biais d'une **personne « ressource »** ou référente, qui représente son institution. Pour ce faire, il est important d'avoir un **interlocuteur accessible**, avec qui les jeunes parents pourront rentrer facilement en contact par la suite.

Pour pouvoir proposer ces interventions lors des séances, la Direction de la santé a mobilisé des professionnels qui travaillent avec elle depuis longtemps dans le cadre des petits déjeuners. C'est un vrai atout car un lien de confiance s'est créé dans l'équipe des co-animateurs.

Quoique la multiplicité des partenariats enrichisse le dispositif, cela comporte des contraintes : les professionnels étant mobilisés sur leur temps de travail, le dispositif est très couteux en termes de moyens humains. Il est parfois difficile de mobiliser des volontaires, notamment avec la Protection Maternelle Infantile (PMI). Cela pose la question de la pérennité du projet. Le dispositif a d'ailleurs été repensé pour pouvoir continuer. Le cadre a été revu : l'équipe d'accueil se limite maintenant à une psychologue de la mission locale et une seule éducatrice jeunes enfants, chacune appuyée par un stagiaire.

3.2 UN DISPOSITIF RÉCENT MAIS DES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS

La mesure des résultats et de l'impact des actions menées est importante. Toutefois, les actions du Groupe jeunes parents sont difficilement quantifiables. Pour mesurer le gain de confiance en soi, l'insertion ou encore la socialisation des enfants, l'équipe a mis en place deux outils :

○ Le premier est un « **débriefing** » qui a lieu entre tous les professionnels en fin de séance pour débattre ensemble et confronter leurs expériences. Le groupe fonctionnant avec peu de moyens, le recours à un intervenant extérieur n'a pas été envisagé. Ce temps de travail est animé par un psychologue, qui apporte un regard extérieur puisqu'il n'occupe pas de fonction d'accueil dans le dispositif. Il dispose d'une distance suffisante pour recevoir, garder et traiter le contenu de ces « post-séances ». Le but de ces échanges est de visualiser les liens et les sens autour du groupe accueilli. Cet espace permet d'analyser la chaîne associative groupale et l'inter-transfert.

○ Le second est une **évaluation des impacts du dispositif**, appréciés par degrés selon les différents objectifs du programme. Tous les indicateurs, présentés dans la figure ci-dessous, proviennent de sources différentes : appréciation des psychologues, des assistantes petite enfance, ou retours de la part des institutions partenaires du dispositif.

RELANCE DU PROCESSUS DE RÉINSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE
○ Reprise d'un processus d'insertion professionnelle dans les 6 mois suivant la fin du programme ○ Les démarches autonomes entreprises ○ Création de lien avec les autres parents du groupe
RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES PARENTALES
○ Remise en lien des parents avec la PMI ou le planning familial ○ Recours aux points de soutien à la parentalité proposés par la ville
EVOLUTION DU COMPORTEMENT DES ENFANTS
○ Facilité de séparation ○ Indices de socialisation
Figure 3. Indicateurs d'évaluation du dispositif

Même si le dispositif s'adresse aux parents en général, ce sont majoritairement des mères qui y assistent. La langue n'est pas une barrière pour les publics étrangers qui sont pour la plupart francophones. En 2012 et 2013, le dispositif s'est déroulé en 3 sessions comprenant chacune 6 séances d'une périodicité hebdomadaire. **30 parents** y ont participé accompagnés de 9 enfants pour la première session et 8 pour la seconde et 7 pour la troisième (soit **26 enfants au total**).

En moyenne, 7 parents ont assisté à chaque séance (ou avaient donné de leurs nouvelles) et au moins cinq enfants étaient présents.

3 mois après la fin du programme, les résultats de l'année 2014 sont encourageants :

- 1 parent sur 2 est en emploi ou en formation
- 2 parents sur 3 ont trouvé une solution de garde
- 4 enfants suivis en PMI
- 5 parents suivis par des psychologues
- 4 parents en contact avec le planning familial ou l'association santé mentale

Les psychologues ont constaté que l'ouverture entre les espaces réservés aux adultes et aux enfants leur permet de s'habituer à la séparation. Cela a des effets très positifs à la fin du programme, notamment des parents qui s'orientent plus facilement vers une solution de garde, alors qu'ils n'y avaient jamais recouru avant.

Le dispositif joue aussi un certain rôle de **formation des professionnels**. Certaines institutions y voient l'opportunité d'atteindre des jeunes parents (surtout de jeunes mamans), population d'ordinaire difficile à toucher. Grâce à leur participation aux séances, les professionnels connaissent mieux les problématiques que rencontrent ces jeunes parents, leurs attentes et leurs interrogations. Cette expérience leur permet d'améliorer l'accueil dans leur institution en apportant les adaptations nécessaires pour mieux recevoir ce public.

4. DISCUSSION

4.1 QUELLES PERSPECTIVES POUR LE DISPOSITIF ?

L'ambition à terme est de créer un véritable **réseau local institutionnel autour des jeunes parents** pour encourager leur réinsertion et répondre aux problématiques de santé mentale. Le dispositif voudrait s'associer avec le centre médico-infanto-juvénile, pour renforcer le groupe avec un vrai engagement institutionnel en matière de prévention primaire auprès des 0-5 ans. Un professionnel de la structure pourrait par exemple co-animer les séances collectives.

De plus, le dispositif gagnerait en efficacité si :

- un suivi individualisé des bénéficiaires du groupe était mis en place, jusqu'à ce qu'il crée un lien positif et sécurisant avec les institutions ;
- l'accès aux modes de garde et de socialisation était facilité et diversifié, en particulier les crèches et les lieux d'accueil parents/enfants ;
- la dimension interculturelle était davantage prise en compte.

Le dispositif Groupe Jeunes Parents a vocation à être développé ailleurs.

4.2 PSYCHOLOGIE ET PAUVRETÉ

La part de la psychologie dans ce dispositif est importante et conduit à s'interroger sur sa place, en général, dans la lutte contre les précarités.

Les acteurs de terrain constatent que les individus en situation de pauvreté souffrent de sentiments de honte, de stigmatisation et de peur d'être jugé. Ces sentiments influent nécessairement sur le rapport à l'autre et à la perception de soi-même et encouragent au repli sur soi. Ainsi « *la pauvreté engendre l'exclusion et l'exclusion, la pauvreté* »². La psychologie pourrait elle aussi contribuer à enrayer le « cercle vicieux de la pauvreté » : « *Participer à des activités telles que se chercher un travail, occuper un emploi, gérer son budget, nécessite plus que de la volonté : il faut pouvoir agir. Pouvoir agir parce qu'on sait quoi faire et comment le faire. Pouvoir agir sans être paralysé par la peur, parce qu'on croit être capable de le faire. Dans bien des cas, cela exige qu'on nous ait aidés... à pouvoir.* »³. Le psychologue est alors compétent pour appréhender les logiques d'action des individus. Il peut travailler sur cette dimension « humaine » afin de mobiliser les publics, facteur de réussite clé des accompagnements.

2. « *La contribution des psychologues à la lutte contre la pauvreté* », Editorial de Rose-Marie Charest pour Psychologie Québec, Septembre 2001.

3. *Idem*



villeurbaine



FONDATION
BETTENCOURT
SCHUELLER

resolis.org

ISSN 2276-4275